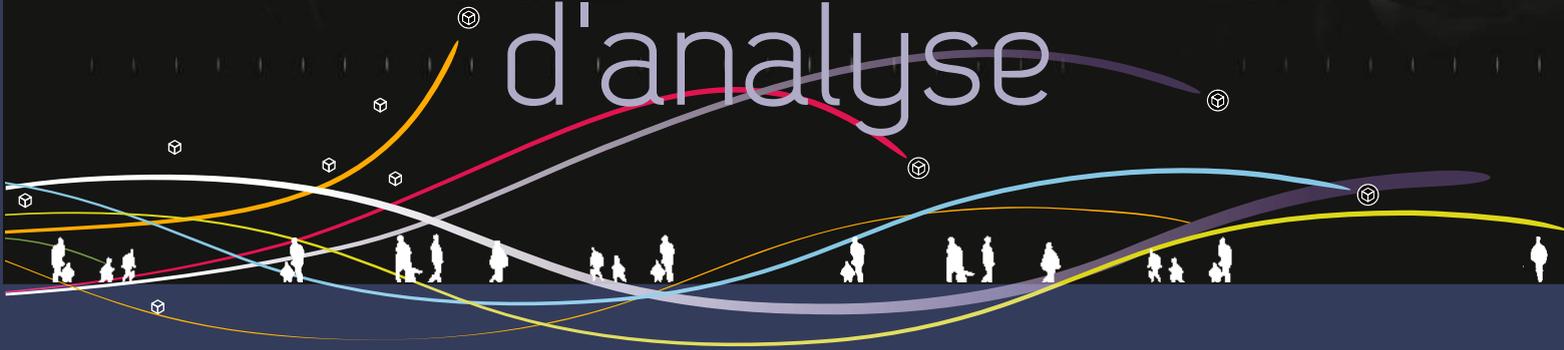


outils d'analyse



CARTOGRAPHIE DES EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN PACA

> CAHIER TOUTES FILIÈRES ET TOUS NIVEAUX DE FORMATION - DONNÉES 2013

3^E ÉDITION - FÉVRIER 2016



Cette publication constitue la 3^e édition de la cartographie régionale des effectifs en formation professionnelle. Cet outil a été initialement commandité par la commission du CCREFP (comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle) dédiée au suivi et à l'évaluation du Contrat de plan régionaux de développement des formations professionnelles (CPRDFP) 2011-2015. La pertinence d'un tel outil a été réaffirmée dans le cadre de la mise en œuvre du Comité régional emploi, formation, orientation professionnelle (Crefop). Au sein du nouveau mandat de la commission « Suivi et évaluation », la cartographie conserve un objectif de suivi du CPRDFP afin d'alimenter la réflexion sur les enjeux de complémentarité et d'articulation des différentes voies de formation. Elle vise plus largement à outiller le Crefop en termes d'éléments d'observation, afin de nourrir les questions évaluatives des différentes commissions. Enfin, dans le cadre de la commission « Qualité, développement des compétences et des qualifications », ce travail constitue un des supports permettant d'« assurer un travail préparatoire à l'élaboration de la carte des formations initiales et continues ».

Directeur de publication

Philippe Guy

Chef de projet

Adeline Petrovitch

Équipe projet

Georges Guiraud
Pauline Gay-Fragneaud
Sonia Milliard
Benoît Prache

Conception graphique - PAO

Anna Chaldjian

Édition

3^e édition, février 2016

Toujours menée par l'ORM, la réalisation de cet outil est rendue possible grâce à la mutualisation des données de l'ensemble des institutions parties prenantes du CPRDFP : Conseil régional, services déconcentrés de l'État, partenaires sociaux, Pôle emploi, OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé) et Opacif (Organisme paritaire agréé au titre du congé individuel de formation) ainsi que Carif Espace Compétences. L'enjeu de cette approche partenariale se situe notamment dans la mise en place d'une collecte de données régulière, pérenne et la plus exhaustive possible des effectifs en formation professionnelle dans les différentes voies d'accès à la qualification et dispositifs observés.

Cette troisième édition de la cartographie s'inscrit dans la lignée des précédentes et continue à s'enrichir. Elle propose tout d'abord une actualisation, pour l'année 2013, des données présentes dans les premières éditions, relatives à la formation initiale par voie scolaire et par apprentissage, la formation continue des demandeurs d'emploi relevant de la commande publique, les contrats de professionnalisation et la VAE. Elle intègre également des données d'évolution entre 2011 et 2013 sur les principaux indicateurs retenus. Enfin, elle continue à élargir son champ d'observation sur les dispositifs de formation continue des demandeurs d'emploi et des salariés financés par les OPCA et Opacif. Pour cette édition, les données issues de l'Afdas, d'Unifformation et d'Unifaf viennent rejoindre celles fournies par l'Agefos-PME et le Fongecif PACA. D'autres OPCA et Opacif pourront venir compléter les éditions suivantes.

Afin d'alimenter les réflexions sur l'articulation entre développement économique et politiques de formation, cette cartographie reste avant tout structurée par grandes filières de formation, selon la nomenclature régionale, co-construite par les représentants techniques des institutions financeurs de formation. Elle intègre également des déclinaisons par niveaux de formation, par zones d'emploi et par types de publics bénéficiaires des formations.

Philippe GUY

Président de l'ORM

CARTOGRAPHIE DES EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN PACA

> CAHIER TOUTES FILIÈRES ET TOUS NIVEAUX DE FORMATION – DONNÉES 2013

INTRODUCTION : PRÉSENTATION DE LA CARTOGRAPHIE	7
PARTIE I : ÉTAT DES LIEUX ET MISE EN REGARD DES DIFFÉRENTES VOIES D'ACCÈS À LA QUALIFICATION	14
CHAPITRE 1 : EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN PACA	15
CHAPITRE 2 : CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS EN FORMATION PROFESSIONNELLE	22
1. SEXE	22
2. ÂGE	29
3. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	30
CHAPITRE 3 : RÉPARTITION TERRITORIALE DES EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE	34
CHAPITRE 4 : EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE PAR NIVEAU	38
1. NIVEAU V	39
2. NIVEAU IV	44
3. NIVEAU III	48
4. NIVEAUX II ET I	52
CHAPITRE 5 : EFFECTIFS PRÉPARANT UNE VAE EN PACA	56
PARTIE II : APPROFONDISSEMENT PAR DISPOSITIF	58
CHAPITRE 1 : FORMATION INITIALE MISE EN PERSPECTIVE DE LA VOIE SCOLAIRE ET DE L'APPRENTISSAGE	59
CHAPITRE 2 : FORMATION CONTINUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI MISE EN PERSPECTIVE DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS	66
1. MISE EN PERSPECTIVE DES DISPOSITIFS RELEVANT DE LA COMMANDE PUBLIQUE	66
2. MISE EN PERSPECTIVE DES DISPOSITIFS FINANCÉS PAR LES OPCA ET OPACIF	72
CHAPITRE 3 : FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS – MISE EN PERSPECTIVE DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS FINANCÉS PAR LES OPCA ET OPACIF	76
ANNEXE 1 : Composition des 19 filières régionales de formation	80
ANNEXE 2 : Liste des certifications prises en compte dans la cartographie	83

→ À CHAQUE DÉBUT DE CHAPITRE, RETROUVEZ L'ESSENTIEL EN QUELQUES POINTS

INTRODUCTION

PRÉSENTATION DE LA CARTOGRAPHIE

La troisième édition de la cartographie des effectifs en formation professionnelle continue à proposer un état des lieux structuré des personnes qui accèdent à la formation professionnelle en PACA quel que soit la voie d'accès à la qualification. Cette édition de la cartographie est enrichie de données d'évolution (2011/2013) et d'approfondissements sur les dispositifs de formation continue des demandeurs d'emploi et des salariés. Ainsi, les données présentées et leur structuration permettent entre autres :

- la mise en regard des différents dispositifs et l'analyse de leur spécificité par rapport à un même indicateur ;
- la transmission d'informations sur les volumes de formés qui révèlent les ordres de grandeur et conduisent à relativiser les interprétations possibles ;
- la mesure des évolutions et de leur amplitude entre 2011 et 2013.

Cette troisième édition présente les données sur l'ensemble des filières de formation et sur les niveaux (niveau V, niveau IV, niveau III, niveaux II et I). Les livrets synthétiques par filière de formation seront, au terme de l'année 2016, remplacés par un outil numérique portant sur l'observation du lien entre filières de formation et métiers. Cet outil mettra également à disposition des données sur l'emploi par métier.

Liste des 19 filières de formation régionales :

- | | |
|--|---|
| • 1NA01 - Sciences humaines appliquées | • 3NA11 - Commerce, vente |
| • 2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts | • 3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations |
| • 2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine | • 3NA13 - Travail social |
| • 2NA04 - Bâtiment, travaux publics | • 3NA14 - Santé |
| • 2NA05 - Moteurs et mécanique auto | • 3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme |
| • 2NA06 - Fonctions transversales de la production | • 3NA16 - Coiffure, esthétique |
| • 2NA07 - Formations industrielles | • 3NA17 - Communication, information et culture |
| • 2NA08 - Chimie, plasturgie | • 3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier |
| • 2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique | • 3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs |
| • 3NA10 - Transports, logistique | |

Le 1^{er} chiffre des numéros de filières de formation correspond aux grands domaines de spécialités de la nomenclature NSF :

- 1 : domaines généraux ;
- 2 : domaines de la production ;
- 3 : domaines des services.

Ces 19 filières de formation sont le résultat d'une construction partagée au sein du groupe technique multipartite au cours du 1^{er} trimestre 2013. Elles ont été conçues à partir des effectifs en formation et des certifications préparées en PACA relatives au champ de cette cartographie, et constituent donc une nomenclature spécifique à la région.

La composition de ces filières et leurs caractéristiques sont précisées en annexes : « Les 19 filières régionales de formation et leurs caractéristiques ».

Le contexte et la méthodologie de la démarche sont détaillés dans une publication de l'ORM :

Gay-Fragneaud P. & Milliard S., *Construction d'une nomenclature régionale de filières de formation : méthodes et enjeux*, « Mémo », n° 60, avril 2014.

Les certifications professionnelles retenues

Cette cartographie constitue un outil de suivi régional structuré des personnes entrées dans une formation professionnelle visant une certification professionnelle reconnue (inscrite de droit au Répertoire national des certifications professionnelles [RNCP]).

Dès la première édition, des choix ont été opérés dans le cadre de la commission « Suivi et évaluation du CPRDFP », afin de définir le périmètre des formations à visée professionnelle et des formations certifiantes prises en compte.

Concernant le champ de l'enseignement supérieur « à visée professionnelle », cette troisième édition de la cartographie retient les mêmes diplômes que la précédente (diplômes identifiés comme étant « incontournables »), afin d'assurer un suivi cohérent entre les effectifs 2011 et 2013. Il s'agit essentiellement des brevets de technicien supérieur (BTS), diplômes universitaires de technologie (DUT), licences professionnelles, masters professionnels (1 et 2), diplômes du secteur sanitaire et social et titres professionnels. Les masters indifférenciés et les masters enseignement ne font pas partie de ce périmètre. Les titres inscrits sur demande au RNCP, les formations d'ingénieurs, les spécialisations d'initiative locale (SIL) n'ont à nouveau pas été pris en compte.

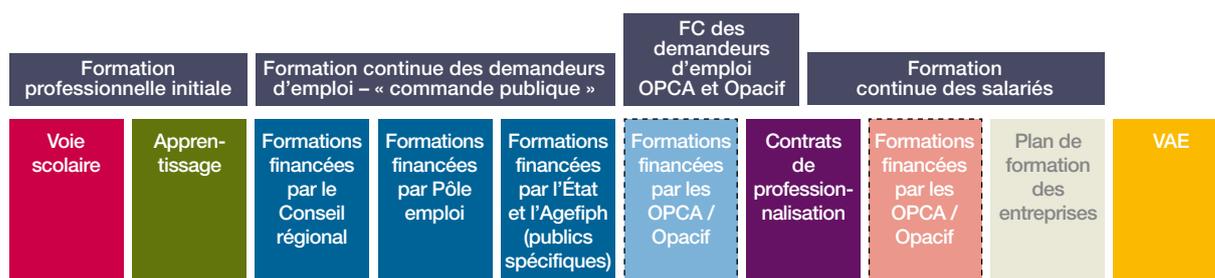
Les zooms consacrés aux certificats de qualification professionnelle (CQP), certifications reconnues par les branches professionnelles sans niveau de formation, ont été actualisés.

La liste complète des types de certification pris en compte dans cette cartographie est donnée en annexe pour chaque niveau de formation. Plus de 1 100 certifications différentes sont recensées dans la cartographie. La moitié d'entre elles sont mises en œuvre uniquement dans un seul type de dispositif de formation.

Les dispositifs observés

En tant qu'outil de suivi du CPRDFP, cette cartographie a vocation à couvrir l'ensemble du champ de la formation professionnelle initiale et continue des jeunes et des adultes, financée sur fonds publics et/ou paritaires.

Schéma des dispositifs de formation pris en compte dans la cartographie des effectifs en formation professionnelle



■ Données non disponibles dans cette version de la cartographie. ---- Données non exhaustives.

Dans cette troisième édition, les données présentées portent sur les années 2011 et 2013 et relèvent des « dispositifs » suivants :

Formation initiale (FI) voie scolaire

→ Effectifs inscrits en dernière année de formation professionnelle en voie scolaire (dans les académies d'Aix-Marseille et de Nice) et voie scolaire agricole, dans les établissements publics et privés sous contrat, préparant un diplôme des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de l'agriculture, de la santé et des affaires sociales.

Formation initiale (FI) apprentissage

→ Apprentis inscrits en dernière année de formation professionnelle dans les centres de formation par apprentissage (CFA) de la région PACA préparant un diplôme des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de l'agriculture, de la jeunesse et des sports, de la santé et des affaires sociales.

Formation continue (FC) des demandeurs d'emploi – « commande publique »

→ Personnes ayant entamé une formation visant une certification professionnelle dans le cadre :

- des Espaces territoriaux d'accès à la qualification (ETAQ) mis en œuvre par le Conseil régional PACA ;
- des actions de formation conventionnées (AFC) financées par Pôle emploi ;
- des formations dispensées par l'AFPA PACA au titre du « marché publics spécifiques » et financées par l'État (résidents outre-mer, militaires en reconversion, détenus, Français de l'étranger) ou dans le cadre de la demande individuelle financée par l'Agefiph et Fiphfp et destinée à des travailleurs handicapés.

Ce dispositif sera abrégé, dans la partie 1 du présent document : « FC demandeurs d'emploi ».

Contrats de professionnalisation

→ Personnes ayant signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise de la région PACA, enregistré par la Direccte PACA et dont l'action de formation vise l'acquisition d'une certification professionnelle.

Formation continue (FC) des demandeurs d'emploi – financement OPCA / Opacif

→ Personnes ayant entamé une formation visant une certification professionnelle et financée par les délégations régionales de l'Afdas, l'Agefos-PME, le Fongecif, Uniformation, Unifaf dans le cadre :

- d'un congé individuel de formation pour les contrats à durée déterminée (CIF CDD) ;
- d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;
- d'une préparation opérationnelle à l'emploi (POE).

Formation continue (FC) des salariés – financement OPCA / Opacif

→ Personnes ayant entamé une formation visant une certification professionnelle et financée par les délégations régionales de l'Afdas, l'Agefos-PME, le Fongecif, Uniformation, Unifaf (hors plan de formation entreprise) dans le cadre :

- d'un congé individuel de formation des contrats à durée indéterminée (CIF CDI) ;
- d'une période de professionnalisation ;
- d'une formation hors temps de travail.

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

→ Dossiers recevables, passages devant un jury, validation totale ou partielle.

Huit certificateurs sont représentés : l'Éducation nationale, l'enseignement supérieur, l'enseignement agricole, la chambre de métiers et d'artisanat, les ministères en charge des affaires sociales et de la santé, de la défense, de l'emploi.

Un périmètre d'observation variable selon les dispositifs

Les données observées rendent compte d'une partie seulement des actions de formation financées dans le cadre des différents dispositifs. Cette restriction du champ des formations tient à la non-prise en compte des formations générales et technologiques, d'une part, et des formations non certifiantes (selon le périmètre défini plus haut), d'autre part.

Les tableaux et les commentaires ci-dessous précisent la part des effectifs observés en 2013 dans la cartographie parmi l'ensemble des effectifs en formation pour chacun des dispositifs.

FORMATION INITIALE

	Effectif en dernière année	Effectifs pris en compte dans la cartographie	Part des effectifs pris en compte dans la cartographie
Formation initiale voie scolaire	111 532	42 392	38 %
Dont voie scolaire	59 181	23 279	39 %
Dont voie scolaire agricole	1 635	1 188	73 %
Dont écoles sanitaires et sociales	8 113	7 962	98 %
Dont enseignement universitaire	42 603	9 963	23 %
Formation initiale apprentissage	15 252	14 334	94 %

Dans la formation initiale par voie scolaire, la cartographie ne prend en compte que 38 % des effectifs inscrits en dernière année de formation. Les élèves et étudiants non retenus dans le champ de la cartographie préparent des diplômes généraux ou technologiques comme le baccalauréat. Dans l'enseignement supérieur, les étudiants en 3^e année d'une licence générale ou préparant un master indifférencié, recherche ou enseignement ne sont également pas pris en compte. Il en est de même des étudiants ingénieurs. Au sein de l'apprentissage, 94 % des apprentis en dernière année de formation correspondent au champ d'observation de la cartographie. Les 6 % restant sont positionnés essentiellement sur des diplômes d'ingénieur ou préparent des titres inscrits sur demande au RNCP.

FORMATION CONTINUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI - COMMANDE PUBLIQUE

	Effectif	Effectifs pris en compte dans la cartographie	Part des effectifs pris en compte dans la cartographie
Formation continue des demandeurs d'emploi – « commande publique »	16 540	13 352	81 %
Dont SPRFPA (hors Etaps)	15 366	12 389	81 %
Dont Pôle emploi - AFC	866	674	78 %
Dont État ou Agefiph et Fiphfp	308	289	94 %

Au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi, 81 % des actions de formation correspondent au champ de la cartographie. Parmi les 19 % restant, un certain nombre d'actions concernent des formations professionnalisantes et ne mènent pas une certification professionnelle. Par ailleurs, le service public régional de formation permanente et d'apprentissage (SPRFPA) finance également des diplômes d'accès à l'enseignement universitaire (DAEU), des licences générales, des masters (non professionnels), des formations d'ingénieurs ou encore des titres inscrits sur demande au RNCP.

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

	Effectif	Effectifs pris en compte dans la cartographie	Part des effectifs pris en compte dans la cartographie
Contrats de professionnalisation	11 178	6 602	59 %

Les actions de formation mises en œuvre au sein des contrats de professionnalisation visent dans six cas sur dix une certification professionnelle inscrite de droit au RNCP. Parmi les formations non prises en compte figurent celles, relativement nombreuses, qui mènent à un titre inscrit sur demande au RNCP (près de 1 500), voire à des formations non inscrites au RNCP. Enfin, près de 1 200 d'entre elles n'ont pas pu être identifiées de manière certaine et n'ont pas donc pas pu être retenues.

DISPOSITIFS FINANCÉS PAR LES OPCA ET OPACIF (HORS CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION)

	Effectif	Effectifs pris en compte dans la cartographie	Part des effectifs pris en compte dans la cartographie
Dispositifs des OPCA et Opacif observés dans la carto*	7 999	3 137	39 %
Dont Afdas**	245	63	26 %
Dont Agefos PME	2 592	665	26 %
Dont Fongecif	2 428	1 429	59 %
Dont Unifaf	321	208	65 %
Dont Unifformation**	2 413	772	32 %

* Dispositifs observés : CIF CDD, CIF CDI, CSP, période de professionnalisation, POE, formation hors temps de travail.

** Information issue du rapport d'activité 2013 de l'OPCA. Pour les autres OPCA, informations calculées à partir des données transmises.

Les actions de formation financées par les OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé) et Opacif (Organisme paritaire agréé au titre du congé individuel de formation), retenues par la cartographie correspondent à ces mêmes critères. Tout comme dans les autres dispositifs de formation, les formations non retenues sont composées, entre autres, de titres inscrits sur demande aux RNCP ou d'habilitations (FIMO, Caces)... De nombreuses actions de formation visent la professionnalisation, le perfectionnement ou l'élargissement des compétences. Globalement, 39 % des actions financées dans ce cadre mènent à une certification professionnelle. Ce taux varie selon les OPCA et Opacif selon les spécificités du secteur et des priorités définies propres à chaque organisme.

Par ailleurs, les OPCA et Opacif financent d'autres dispositifs de formation non pris en compte ici, tels que le plan de formation des entreprises.

PRÉCAUTIONS MÉTHODOLOGIQUES

À la lecture des données

Le **secret statistique** est appliqué sur les données des effectifs en formation présentées dans les tableaux. Ainsi les cases comprenant un effectif inférieur à 5 sont marquées d'un « s » sur la colonne des effectifs et sur celle des pourcentages quand il s'agit d'une répartition. Lorsqu'une seule case d'un tableau est soumise au secret statistique, il a été nécessaire d'appliquer un secret statistique induit (le deuxième effectif le plus petit a été marqué d'un « s », afin qu'on ne puisse pas déduire l'effectif de la case soumise au secret statistique).

Concernant les effectifs, le « - » présent dans le tableau indique que l'effectif est égal à 0.

Lorsque les effectifs sont inférieurs à 5 en 2011 et en 2013, les évolutions ne sont pas calculées dans les tableaux comme dans les cartes.

Certaines **données de 2011** présentées ici ne sont pas strictement identiques à celles contenues dans les éditions précédentes, en raison du perfectionnement du système de traitement des données et de l'évolution des sources.

À l'interprétation des données

La multitude des sources de données nécessaires à la réalisation de cette cartographie des formations professionnelles nécessite quelques précautions dans l'usage et l'analyse des données.

 **Les données des différentes voies d'accès à la qualification ne peuvent pas être sommées.** Dans les différentes voies, les périodes et les types d'observation des dispositifs ne sont en effet pas les mêmes : en formation initiale les effectifs sont comptabilisés à un instant t correspondant au début de l'année scolaire (période de référence pour ces dispositifs), alors qu'en formation continue sont observés des flux d'entrants sur une année civile. En revanche, au sein d'une même voie, les dispositifs peuvent être sommés, par exemple les effectifs de l'apprentissage et de la voie scolaire pour la formation initiale.

 **Les données des dispositifs de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation ne sont pas strictement comparables.** Les données de ces deux dispositifs constituant l'alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation) ne permettent pas de faire une analyse comparative rigoureuse de l'usage de ces deux types de contrat par les employeurs. En effet, d'un côté, les effectifs de l'apprentissage présentés ici correspondent à une photographie au 31.12 des personnes inscrites dans un centre de formation des apprentis (données issues du Conseil régional PACA). De l'autre, les données sur les contrats de professionnalisation dénombrent le nombre de contrats enregistrés au cours d'une année (données issues de la Direccte).

 **La localisation géographique des effectifs repose sur des ancrages territoriaux différents.** Pour les dispositifs de formation initiale (voie scolaire et apprentissage) ainsi que pour la formation continue des demandeurs d'emploi (« commande publique »), l'ancrage territorial repose sur la localisation des sites de formation. Pour les contrats de professionnalisation et les autres dispositifs financés par les OPCA et Opacif, les effectifs sont localisés grâce à l'implantation de l'employeur (du dernier employeur dans le cas des demandeurs d'emploi en CIF CDD et CSP et du futur employeur dans le cadre des demandeurs d'emploi en POE). Dans ces dispositifs, certaines personnes peuvent se former dans un organisme de formation se situant en dehors de la région PACA.

CARTE DES ZONES D'EMPLOI DE LA RÉGION PROVENCE – ALPES – CÔTE D'AZUR



PARTIE I

ÉTAT DES LIEUX ET MISE EN REGARD DES DIFFÉRENTES VOIES D'ACCÈS À LA QUALIFICATION

SOURCES MOBILISÉES DANS CETTE PARTIE :

Sources ①

Formation initiale (FI) voie scolaire :

EN-DEPP (BCP), Draaf, Drees

Effectifs inscrits en dernière année durant les années scolaires 2011-2012 et 2013-2014

Formation initiale (FI) apprentissage :

Conseil régional

Effectifs apprentis inscrits en CFA au 31.12.2011 et au 31.12.2013

Sources ②

Formation continue des demandeurs d'emploi – « commande publique » :

Conseil régional, DR AFPA, Pôle emploi PACA

Effectifs entrés en formation qualifiante au cours des années civiles 2011 et 2013, dans le cadre :

- *des Espaces territoriaux d'accès à la qualification (ETAQ) mis en œuvre par le Conseil régional PACA ;*
- *d'une action de formation conventionnée (AFC) financée par Pôle emploi PACA*
- *d'une formation relevant du « marché public spécifique » financée par l'État ou l'Agefiph et le Fiphfp (et dispensée par l'AFPA PACA)*

Source ③

Contrats de professionnalisation :

Dares, Direccte PACA

Contrats de professionnalisation enregistrés au cours des années civiles 2011 et 2013

Source ④

Validation des acquis de l'expérience :

Carif Espace Compétences

Dossiers recevables, passages devant un jury, validation totale ou partielle au cours des années civiles 2011 et 2013

PÉRIMÈTRE D'OBSERVATION DES VOIES DE QUALIFICATION :

Extrait du périmètre d'observation selon les dispositifs (cf. pages 10 et 11).

	Effectif	Effectifs pris en compte dans la cartographie	Part des effectifs pris en compte dans la cartographie
Formation initiale voie scolaire (en dernière année)	111 532	42 392	38 %
Formation initiale apprentissage (en dernière année)	15 252	14 334	94 %
Formation continue des demandeurs d'emploi – « commande publique »	16 540	13 352	81 %
Contrats de professionnalisation	11 178	6 602	59 %

CHAPITRE 1

EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN PACA

L'ESSENTIEL

Entre 2011 et 2013, on constate que :

- *la baisse des effectifs est présente dans toutes les voies d'accès à la qualification*
- *la baisse globale des effectifs se trouve dans la majorité des filières de formation, hormis en apprentissage*
- *l'élévation du niveau de formation est perceptible dans tous les dispositifs*

Une baisse des effectifs dans toutes les voies d'accès à la qualification

En 2013, 42 400 personnes inscrites en dernière année de formation préparent une certification professionnelle par la voie scolaire en PACA. Elles sont 14 300 en apprentissage (en dernière année), 13 400 en formation continue des demandeurs d'emploi et 6 600 en contrat de professionnalisation. Quelle que soit la voie d'accès à la qualification, les effectifs sont en baisse par rapport à 2011 (première année de mise en œuvre du CPRDFP). Avec - 25 %, les contrats de professionnalisation affichent la plus forte diminution (sur la même période la baisse de l'ensemble des contrats de professionnalisation est de 18 %). Dans les autres dispositifs, la baisse des effectifs est de - 9 % dans la voie scolaire, - 6 % en formation continue des demandeurs d'emploi et - 3 % en apprentissage.

Une baisse globale suivie par la majorité des filières de formation, hormis en apprentissage

En effet, deux filières de formation voient leurs effectifs baisser quelle que soit la voie d'accès à la qualification : « Transports, logistique » ; « Finances, banque, assurances et immobilier ». En outre, dix filières présentent une baisse d'effectifs dans trois dispositifs sur quatre, telles les filières « Commerce, vente » ou « Fonctions transverses des entreprises et des administrations ». Dans la majorité des cas c'est l'apprentissage qui se distingue par une hausse ou une stabilité des effectifs. Dans les autres filières, les évolutions sont plus contrastées d'un dispositif à l'autre.

Le contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse principalement aux jeunes de 16 à 25 ans et aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus. Ce contrat de travail peut être un CDI ou un CDD de 6 à 12 mois. Basé sur l'alternance, il permet l'acquisition d'une première qualification professionnelle ou d'une qualification complémentaire à la formation initiale en vue d'accéder à un poste déterminé dans l'entreprise. L'action de formation dure entre 15 % et 25 % de la durée totale du CDD, sans pouvoir être inférieur à 150 heures pour un CDI. Elle est financée par l'OPCA de l'employeur.

TABEAU 1 EFFECTIFS ET ÉVOLUTION PAR FILIÈRE DE FORMATION

	FI voie scolaire en dernière année			FI apprentissage en dernière année			FC demandeurs d'emploi			Contrat de professionnalisation		
	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013
1NA01 - Sciences humaines appliquées	395	261	↘↘	-	-	-	21	s	↘↘	s	-	-
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	1 430	1 137	↘↘	1 247	1 251	→	627	606	↘	104	s	↘↘
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	933	1 258	↗↗	1 763	1 901	↗	594	591	→	367	220	↘↘
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	1 569	1 544	↘	2 381	2 033	↘	1 242	1 243	→	410	353	↘
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	881	789	↘	693	667	↘	219	261	↗	35	27	↘↘
2NA06 - Fonctions transversales de la production	3 800	3 349	↘	1 465	1 342	↘	1 019	1 025	→	496	290	↘↘
2NA07 - Formations industrielles	3 438	3 001	↘	1 097	1 007	↘	423	567	↗↗	183	209	↗
2NA08 - Chimie, plasturgie	566	582	↗	100	65	↘↘	5	s	↘	44	31	↘↘
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	701	584	↘	40	17	↘↘	53	55	↗	s	s	-
3NA10 - Transports, logistique	744	671	↘	240	225	↘	1 247	1 117	↘	404	382	↘
3NA11 - Commerce, vente	5 066	4 282	↘	1 163	1 216	↗	1 570	1 421	↘	2 533	1 943	↘↘
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	9 778	8 162	↘	870	1 036	↗	2 524	2 053	↘	1 860	1 376	↘↘
3NA13 - Travail social	4 521	4 333	↘	281	306	↗	1 830	1 809	↘	336	290	↘
3NA14 - Santé	6 468	7 085	↗	803	708	↘	35	31	↘	156	186	↗
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	1 985	1 513	↘↘	641	684	↗	838	714	↘	382	334	↘
3NA16 - Coiffure, esthétique	485	523	↗	1 371	1 251	↘	88	89	↗	513	332	↘↘
3NA17 - Communication, information et culture	1 773	1 830	↗	219	167	↘↘	283	298	↗	90	77	↘
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	1 003	769	↘↘	320	230	↘↘	38	30	↘↘	595	437	↘↘
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	1 037	719	↘↘	155	228	↗↗	1 506	1 427	↘	227	95	↘↘
Total	46 573	42 392	- 9 %	14 849	14 334	- 3 %	14 162	13 352	- 6 %	8 747	6 602	- 25 %

Sources ① ② ③ - Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale voie scolaire, 4 282 personnes en dernière année préparent une certification professionnelle de la filière « Commerce, vente ». Cet effectif est en diminution par rapport à 2011.

↗↗ hausse supérieure à 20 %
 ↗ hausse de 1 à 20 %
 → évolution comprise entre + 0,9 % et - 0,9 %
 ↘ baisse de 1 % à 20 %
 ↘↘ baisse supérieure à 20 %

TABLEAU 2 ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR FILIÈRE DE FORMATION

	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation	
	Répartition 2013	Évolution 2011-2013	Répartition 2013	Évolution 2011-2013	Répartition 2013	Évolution 2011-2013	Répartition 2013	Évolution 2011-2013
1NA01 - Sciences humaines appliquées	1 %	→	-	-	0 %	→	-	-
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	3 %	→	9 %	→	5 %	→	0 %	↘
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	3 %	→	13 %	↗	4 %	→	3 %	→
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	4 %	→	14 %	↘	9 %	→	5 %	→
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	2 %	→	5 %	→	2 %	→	0 %	→
2NA06 - Fonctions transversales de la production	8 %	→	9 %	→	8 %	→	4 %	↘
2NA07 - Formations industrielles	7 %	→	7 %	→	4 %	↗	3 %	↗
2NA08 - Chimie, plasturgie	1 %	→	0 %	→	0 %	→	0 %	→
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	1 %	→	0 %	→	0 %	→	0 %	→
3NA10 - Transports, logistique	2 %	→	2 %	→	8 %	→	6 %	↗
3NA11 - Commerce, vente	10 %	→	8 %	→	11 %	→	29 %	→
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	19 %	↘	7 %	↗	15 %	↘	21 %	→
3NA13 - Travail social	10 %	→	2 %	→	14 %	→	4 %	→
3NA14 - Santé	17 %	↗	5 %	→	0 %	→	3 %	↗
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	4 %	→	5 %	→	5 %	→	5 %	→
3NA16 - Coiffure, esthétique	1 %	→	9 %	→	1 %	→	5 %	→
3NA17 - Communication, information et culture	4 %	→	1 %	→	2 %	→	1 %	→
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	2 %	→	2 %	→	0 %	→	7 %	→
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	2 %	→	2 %	→	11 %	→	1 %	↘
Total	100 %	-	100 %	-	100 %	-	100 %	-

Sources ① ② ③ – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale voie scolaire, 10 % des effectifs en dernière année préparent une certification professionnelle de la filière « Commerce, vente ». Cette proportion est stable par rapport à 2011.

↗ hausse supérieure ou égale à 1 point
 → évolution comprise entre + 0,9 point et - 0,9 point
 ↘ baisse supérieure ou égale à 1 point

Néanmoins, en deux ans, la part de chaque filière n'évolue qu'à la marge

Malgré l'ensemble des évolutions observées précédemment, la répartition des effectifs par filières de formation reste globalement inchangée. En 2013, dix filières affichent ainsi des parts strictement identiques à 2011 quelle que soit la voie d'accès à la qualification. Seules quelques filières voient leur part sensiblement soit augmenter comme la « Santé », dans la voie scolaire (qui représente désormais 17 % des effectifs), soit diminuer comme le « Bâtiment, travaux publics », en apprentissage, ou les « Fonctions transversales de la production » et les « Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs », au sein des contrats de professionnalisation. La part de la filière « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » affiche une baisse dans la voie scolaire comme en formation continue des demandeurs d'emploi.

Niveaux de formation

Niveau V : préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type BEP ou CAP.

Niveau IV : préparation d'un diplôme type brevet professionnel ou baccalauréat professionnel.

Niveau III : préparation d'un diplôme bac + 2, type BTS ou DUT.

Niveau II : préparation d'un diplôme bac + 3 ou 4, type licence professionnelle et master professionnel 1.

Niveau I : préparation d'un diplôme bac + 5, type master professionnel 2.

« Fonctions transverses des entreprises et des administrations » : une filière toujours prépondérante dans la plupart des dispositifs

Comme en 2011, les principales filières de formation demeurent :

- « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » et « Santé » au sein de la voie scolaire.
- « Bâtiment, travaux publics » et « Agroalimentaire, alimentation, cuisine » dans le cadre de l'apprentissage.
- « Commerce, vente » et « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » au sein des contrats de professionnalisation.
- « Fonctions transverses des entreprises et des administrations », « Travail social » en formation continue des demandeurs d'emploi. En revanche en 2013, la filière « Commerce, vente » est devancée par la filière « Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs », qui devient désormais la troisième filière de ce dispositif.

TABLEAU 3 EFFECTIFS ET ÉVOLUTION PAR NIVEAU DE FORMATION

	FI voie scolaire en dernière année			FI apprentissage en dernière année			FC demandeurs d'emploi			Contrat de professionnalisation		
	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013
Niveau V	10 608	8 535	↘	7 740	7 242	↘	8 966	7 958	↘	1 397	1 058	↘↘
Niveau IV	13 977	12 964	↘	3 913	3 762	↘	3 706	4 022	↗	1 797	975	↘↘
Niveau III	13 046	11 070	↘	1 933	1 941	→	1 022	934	↘	4 510	3 549	↘↘
Niveau II	3 680	5 776	↗↗	712	855	↗↗	188	207	↗	769	775	→
Niveau I	5 262	4 047	↘↘	551	534	↘	280	231	↘	274	245	↘
Total	46 573	42 392	- 9 %	14 849	14 334	- 3 %	14 162	13 352	- 6 %	8 747	6 602	- 25 %

Sources ① ② ③ – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale voie scolaire, 8 535 personnes en dernière année préparent une certification professionnelle de niveau V. Cet effectif est en diminution par rapport à 2011.

- ↗↗ hausse supérieure à 20 %
- ↗ hausse de 1 à 20 %
- évolution comprise entre + 0,9 % et - 0,9 %
- ↘ baisse de 1 % à 20 %
- ↘↘ baisse supérieure à 20 %

Réforme des certifications, conjoncture économique : des facteurs qui jouent différemment sur l'évolution des niveaux de formation selon les dispositifs

En formation initiale voie scolaire, les évolutions par niveau de formation sont fortement marquées par la réforme des certifications :

- Le niveau V, en forte baisse, connaît la disparition des BEP en 2012.
- Au niveau IV, le nombre d'élèves en dernière année du bac professionnel n'a pas retrouvé en 2013 son niveau de 2011, année où ont ponctuellement cohabité les bacs pro en deux et trois ans.
- Au niveau III, la baisse des effectifs est directement liée à la réforme du diplôme d'État « Infirmier » qui passe en 2012 au niveau II. Ce diplôme concerne de nombreux formés en région (2 400 en voie scolaire et 140 en apprentissage).
- Au niveau I, la diminution du nombre d'étudiants est due à la réforme de l'enseignement supérieur, qui requalifie de nombreux masters professionnels en masters indifférenciés (à finalité professionnelle et de recherche) ou en masters enseignement, tous deux exclus du champ de la cartographie (cf. Introduction, page 10).

L'apprentissage est également concerné par ces évolutions mais dans une moindre mesure du fait du caractère essentiellement professionnel de ses diplômes.

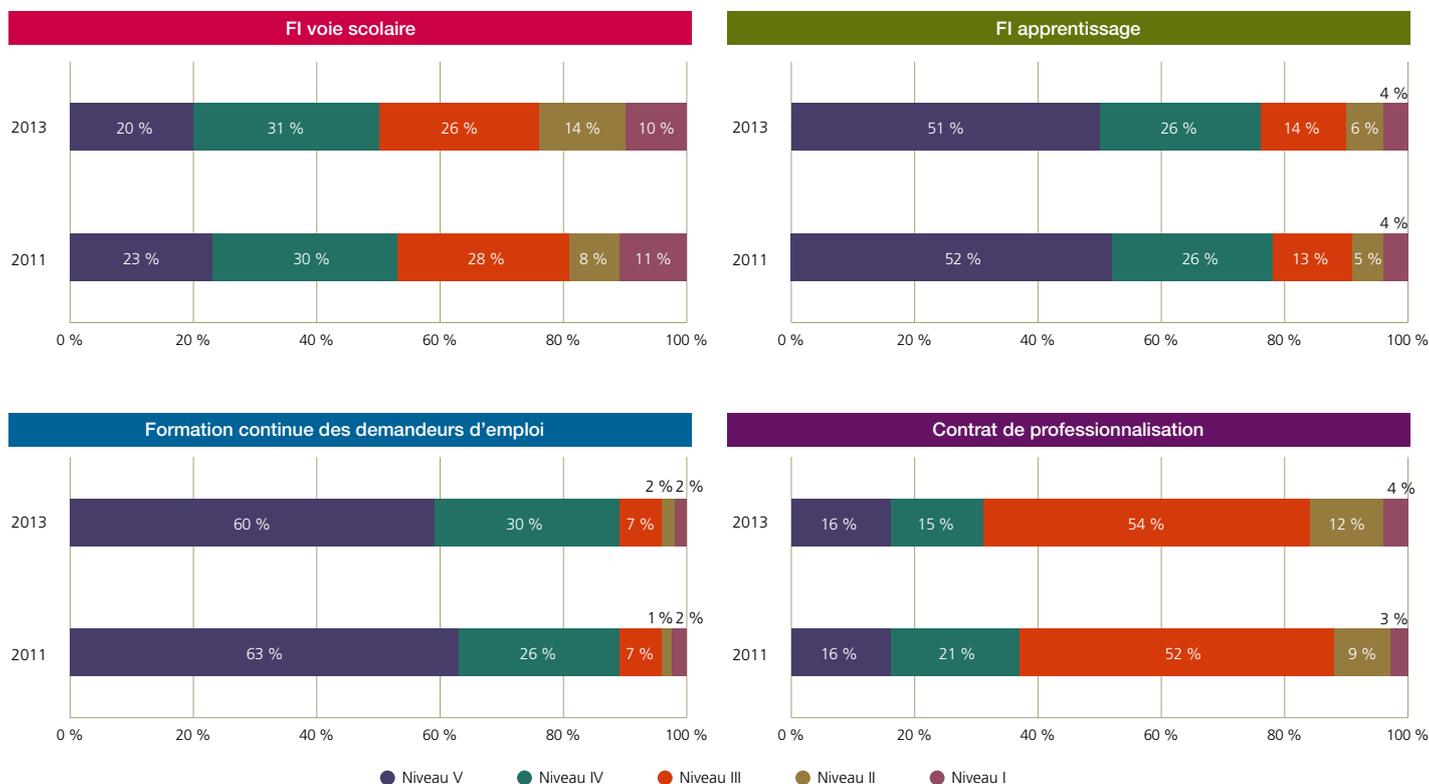
La baisse de l'apprentissage aux niveaux V et IV peut également être attribuée à la dégradation de la conjoncture économique des entreprises, en particulier dans les secteurs employant les premiers niveaux de qualification. Cela concerne notamment les filières de formation « Bâtiment, travaux publics », « Formations transversales de la production » et de manière moins marquée « Formations industrielles », connexes aux secteurs les plus en difficulté.

Les dynamiques observées en formation continue sont différentes. Dans la formation continue des demandeurs d'emploi, le niveau V baisse fortement au profit du niveau IV. Cette évolution est principalement attribuée à la filière « Agroalimentaire, alimentation, cuisine », où l'on constate un transfert d'effectifs entre 2011 et 2013 des CAP « Cuisine », « Boulanger » aux bacs pro « Cuisine », « Boulanger », par exemple.

Par ailleurs, cette voie d'accès à la qualification est également marquée par la baisse du nombre de demandeurs d'emploi préparant un titre professionnel (TP) de niveau V ou III, contrairement à ce qui est observé au niveau II, avec par exemple le développement du TP « Concepteur-développeur informatique ».

La baisse des signataires d'un contrat de professionnalisation affecte massivement les trois premiers niveaux de formation. En effet, l'évolution de ces effectifs témoigne de la persistance d'un contexte économique dégradé et des effets de la mise en œuvre des emplois d'avenir en 2012. Les niveaux de formation II et I résistent mieux, les emplois d'avenir ciblant principalement les premiers niveaux de qualification.

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR NIVEAU DE FORMATION



Sources ① ② ③ – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale voie scolaire, 20 % des effectifs en dernière année préparent une certification professionnelle de niveau V. Cette proportion était de 23 % en 2011.

En deux ans, une élévation du niveau de formation perceptible dans tous les dispositifs

Ces évolutions influencent la structure par niveau de formation quelle que soit la voie d'accès à la qualification.

Au sein de la voie scolaire, la part du niveau II augmente fortement (+ 6 points) entre 2011 et 2013 tandis que la part du niveau V diminue de 3 points. Ce niveau baisse dans les mêmes proportions en formation continue des demandeurs d'emploi au profit du niveau IV (+ 4 points). En revanche, la part du niveau IV décroît de manière notable (– 6 points) dans les contrats de professionnalisation en faveur de l'ensemble des niveaux de l'enseignement supérieur.

C'est au sein de l'apprentissage que la répartition des effectifs par niveau évolue le moins fortement même si on observe également une élévation de la part des niveaux supérieurs au bac (+ 2 points).

LES CQP PRÉPARÉS DANS LE CADRE DE LA FORMATION CONTINUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI ET DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est une certification reconnue par les branches professionnelles mais il ne correspond pas à un niveau de formation spécifique.

- Dans le cadre des contrats de professionnalisation, près de 1 400 personnes préparent un CQP en 2013. C'est toujours dans ce dispositif que les formations visant un CQP sont les plus fréquentes. La quasi-totalité des filières de formation est représentée mais trois d'entre elles concentrent 70 % des effectifs : « Commerce, vente » (39 %), « Formations industrielles (18 %) et « Moteurs et mécanique auto » (11 %). Parmi les formés visant l'obtention d'un CQP via un contrat de professionnalisation, on décompte : 38 % de femmes et 64 % de moins de 26 ans.
- Au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi, plus de 300 stagiaires préparent également un CQP, dont près de sept sur dix dans les filières « Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs ». Au sein de cette filière, près de 170 personnes préparent en 2013 le CQP « Agent de prévention et de sécurité ».

EFFECTIFS ET RÉPARTITION DES FORMÉS VISANT UN CQP PAR FILIÈRE DE FORMATION

	FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation	
	Effectifs 2013	Répartition 2013	Effectifs 2013	Répartition 2013
1NA01 - Sciences humaines appliquées	-	-	-	-
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	23	7 %	12	1 %
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	-	-	20	1 %
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	-	-	26	2 %
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	12	4 %	152	11 %
2NA06 - Fonctions transversales de la production	31	10 %	54	4 %
2NA07 - Formations industrielles	21	7 %	251	18 %
2NA08 - Chimie, plasturgie	s	s	20	1 %
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	-	-	s	s
3NA10 - Transports, logistique	-	-	16	1 %
3NA11 - Commerce, vente	-	-	537	39 %
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	-	-	87	6 %
3NA13 - Travail social	-	-	9	1 %
3NA14 - Santé	-	-	s	s
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	s	s	73	5 %
3NA16 - Coiffure, esthétique	-	-	28	2 %
3NA17 - Communication, information et culture	-	-	-	-
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	-	-	27	2 %
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	213	69 %	50	4 %
Total	308	100 %	1 369	100 %

Sources : Conseil régional, DR AFPA, Pôle emploi PACA ; Dares, Direccte PACA – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013, au sein des contrats de professionnalisation, la filière « Commerce, vente » rassemble 39 % des personnes préparant un CQP (soit 537 personnes).

CHAPITRE 2

CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

L'ESSENTIEL

Entre 2011 et 2013, on constate que :

- la baisse des effectifs en apprentissage **épargne les femmes**
- en formation continue, la part des femmes diminue mais elle augmente en apprentissage
- l'élévation du niveau de formation en voie scolaire est surtout portée par les femmes
- les hommes restent **plus fortement concentrés** que les femmes sur les premiers niveaux de formation dans la plupart des dispositifs

- la part des jeunes de moins de 26 ans baisse en formation continue

- le nombre de travailleurs handicapés en formation par apprentissage augmente de façon notable
- la concentration des travailleurs handicapés par filière de formation s'atténue sensiblement
- les proportions de travailleurs handicapés sont toujours plus importantes **en apprentissage au niveau V et en contrat de professionnalisation au niveau III**

Précautions : au sein des contrats de professionnalisation en 2013, pour 426 personnes la variable « sexe » n'est pas renseignée. Ces personnes sont concentrées essentiellement dans les filières « Bâtiments, travaux publics » et « Formations transversales de la production ». Aussi pour pouvoir présenter des évolutions fiables entre 2011 et 2013, tous les tableaux sexués sont réalisés sans tenir compte de ces deux filières. Ces modalités de calcul tendent toutefois à surestimer la part des femmes dans le dispositif : à titre indicatif, dans les éditions précédentes, la part des femmes était de 53 % en 2011.

1. SEXE

TABLEAU 4 NOMBRE DE FEMMES ET ÉVOLUTION PAR NIVEAU DE FORMATION

	FI voie scolaire en dernière année			FI apprentissage en dernière année			FC demandeurs d'emploi*			Contrat de professionnalisation**		
	Effectifs femmes 2011	Effectifs femmes 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs femmes 2011	Effectifs femmes 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs femmes 2011	Effectifs femmes 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs femmes 2011	Effectifs femmes 2013	Évolution 2011-2013
Niveau V	7 092	5 210	↘↘	1 788	1 824	↗	3 472	2 989	↘	502	465	↘
Niveau IV	5 854	5 936	↗	1 532	1 488	↘	2 134	2 190	↗	999	495	↘↘
Niveau III	7 371	5 771	↘↘	942	835	↘	459	448	↘	2 576	1 861	↘↘
Niveau II	2 034	3 889	↗↗	321	424	↗↗	103	98	↘	334	331	→
Niveau I	3 058	2 391	↘↘	258	274	↗	171	137	↘	157	127	↘
Total	25 409	23 197	- 9 %	4 841	4 845	0 %	6 339	5 862	- 8 %	4 568	3 279	- 28 %

Sources ① ② ③ – Traitement ORM.

* Données hors Pôle emploi. ** Hors filières « Bâtiments, travaux publics » et « Formations transversales de la production ».

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale voie scolaire, 5 210 femmes préparent une certification professionnelle de niveau V. Cet effectif est en forte diminution par rapport à 2011.

- ↗↗ hausse supérieure à 20 %
- ↗ hausse de 1 à 20 %
- évolution comprise entre + 0,9 % et - 0,9 %
- ↘ baisse de 1 % à 20 %
- ↘↘ baisse supérieure à 20 %

Les femmes épargnées par la baisse des effectifs en apprentissage

La baisse globale des effectifs constatée entre 2011 et 2013 se manifeste chez les femmes dans l'ensemble des voies d'accès à la qualification, hormis en apprentissage. Dans ce dispositif, les effectifs féminins se maintiennent : les femmes se démarquent ainsi de la diminution que rencontrent leurs homologues masculins. En formation initiale par voie scolaire, la diminution des effectifs chez les femmes est identique à celle constatée pour l'ensemble des publics. Dans les deux dispositifs de formation continue, la baisse est en revanche un peu plus forte pour ces dernières.

Au niveau III, une diminution des effectifs féminins généralisée à l'ensemble des dispositifs

Analysées plus finement par niveaux de formation, les évolutions des effectifs féminins entre 2011 et 2013 apparaissent particulièrement marquées dans la voie scolaire : le nombre de femmes se réduit de manière importante aux niveaux V, III et I. La diminution massive des BEP, la réforme du diplôme d'infirmier comme celle des masters affectent en effet principalement les femmes, les formations visant ces certifications étant féminisées voire très féminisées.

Dans les trois autres dispositifs, le nombre de femmes préparant une certification de niveau III diminue également. Cette baisse est particulièrement forte dans les contrats de professionnalisation. Elle est notamment attribuée à une diminution des effectifs préparant un BTS, en particulier dans la filière « Fonctions transverses des entreprises et des administrations », où les femmes sont très présentes. Cette baisse est en revanche plus atténuée en formation continue des demandeurs d'emploi et en apprentissage. Dans ce dernier dispositif, la diminution du nombre d'apprenties à ce niveau de formation est également liée à la réforme du diplôme d'infirmier.

Concernant les autres niveaux de formation, les évolutions sont plus contrastées d'un dispositif à l'autre.

TABLEAU 5 PART DES FEMMES ET ÉVOLUTION PAR NIVEAU DE FORMATION

	FI voie scolaire en dernière année			FI apprentissage en dernière année			FC demandeurs d'emploi*			Contrat de professionnalisation**		
	Part femmes 2011	Part femmes 2013	Évolution 2011-2013	Part femmes 2011	Part femmes 2013	Évolution 2011-2013	Part femmes 2011	Part femmes 2013	Évolution 2011-2013	Part femmes 2011	Part femmes 2013	Évolution 2011-2013
Niveau V	67 %	61 %	↘	23 %	25 %	↗	42 %	40 %	↘	48 %	52 %	↗
Niveau IV	42 %	46 %	↗	39 %	40 %	→	60 %	56 %	↘	62 %	63 %	→
Niveau III	57 %	52 %	↘	49 %	43 %	↘	52 %	51 %	→	60 %	57 %	↘
Niveau II	55 %	67 %	↗	45 %	50 %	↗	55 %	47 %	↘	51 %	49 %	↘
Niveau I	58 %	59 %	→	47 %	51 %	↗	61 %	59 %	↘	58 %	54 %	↘
Total	55 %	55 %	+ 0,2 pt	33 %	34 %	+ 1,2 pt	48 %	46 %	- 1,9 pt	58 %	56 %	- 3,0 pts

Sources ① ② ③ – Traitement ORM.

* Données hors Pôle emploi.

** Hors filières « Bâtiments, travaux publics » et « Formations transversales de la production ».

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale voie scolaire, 61 % des personnes préparant une certification professionnelle de niveau V sont des femmes. Cette proportion est en diminution par rapport à 2011.

↗ hausse supérieure ou égale à 1 point
→ évolution comprise entre + 0,9 point et - 0,9 point
↘ baisse supérieure ou égale à 1 point

En formation continue, la part des femmes diminue mais elle augmente en apprentissage

Les évolutions d'effectifs décrites ci-dessus ont entraîné une légère augmentation de la part des femmes parmi les apprentis (+ 1,2 point), une stabilité parmi les élèves et étudiants et une diminution parmi les signataires d'un contrat de professionnalisation ainsi que parmi les demandeurs d'emploi en formation (respectivement - 3 points et - 1,9 point). Les contrastes observés en 2011 entre les dispositifs en matière de représentation des femmes s'atténuent légèrement en 2013 : leur part s'échelonne désormais de 34 % en apprentissage à 56 % dans les contrats de professionnalisation.

En termes de niveau de formation, ces évolutions modifient également la part des femmes. Elles se traduisent notamment par une diminution ou une relative stagnation de la proportion de femmes au niveau III dans l'ensemble des voies d'accès à la qualification. Par exemple, en 2013, 52 % des personnes préparant une certification de niveau III par le biais de la voie scolaire sont des femmes alors qu'elles étaient 57 % deux ans auparavant. À l'inverse, la part des femmes au niveau II est en augmentation dans la voie scolaire comme en apprentissage. Ce n'est en revanche pas le cas dans les deux dispositifs de formation continue où la part des femmes diminue ou stagne à tous les niveaux de formation, à l'exception du niveau V dans les contrats de professionnalisation.

TABLEAU 6 RÉPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES PAR NIVEAU DE FORMATION

	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi*		Contrat de professionnalisation**	
	Répartition femmes 2013	Répartition hommes 2013	Répartition femmes 2013	Répartition hommes 2013	Répartition femmes 2013	Répartition hommes 2013	Répartition femmes 2013	Répartition hommes 2013
Niveau V	22 %	17 %	38 %	57 %	51 %	65 %	14 %	17 %
Niveau IV	26 %	37 %	31 %	24 %	37 %	25 %	15 %	11 %
Niveau III	25 %	28 %	17 %	12 %	8 %	6 %	57 %	54 %
Niveau II	17 %	10 %	9 %	5 %	2 %	2 %	10 %	13 %
Niveau I	10 %	9 %	6 %	3 %	2 %	1 %	4 %	4 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Sources ① ② ③ – Traitement ORM.

* Données hors Pôle emploi. ** Hors filières « Bâtiments, travaux publics » et « Formations transversales de la production ».

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale voie scolaire, 22 % des femmes et 17 % des hommes préparent une certification professionnelle de niveau V.

Depuis 2011, l'élévation du niveau de formation en voie scolaire est surtout portée par les femmes

La répartition des femmes et des hommes par niveau de formation permet de mieux caractériser les modifications intervenues entre 2011 et 2013. Ainsi, au sein de la voie scolaire, l'élévation du niveau de formation identifiée dans le précédent chapitre profite surtout aux femmes : l'augmentation de la part des niveaux IV (+ 3 points) et II (+ 9 points) conjuguée à la baisse des niveaux V (- 6 points) et III (- 4 points) ne sont perceptibles que pour ces dernières. C'est d'ailleurs quasiment le seul dispositif où les femmes se singularisent. En effet, en formation continue des demandeurs d'emploi, la diminution de la part du niveau V (- 4 points) au profit du niveau IV (+ 4 points) touche les hommes comme les femmes. De même, dans les contrats de professionnalisation, la baisse importante de la part du niveau IV concerne tout autant les femmes que les hommes (- 7 points dans les deux cas).

Les hommes restent plus fortement concentrés que les femmes sur les premiers niveaux de formation dans la plupart des dispositifs

En 2013 comme en 2011, les hommes demeurent concentrés sur les deux premiers niveaux de formation dans tous les dispositifs, hormis les contrats de professionnalisation. Ainsi, 90 % des hommes en formation continue des demandeurs d'emploi préparent une formation de niveau V ou IV, contre seulement 28 % au sein des contrats de professionnalisation. La répartition des femmes par niveau de formation reste un peu plus homogène. Au sein des contrats de professionnalisation, plus de la moitié des hommes et des femmes sont toujours concentrés au niveau III.

TABLEAU 7 NOMBRE DE FEMMES ET ÉVOLUTION PAR FILIÈRE DE FORMATION

	FI voie scolaire en dernière année			FI apprentissage en dernière année			FC demandeurs d'emploi*			Contrat de professionnalisation**		
	Effectifs femmes 2011	Effectifs femmes 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs femmes 2011	Effectifs femmes 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs femmes 2011	Effectifs femmes 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs femmes 2011	Effectifs femmes 2013	Évolution 2011-2013
1NA01 - Sciences humaines appliquées	267	179	↘↘	-	-	-	17	s	↘↘	s	-	-
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	501	450	↘	154	148	↘	155	149	↘	21	s	↘↘
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	470	509	↗	331	389	↗	237	244	↗	133	91	↘↘
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	193	208	↗	44	36	↘	71	82	↗	Non fiable		
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	24	19	↘↘	7	14	↗↗	8	13	↗↗	-	-	-
2NA06 - Fonctions transversales de la production	91	85	↘	12	11	↘	22	16	↘↘	Non fiable		
2NA07 - Formations industrielles	358	264	↘↘	49	65	↗↗	22	34	↗↗	19	29	↗↗
2NA08 - Chimie, plasturgie	300	317	↗	66	49	↘↘	5	s	↘↘	28	16	↘↘
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	638	520	↘	29	8	↘↘	46	48	↗	s	s	-
3NA10 - Transports, logistique	179	129	↘↘	47	52	↗	130	132	↗	125	120	↘
3NA11 - Commerce, vente	3 029	2 441	↘	748	770	↗	981	855	↘	1 262	907	↘↘
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	6 149	5 025	↘	516	602	↗	1 724	1 402	↘	1 402	926	↘↘
3NA13 - Travail social	4 109	3 888	↘	254	276	↗	1 564	1 638	↗	276	251	↘
3NA14 - Santé	5 230	5 717	↗	657	600	↘	18	18	→	97	124	↗↗
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	1 305	1 033	↘↘	350	389	↗	538	440	↘	218	177	↘
3NA16 - Coiffure, esthétique	460	510	↗	1 234	1 128	↘	80	78	↘	466	287	↘↘
3NA17 - Communication, information et culture	995	1 136	↗	81	58	↘↘	107	123	↗	61	46	↘↘
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	622	463	↘↘	185	146	↘↘	24	19	↘↘	370	265	↘↘
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	489	304	↘↘	77	104	↗↗	590	559	↘	84	26	↘↘
Total	25 409	23 197	- 9 %	4 841	4 845	0 %	6 339	5 862	- 8 %	4 568	3 279	- 28 %

Sources ① ② ③ – Traitement ORM.

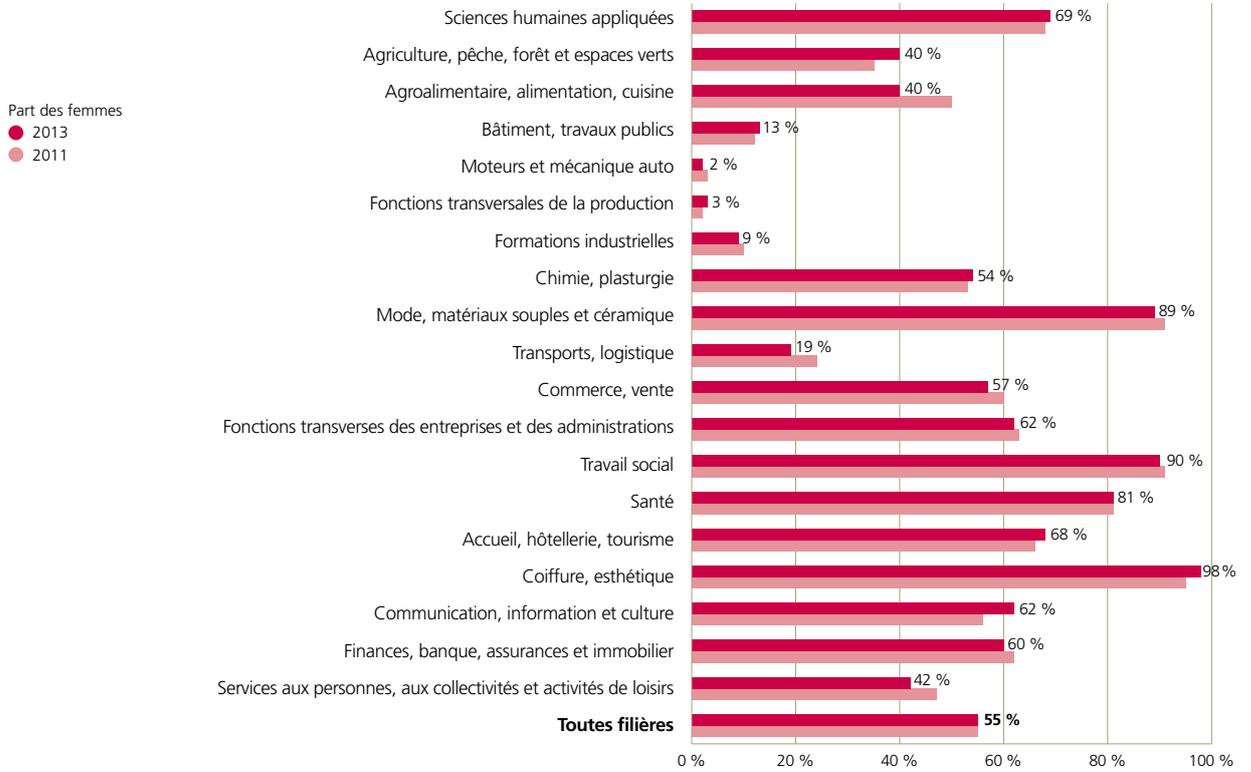
* Données hors Pôle emploi. ** Hors filières « Bâtiments, travaux publics » et « Formations transversales de la production ».

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale voie scolaire, 2 441 femmes préparent une certification professionnelle de la filière « Commerce, vente ». Cet effectif est en diminution par rapport à 2011.

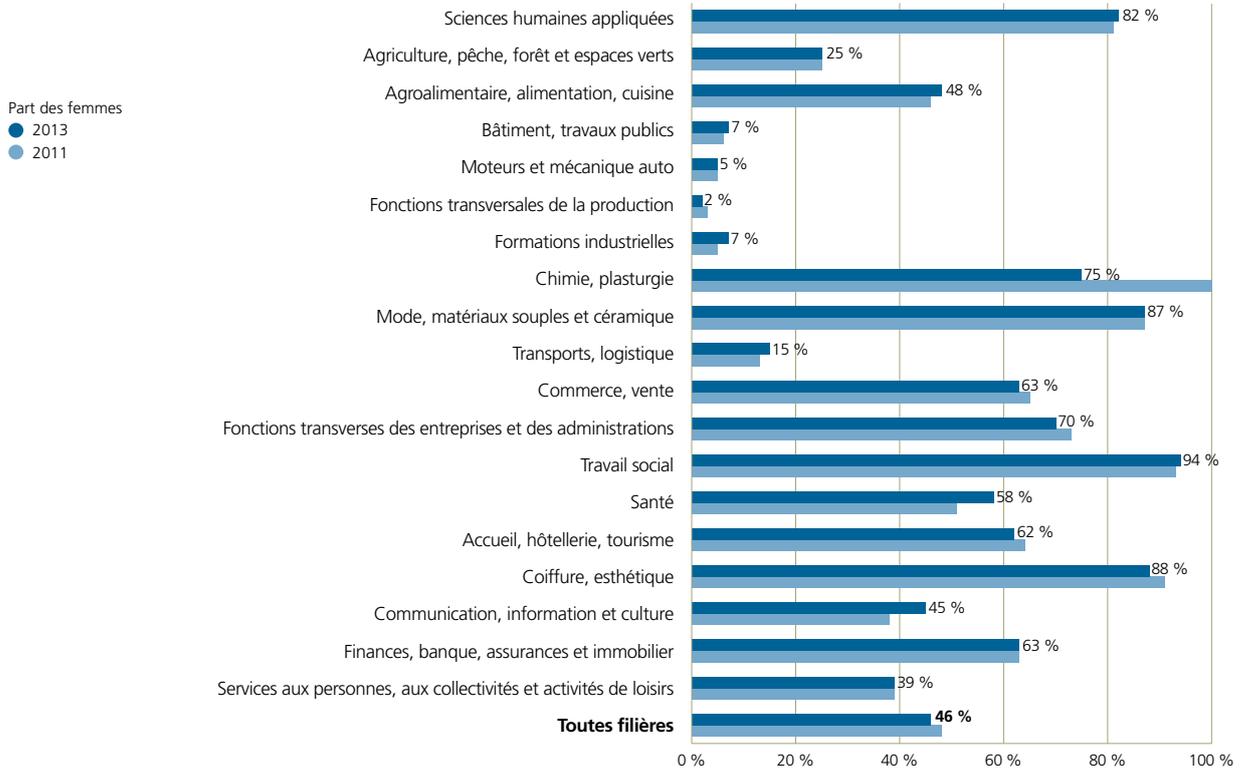
↗↗ hausse supérieure à 20 %
 ↗ hausse de 1 à 20 %
 → évolution comprise entre + 0,9 % et - 0,9 %
 ↘ baisse de 1 à 20 %
 ↘↘ baisse supérieure à 20 %

GRAPHIQUE 2 PART DES FEMMES PAR FILIÈRE DE FORMATION

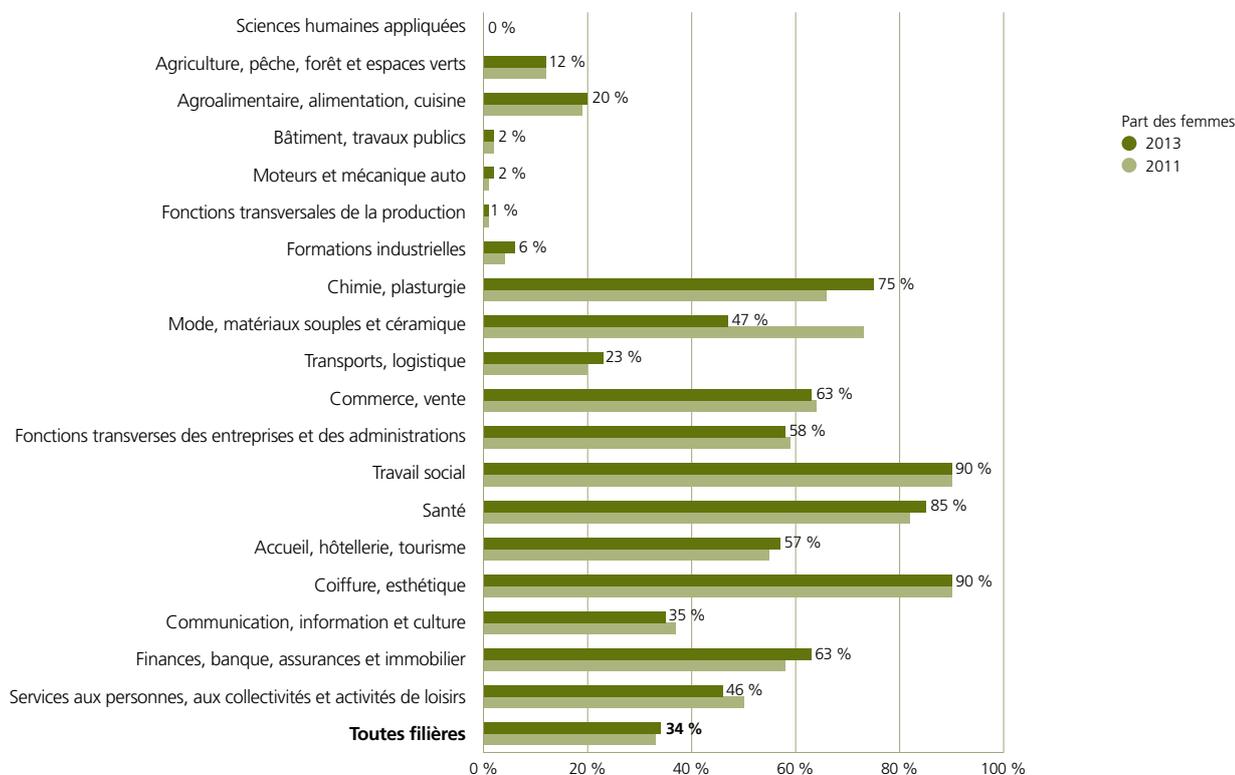
Formation initiale voie scolaire



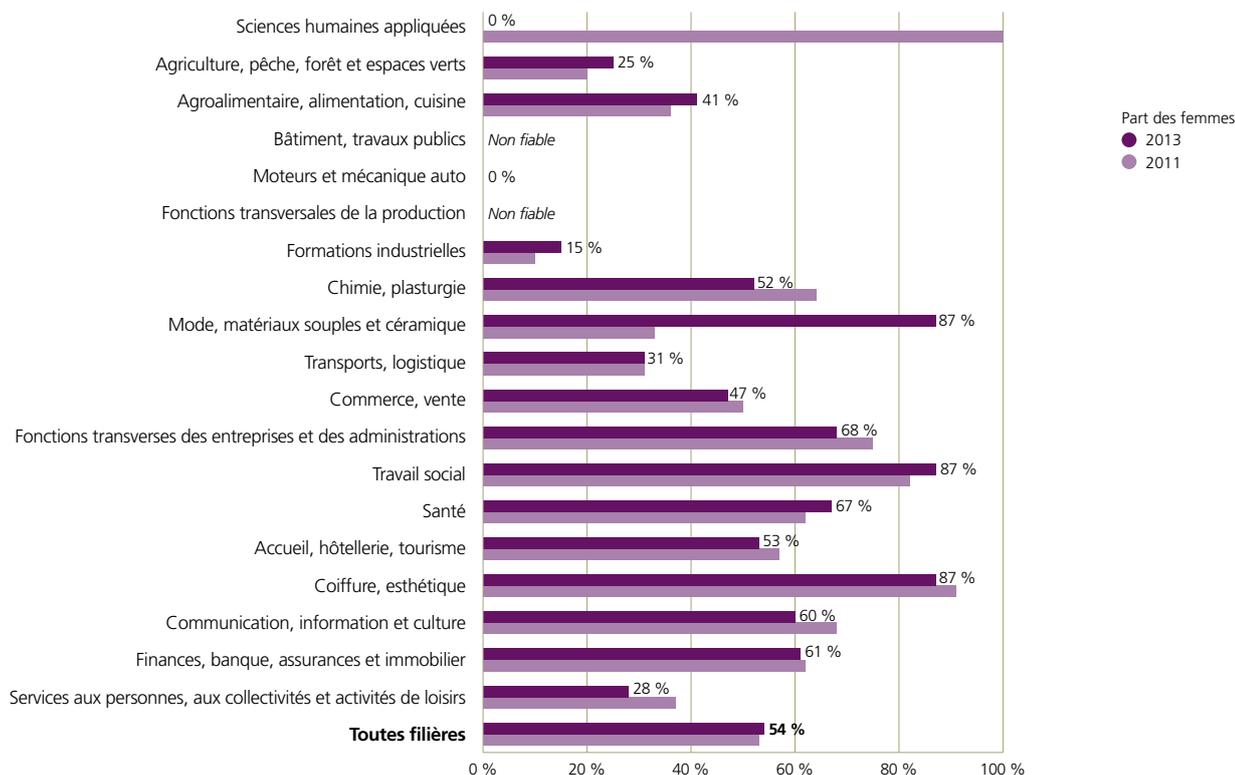
Formation continue des demandeurs d'emploi*



Formation initiale apprentissage



Contrat de professionnalisation**



Sources ① ② ③ – Traitement ORM.

* Données hors Pôle emploi. ** Hors filières « Bâtiments, travaux publics » et « Formations transversales de la production ».

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale voie scolaire, 57 % des effectifs en formation dans la filière « Commerce, vente » sont des femmes. Cette proportion est en diminution par rapport à 2011.

Des évolutions par filière de formation spécifiques aux femmes, en apprentissage et en formation continue des demandeurs d'emploi

Les évolutions par filière régionale de formation, observées entre 2011 et 2013 pour l'ensemble des effectifs, se vérifient en grande partie pour les femmes. Il en va ainsi pour les contrats de professionnalisation et la voie scolaire où les mouvements généraux à la hausse comme à la baisse s'observent également dans les effectifs féminins quelle que soit la filière (à l'exception de la filière « Bâtiment, travaux publics », dans la voie scolaire) : dans ces deux dispositifs les femmes sont majoritaires et portent la tendance.

Ce constat se vérifie également en apprentissage et en formation continue des demandeurs d'emploi dans 8 filières sur 19 : « Chimie, plasturgie », « Mode, matériaux souples et céramique », « Commerce, vente », « Fonctions transverses des entreprises et des administrations », « Accueil, hôtellerie, tourisme », « Communication, information et culture », « Finances, banque, assurances et immobilier » et « Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs ». La forte présence des femmes dans la plupart d'entre elles peut, à nouveau, être évoquée comme facteur explicatif.

Dans deux autres filières plus masculines les femmes affichent des spécificités en termes d'évolution. Ainsi, dans les filières « Bâtiment, travaux publics » ou « Transports, logistique », les effectifs féminins sont en hausse dans deux dispositifs sur quatre (la voie scolaire et la formation continue des demandeurs d'emploi, pour la première ; l'apprentissage et la formation continue des demandeurs d'emploi, pour la seconde) dans un contexte général de baisse ou de stabilité.

Dans les autres filières, les divergences d'évolution sont le fait soit de l'apprentissage soit de la formation continue des demandeurs d'emploi, telle l'augmentation du nombre d'apprenties dans les « Formations industrielles » ou de demandeuses d'emploi en formation dans le « Travail social » alors que l'ensemble des effectifs diminue.

La part des femmes dans les filières de formation évolue surtout en formation continue

Les évolutions de la part des femmes par filière de formation sont plus ou moins marquées selon les voies d'accès à la qualification. Dans la voie scolaire, la proportion de femmes dans chaque filière reste relativement stable entre 2011 et 2013. Il en va de même au sein de l'apprentissage, à l'exception des filières « Chimie, plasturgie » et « Mode, matériaux souples et céramique » où la part des femmes augmente, pour l'une, et diminue, pour l'autre, de manière notable. Dans ces deux dispositifs de formation initiale, le caractère sexué des filières de formation souligné en 2011 reste d'actualité en 2013.

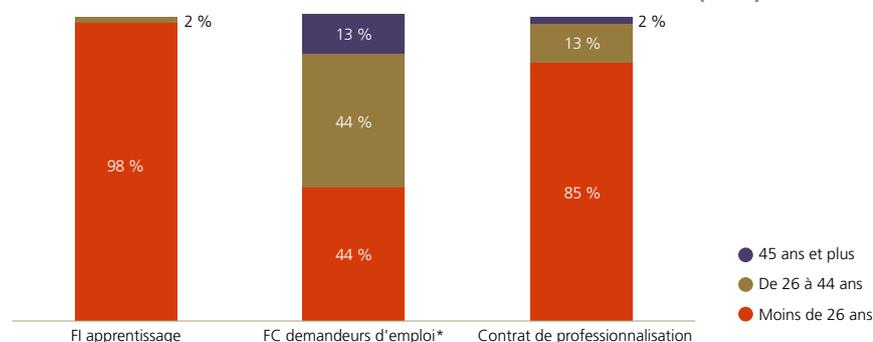
En revanche, dans les deux dispositifs de formation continue, quelques filières se féminisent sensiblement :

- « Santé » (désormais, les femmes sont majoritaires en formation continue des demandeurs d'emploi) ;
- « Communication, information et culture », dans le cadre de la formation continue des demandeurs d'emploi ;
- « Agroalimentaire, alimentation, cuisine » et « Travail social » au sein des contrats de professionnalisation.

À l'inverse, dans ces deux dispositifs, la part des femmes diminue sensiblement dans la filière « Chimie, plasturgie », mais les effectifs sont très faibles.

2. ÂGE

GRAPHIQUE 3 RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE (2013)



Sources ① ② ③ – Traitement ORM.

* Données hors Pôle emploi. Données de la formation initiale voie scolaire non disponibles.

Note de lecture : En 2013, au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi, 44 % des effectifs ont moins de 26 ans.

TABLEAU 8 PART DES MOINS DE 26 ANS ET ÉVOLUTION PAR NIVEAU DE FORMATION

	FI apprentissage en dernière année			FC demandeurs d'emploi*			Contrat de professionnalisation		
	Part moins de 26 ans 2011	Part moins de 26 ans 2013	Évolution 2011-2013	Part moins de 26 ans 2011	Part moins de 26 ans 2013	Évolution 2011-2013	Part moins de 26 ans 2011	Part moins de 26 ans 2013	Évolution 2011-2013
Niveau V	99 %	99 %	→	53 %	48 %	↘	70 %	62 %	↘
Niveau IV	98 %	97 %	→	52 %	41 %	↘	82 %	82 %	→
Niveau III	95 %	95 %	→	31 %	23 %	↘	93 %	92 %	→
Niveau II	98 %	98 %	→	30 %	28 %	↘	92 %	90 %	↘
Niveau I	96 %	94 %	↘	16 %	20 %	↗	74 %	73 %	→
Total	98 %	98 %	- 0,4 pt	50 %	44 %	- 6,7 pts	87 %	85 %	- 1,4 pt

Sources ① ② ③ – Traitement ORM. * Données hors Pôle emploi.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi, 48 % des effectifs préparant une certification professionnelle de niveau V ont moins de 26 ans. Cette proportion est en diminution par rapport à 2011.

↗ hausse supérieure ou égale à 1 point
 → évolution comprise entre + 0,9 point et - 0,9 point
 ↘ baisse supérieure ou égale à 1 point

En deux ans, une baisse de la part des jeunes dans les deux dispositifs de formation continue

En 2013, les jeunes de moins de 26 ans représentent de 44 % des demandeurs d'emploi en formation continue à 98 % des apprentis.

En apprentissage, la prépondérance des jeunes est perceptible à tous les niveaux de formation. Par ailleurs, leur proportion est stable entre 2011 et 2013, hormis au niveau I (- 2 points).

En formation continue des demandeurs d'emploi, le constat fait en 2011 d'une baisse progressive de la part des jeunes à mesure que le niveau augmente ne se vérifie plus entièrement en 2013. Entre ces deux années, la proportion de jeunes baisse sensiblement dans ce dispositif (- 6,7 points). Cette évolution globale se répercute à tous les niveaux de formation, hormis au niveau I (+ 4 points).

Au sein des contrats de professionnalisation, la part des jeunes, toujours élevée (85 %), baisse toutefois légèrement (- 1,4 point). Cette part varie sensiblement d'un niveau de formation à l'autre. En 2013, elle s'échelonne de 62 % au niveau V à 92 % au niveau III. Cette amplitude s'est même renforcée depuis 2011 avec la forte baisse des moins de 26 ans au niveau V (- 8 points).

3. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

TABEAU 9 EFFECTIFS ET RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS (TH) PAR FILIÈRE DE FORMATION

	FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi*		Contrat de professionnalisation	
	Effectifs TH 2013	Répartition TH 2013	Effectifs TH 2013	Répartition TH 2013	Effectifs TH 2013	Répartition TH 2013
1NA01 - Sciences humaines appliquées	-	-	s	s	-	-
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	13	17 %	37	5 %	-	-
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	15	19 %	21	3 %	s	s
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	6	8 %	85	10 %	s	s
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	s	s	19	2 %	-	-
2NA06 - Fonctions transversales de la production	5	6 %	62	8 %	s	s
2NA07 - Formations industrielles	-	-	28	4 %	s	s
2NA08 - Chimie, plasturgie	-	-	-	-	-	-
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	-	-	s	s	-	-
3NA10 - Transports, logistique	s	s	43	5 %	s	s
3NA11 - Commerce, vente	6	8 %	40	5 %	22	24 %
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	6	8 %	274	33 %	38	42 %
3NA13 - Travail social	11	14 %	83	10 %	10	11 %
3NA14 - Santé	s	s	s	s	s	s
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	-	-	29	4 %	5	6 %
3NA16 - Coiffure, esthétique	s	s	6	1 %	s	s
3NA17 - Communication, information et culture	-	-	16	2 %	s	s
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	s	s	s	s	s	s
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	s	s	73	9 %	-	-
Total	77	100 %	824	100 %	90	100 %
Évolution des effectifs TH 2011/13	+ 15 %		- 1 %		- 35 %	
Part des TH 2013	0,5 %		6,5 %		1,4 %	

Sources ① ② ③ – Traitement ORM. * Données hors Pôle emploi.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi, 5 % des personnes reconnues travailleurs handicapés (soit 40 personnes) préparent une certification professionnelle de la filière « Commerce, vente ». Dans ce dispositif, toutes filières confondues, le nombre de travailleurs handicapés a diminué de 5 % par rapport à 2011 et la part des travailleurs handicapés est de 6,3 % en 2013.

En 2013, parmi les personnes en formation professionnelle en PACA, on recense :

- 820 demandeurs d'emploi travailleurs handicapés en formation certifiante dans le cadre de la formation continue des demandeurs d'emploi – commande publique (hors Pôle emploi) ;
- 90 travailleurs handicapés préparant une formation certifiante dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ;
- 80 apprentis reconnus travailleurs handicapés en dernière année de formation (dans un CFA de milieu ordinaire).

Au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi, sont compris d'une part les travailleurs handicapés accédant aux formations certifiantes du SPRFPA (dans le cadre de la convention quadriennale entre l'Agefiph, la Région PACA et le Fiphfp), et d'autre part les formations mises en œuvre par l'AFPA PACA dans le cadre de demandes individuelles des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prises en charge directement par l'Agefiph et le Fiphfp.

Une augmentation notable du nombre de travailleurs handicapés en formation par apprentissage

La part des travailleurs handicapés dans les différents dispositifs de formation varie fortement : elle va de moins de 1 % au sein de l'apprentissage à plus de 6 % au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi.

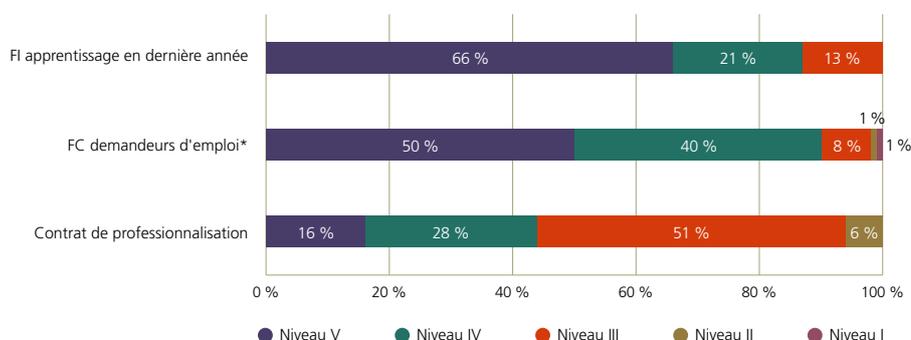
Entre 2011 et 2013, le nombre de travailleurs handicapés en formation n'a augmenté qu'en apprentissage (+ 15 % ; il représente toutefois moins de 80 apprentis en 2013), alors que pour l'ensemble des publics les effectifs ont diminué sur la même période dans ce dispositif (- 3 %). Au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi, leur nombre diminue très légèrement (- 1 %), pendant que la baisse qui touche l'ensemble des demandeurs d'emploi en formation est plus conséquente (- 6 %).

Les effectifs de travailleurs handicapés parmi les signataires d'un contrat de professionnalisation ont reculé de manière plus marquée (- 35 %). L'ampleur de cette baisse n'est pas spécifique aux formations certifiantes, elle se retrouve sur l'ensemble des signataires d'un contrat de professionnalisation en situation de handicap.

La concentration des travailleurs handicapés par filière de formation s'atténue sensiblement

En matière de filières de formation, les travailleurs handicapés se concentrent assez fortement dans les « Fonctions transverses des entreprises et des administrations », en formation continue des demandeurs d'emploi comme au sein des contrats de professionnalisation. En apprentissage en revanche, les filières « Agroalimentaire, alimentation, cuisine » et « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » rassemblent à elles deux plus d'un tiers des travailleurs handicapés. Ces effets de concentration restent importants mais s'atténuent sensiblement entre 2011 et 2013. Par exemple, la proportion des demandeurs d'emploi en formation concentrés dans la filière « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » diminue (- 7 points), notamment en faveur des filières « Bâtiment, travaux publics » et « Travail social » (+ 2 points chacune).

GRAPHIQUE 4 RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS PAR NIVEAU DE FORMATION (2013)



Sources ① ② ③ – Traitement ORM. * Données hors Pôle emploi.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi, 50 % des personnes reconnues travailleurs handicapés préparent une certification professionnelle de niveau V.

Les proportions de travailleurs handicapés sont toujours plus importantes en apprentissage au niveau V et en contrat de professionnalisation au niveau III

La répartition des travailleurs handicapés par niveau de formation varie fortement d'un dispositif à l'autre. Au sein de l'apprentissage, les effectifs sont largement concentrés sur le niveau V, de manière encore plus prégnante que pour l'ensemble des publics (66 % contre 51 %). Ce premier niveau rassemble également la moitié des travailleurs handicapés en formation continue des demandeurs d'emploi, mais c'est au niveau IV qu'ils sont surreprésentés par rapport à l'ensemble des publics (40 % contre 30 %). Au sein des contrats de professionnalisation, le niveau III reste le premier niveau en termes d'effectifs pour les travailleurs handicapés comme pour l'ensemble des publics. Ces effets de concentration se sont amplifiés par rapport à 2011. Par exemple, en 2013, 66 % des travailleurs handicapés en apprentissage préparent une certification de niveau V alors qu'ils étaient seulement 52 % deux ans auparavant. Il en va de même au sein des contrats de professionnalisation où le niveau III ne rassemblait que 36 % des effectifs en 2011 contre 51 % en 2013.

TABEAU 10 EFFECTIFS ET PART DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS PAR NIVEAU DE FORMATION

	FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi*		Contrat de professionnalisation	
	Effectifs TH	Part TH	Effectifs TH	Part TH	Effectifs TH	Part TH
	2013	2013	2013	2013	2013	2013
Niveau V	51	0,7 %	406	5,5 %	14	1,3 %
Niveau IV	16	0,4 %	328	8,4 %	25	2,6 %
Niveau III	10	0,5 %	73	6,2 %	46	1,3 %
Niveau II	-	-	8	3,9 %	5	0,6 %
Niveau I	-	-	9	3,9 %	-	-
Total	77	0,5 %	824	6,5 %	90	1,4 %

Sources ① ② ③ – Traitement ORM. * Données hors Pôle emploi.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi, 5,5 % des personnes préparant une certification professionnelle de niveau V (soit 406 personnes) sont reconnues travailleurs handicapés.

LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP AU SEIN DE LA VOIE SCOLAIRE

Sources : Rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, enquêtes 3 et 12 de la DGESCO y compris post-bac, hors CNED, année scolaire 2013-2014 – Traitement ORM.

Pour la deuxième année consécutive, des données sur les élèves en situation de handicap ont été transmises par les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice. Cette année, les informations portent sur l'ensemble des jeunes handicapés de la région inscrits dans une formation du second degré au sein de la voie scolaire (y compris en classes de BTS et CPGE – classe préparatoire aux grandes écoles). Ces données n'incluent ni l'enseignement agricole ni les écoles du secteur sanitaire et social.

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, 1 241 élèves en situation de handicap sont scolarisés dans un lycée de la région PACA. Près de six sur dix, soit 727 jeunes, préparent une certification professionnelle. Parmi eux, 168 sont inscrits en dernière année de formation ; ils correspondent au champ d'observation de la cartographie des effectifs en formation professionnelle.

Parmi ces 168 élèves en situation de handicap :

- 60 % sont des hommes ;
- 52 % préparent une certification professionnelle de niveau IV ;
- 24 % présentent un trouble du langage et de la parole et 17 % un trouble moteur ;
- 70 % sont scolarisés dans un établissement de l'académie d'Aix-Marseille, 30 % dans un établissement de l'académie de Nice.

EFFECTIFS ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES HANDICAPÉS DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROFESSIONNEL

	Nombre d'élèves handicapés
Toutes années de formation	727
Dernière année de formation	168
dont niveau V (CAP)	57
dont niveau IV (bac pro)	87
dont niveau III (BTS)	27
dont femmes	67
dont hommes	101

Ces élèves effectuent leur scolarité :

- Pour 96 % d'entre eux, à temps complet ;
- Pour 90 %, exclusivement dans une classe ordinaire (1 % exclusivement en unités localisées pour l'inclusion scolaire – ULIS) ;
- Pour 65 %, sans être accompagnés par un auxiliaire de vie scolaire (AVS) ou une personne en contrat aidé ;
- Pour 28 %, en ayant recours à un transport spécifique (aller et retour domicile-école) ;
- Pour 15 %, avec un aménagement spécifique installé dans l'établissement ou la classe.

CHAPITRE 3

RÉPARTITION TERRITORIALE DES EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

L'ESSENTIEL

Entre 2011 et 2013, on constate que :

- les principales zones d'emploi de la région présentent **une baisse des effectifs** quel que soit le dispositif de formation
- les zones d'emploi d'Aix-en-Provence, Avignon, Marseille - Aubagne, Nice et Toulon rassemblent toujours **la majorité des formés**
- Digne-les-Bains est la zone d'emploi la mieux dotée en formation initiale au regard de sa population

TABLEAU 11 EFFECTIFS ET ÉVOLUTION PAR ZONE D'EMPLOI

	FI voie scolaire en dernière année			FI apprentissage en dernière année			FC demandeurs d'emploi			Contrat de professionnalisation		
	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs 2011*	Effectifs 2013**	Évolution 2011-2013
Aix-en-Provence	6 415	5 199	↘	2 162	2 108	↘	709	644	↘	961	727	↘↘
Arles	858	746	↘	295	300	↗	315	366	↗	84	46	↘↘
Avignon	3 600	3 139	↘	2 434	2 356	↘	1 399	1 222	↘	903	571	↘↘
Briançon	189	187	↘	46	50	↗	204	155	↘↘	39	27	↘↘
Cannes - Antibes	2 627	2 620	→	1 440	1 384	↘	892	798	↘	860	733	↘
Cavaillon - Apt	395	393	→	-	-	-	174	172	↘	96	74	↘↘
Digne-les-Bains	795	732	↘	531	452	↘	359	374	↗	59	49	↘
Draguignan	457	403	↘	479	460	↘	210	166	↘↘	93	53	↘↘
Fréjus - Saint-Raphaël	784	806	↗	102	141	↗↗	247	244	↘	304	184	↘↘
Gap	1 010	845	↘	279	303	↗	529	562	↗	122	118	↘
Istres - Martigues	1 017	876	↘	317	343	↗	1 245	1 166	↘	182	183	→
Manosque	391	332	↘	31	36	↗	225	193	↘	91	59	↘↘
Marseille - Aubagne	14 026	12 669	↘	3 073	2 852	↘	4 339	4 106	↘	2 552	1 852	↘↘
Menton - Vallée de la Roya	423	427	→	-	-	-	114	119	↗	95	62	↘↘
Nice	5 843	5 729	↘	1 646	1 564	↘	1 208	1 134	↘	1 238	1 079	↘
Orange	643	529	↘	42	55	↗↗	158	158	→	119	63	↘↘
Salon-de-Provence	1 089	959	↘	142	143	→	205	201	↘	142	94	↘↘
Toulon	6 011	5 801	↘	1 830	1 787	↘	1 630	1 572	↘	806	618	↘↘
Total PACA	46 573	42 392	- 9 %	14 849	14 334	- 3 %	14 162	13 352	- 6 %	8 746	6 592	- 25 %

Sources ① ② ③ - Traitement ORM.

* En 2011, pour 1 contrat de professionnalisation, la zone d'emploi de l'entreprise n'a pas pu être déterminée.

** En 2013, pour 10 contrats de professionnalisation, la zone d'emploi de l'entreprise n'a pas pu être déterminée.

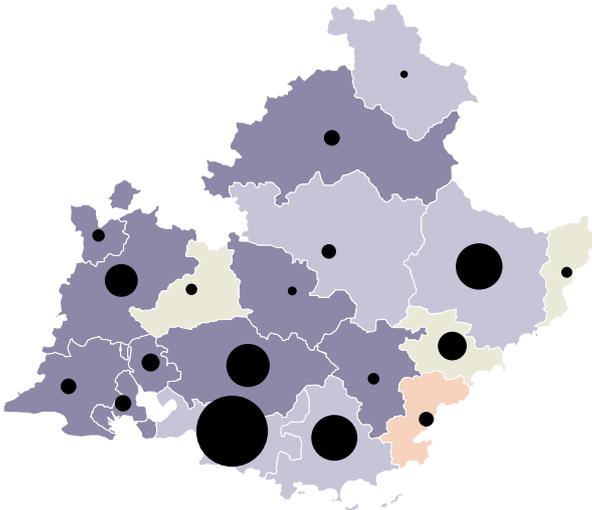
Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale voie scolaire, 12 669 personnes en dernière année préparent une certification professionnelle dans la zone d'emploi de Marseille - Aubagne. Cet effectif est en diminution par rapport à 2011.

- ↗↗ hausse supérieure à 20 %
- ↗ hausse de 1 à 20 %
- évolution comprise entre + 0,9 % et - 0,9 %
- ↘ baisse de 1 % à 20 %
- ↘↘ baisse supérieure à 20 %

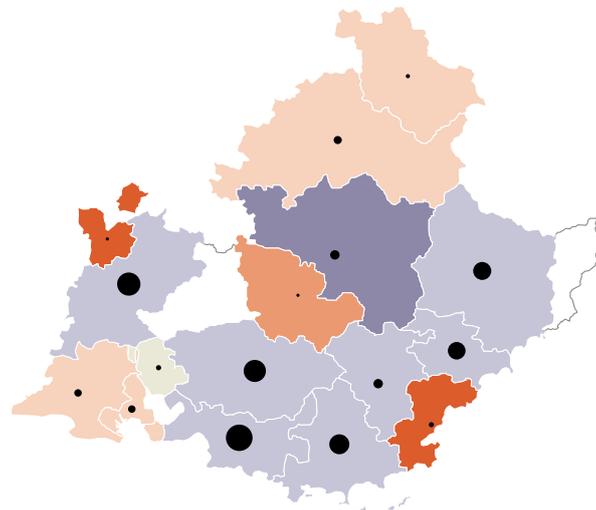
CARTE 1 LOCALISATION DES EFFECTIFS ET ÉVOLUTION PAR ZONE D'EMPLOI

Formation initiale voie scolaire*

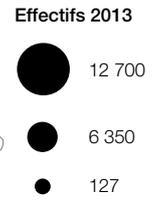
Formation initiale apprentissage*



Évolution régionale : - 9 % (42 392 personnes en 2013)

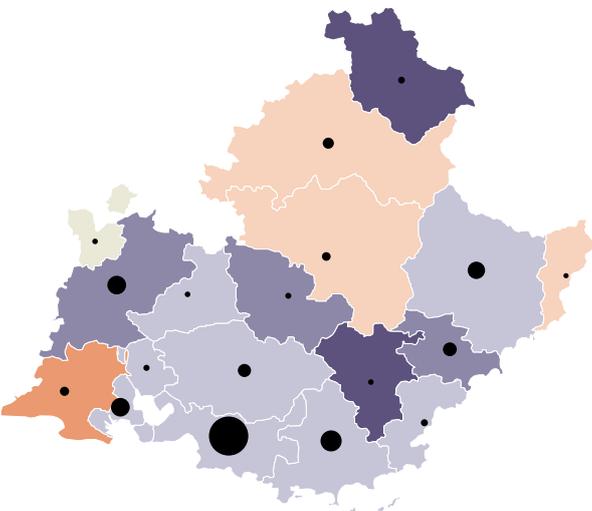


Évolution régionale : - 3 % (14 334 personnes en 2013)

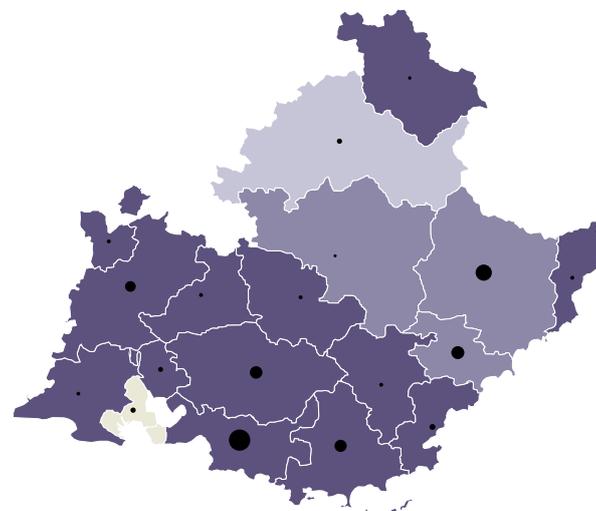


Formation continue des demandeurs d'emploi*

Contrat de professionnalisation**



Évolution régionale : - 6 % (13 352 personnes en 2013)



Évolution régionale : - 25 % (6 592 personnes en 2013)



* Localisation des effectifs au site de formation.

** Localisation des effectifs au site de l'employeur.

Sources ① ② ③ - Traitement ORM.

Note de lecture : C'est dans la zone d'emploi de Marseille - Aubagne que les effectifs en formation initiale voie scolaire sont les plus importants en 2013. Dans cette zone, les effectifs ont connu une baisse comprise entre 1 % et 9,9 % par rapport à 2011.

La répartition territoriale des effectifs en formation, basée sur le lieu de formation des individus (excepté pour les contrats de professionnalisation, dont la localisation se rapporte à celle de l'employeur), est le reflet de l'implantation géographique des sites de formation relevant des différents dispositifs.

Des effectifs en baisse dans l'ensemble des dispositifs dans les principales zones d'emploi de la région

La baisse des effectifs constatée entre 2011 et 2013 se retrouve sur une grande partie des territoires. Pour six zones d'emploi parmi les 18 que compte la région, elle se manifeste dans l'ensemble des dispositifs. C'est le cas des territoires d'Aix-en-Provence, Avignon, Draguignan, Marseille - Aubagne, Nice et Toulon.

Au sein de la voie scolaire, cette tendance à la baisse s'observe sur la quasi-totalité des territoires, excepté dans la zone d'emploi de Fréjus – Saint-Raphaël qui est la seule où les effectifs augmentent entre 2011 et 2013. Ce territoire connaît également l'une des plus fortes croissances du nombre d'apprentis. Par ailleurs, l'apprentissage est le dispositif de formation où le nombre de zones d'emploi enregistrant une baisse d'effectif est le plus faible. Huit zones présentent, néanmoins, cette caractéristique.

Le nombre de signataires d'un contrat de professionnalisation diminue fortement dans l'ensemble des territoires. En revanche, le nombre de stagiaires de la formation continue des demandeurs d'emploi connaît des évolutions plus contrastées selon les zones d'emploi. À noter : les territoires de Briançon et de Draguignan enregistrent des baisses d'effectifs supérieures à 20 % au sein des deux dispositifs de formation continue.

Ces évolutions n'influencent qu'à la marge la répartition des effectifs en formation. Les principales zones d'emploi demeurent Aix-en-Provence, Avignon, Marseille - Aubagne, Nice et Toulon, qui rassemblent de 65 % des stagiaires de la formation continue des demandeurs d'emploi à 77 % des élèves et étudiants de la région %.

Digne-les-Bains : la zone d'emploi la mieux dotée en formation initiale au regard de sa population

La contextualisation des effectifs en formation avec des données démographiques permet de mieux appréhender les spécificités territoriales de chaque voie d'accès à la qualification.

Ainsi dans le cadre de la formation initiale, la zone d'emploi de Digne-les-Bains et, dans une moindre mesure, les territoires d'Aix-en-Provence, Arles, Marseille - Aubagne, Toulon, Gap et Nice comptent un nombre d'élèves et d'étudiants important au regard de la population des 16-25 ans y résidant. Le constat inverse s'observe dans la zone d'emploi de Draguignan.

Pour la première fois, depuis deux ans la zone d'emploi de Digne-les-Bains dépasse celle d'Aix-en-Provence.

Concernant l'apprentissage, c'est toujours dans la zone d'emploi de Digne-les-Bains que le nombre d'apprentis est le plus élevé compte tenu du nombre de jeunes de 16 à 25 ans sur le territoire. Tout comme en 2011, les zones d'emploi d'Arles, Avignon, Aix-en-Provence et Draguignan mobilisent également fortement cette voie d'accès à la qualification. À l'opposé, la zone d'emploi de Manosque continue de se caractériser par le ratio le plus faible en la matière. Ce dispositif reste totalement absent des territoires de Cavaillon - Apt et Menton - Vallée de la Roya.

La formation continue des demandeurs d'emploi, relativisée grâce au nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sur le territoire, reste très développée dans les zones d'emploi alpines, notamment à Gap, ainsi que dans celle d'Istres - Martigues (toujours en lien avec la présence d'un centre AFPA à Istres). La zone d'emploi de Fréjus – Saint-Raphaël se caractérise désormais par le plus faible nombre de demandeurs d'emploi en formation au vu de la population de référence.

Enfin, le nombre de contrats de professionnalisation, mis en perspective grâce au nombre d'actifs âgés de 15 à 64 ans qui résident dans le territoire, reste important dans les zones d'emploi d'Aix-en-Provence, Nice et Cannes - Antibes. À l'inverse, il demeure particulièrement faible dans le territoire de Draguignan.

CARTE 2 DIMENSIONNEMENT DES EFFECTIFS EN FORMATION SELON LA DÉMOGRAPHIE DE LA ZONE

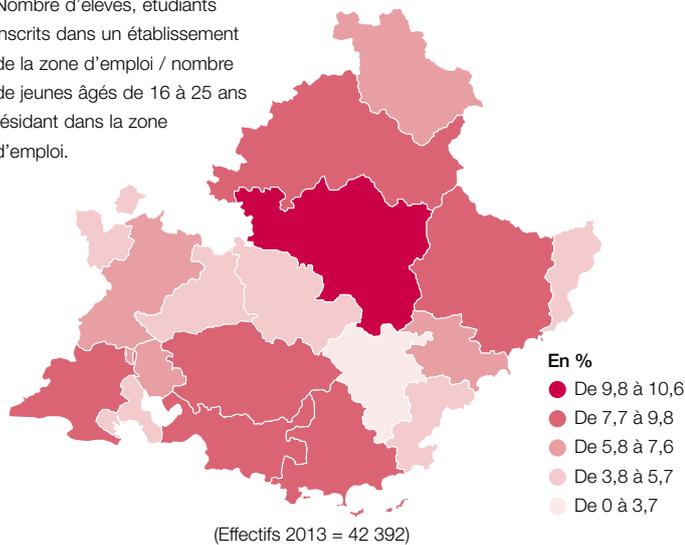
Ces cartes visent à contextualiser les volumes d'inscrits en formation professionnelle en 2013 selon la démographie des territoires.

Les données démographiques utilisées se rapportent aux populations cibles des différents dispositifs observés. Ainsi, les populations de référence diffèrent d'une carte à l'autre.

Ces cartes viennent en complément des cartes 1 car elles permettent de relativiser la localisation territoriale des effectifs en formation et les effets de concentration dans les zones d'emploi les plus peuplées de la région.

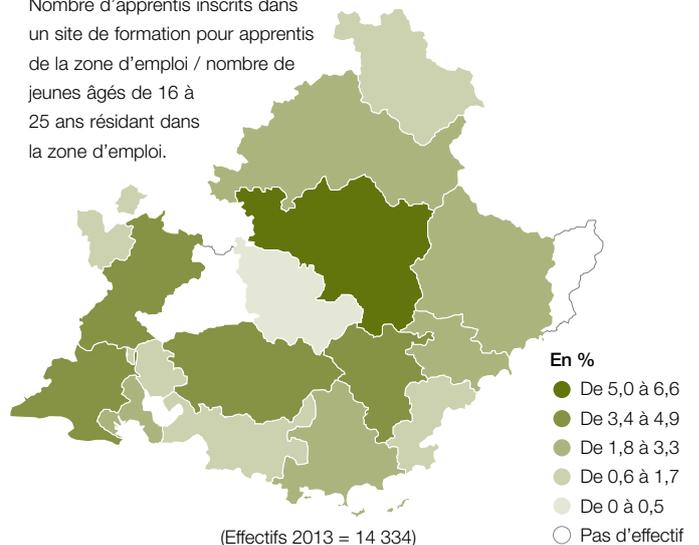
Formation initiale voie scolaire*

Nombre d'élèves, étudiants inscrits dans un établissement de la zone d'emploi / nombre de jeunes âgés de 16 à 25 ans résidant dans la zone d'emploi.



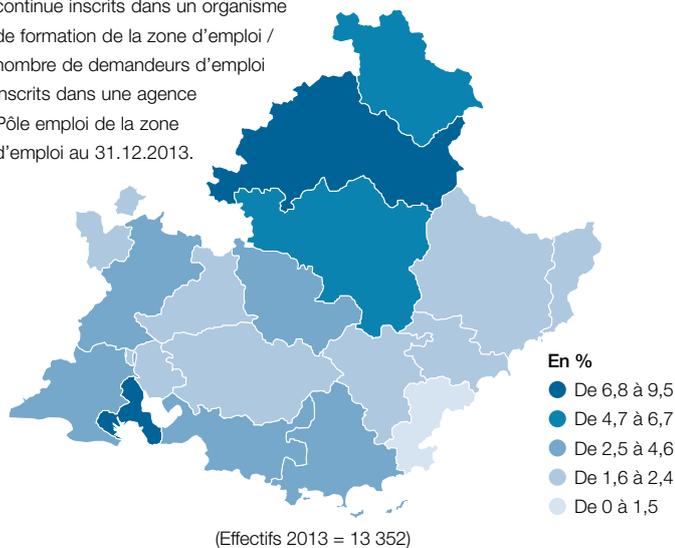
Formation initiale apprentissage*

Nombre d'apprentis inscrits dans un site de formation pour apprentis de la zone d'emploi / nombre de jeunes âgés de 16 à 25 ans résidant dans la zone d'emploi.



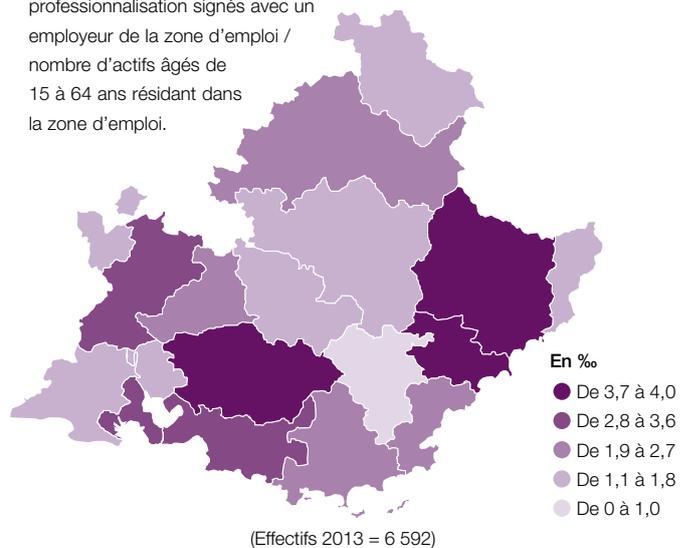
Formation continue des demandeurs d'emploi*

Nombre de stagiaires de la formation continue inscrits dans un organisme de formation de la zone d'emploi / nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans une agence Pôle emploi de la zone d'emploi au 31.12.2013.



Contrat de professionnalisation**

Nombre de contrats de professionnalisation signés avec un employeur de la zone d'emploi / nombre d'actifs âgés de 15 à 64 ans résidant dans la zone d'emploi.



* Localisation des effectifs au site de formation.

** Localisation des effectifs au site de l'employeur.

Sources ① ② ③ – Insee (RP 2012) – Pôle emploi, Direccte (DEFM ABC au 31.12.2013) – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013, les effectifs en formation initiale voie scolaire de la zone d'emploi de Digne-les-Bains sont particulièrement nombreux compte tenu du nombre de jeunes de 16 à 25 ans résidant dans cette zone. Le nombre, d'élèves et étudiants inscrits dans un établissement de la zone d'emploi de Digne-les-Bains est compris entre 9,8 et 10,6 pour 100 jeunes âgés de 16 à 25 ans résidant dans cette zone d'emploi.

CHAPITRE 4

EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE PAR NIVEAU

L'ESSENTIEL

Entre 2011 et 2013, on constate que :

Au niveau V

- le niveau V reste le niveau le plus important pour **l'apprentissage et la formation continue des demandeurs d'emploi**
- il y a pratiquement **autant de demandeurs d'emploi en formation au niveau V que d'élèves en voie scolaire**
- le niveau V est marqué par la baisse des effectifs dans l'ensemble des dispositifs
- la forte baisse des effectifs est liée aux filières des services en voie scolaire et en formation continue des demandeurs d'emploi

Au niveau IV

- le niveau IV reste le niveau le plus important dans **la formation initiale par voie scolaire**
- la formation continue des demandeurs d'emploi est le seul dispositif où **le niveau IV augmente**
- le nombre de formés au niveau IV augmente fortement dans la filière « Travail social »
- les effectifs baissent au niveau IV dans les filières « Fonctions transversales de la production » et « Fonctions transverses des entreprises et administrations »

Au niveau III

- le niveau III reste le niveau le plus important pour **les contrats de professionnalisation**
- **l'apprentissage** est le seul dispositif où les effectifs de niveau III **se maintiennent**
- les baisses sont liées aux filières « Santé » pour la voie scolaire et « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » en formation continue
- « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » et « Commerce, vente » sont toujours les principales filières du niveau III

Aux niveaux II et I

- la part des niveaux II et I **se renforce en voie scolaire et en contrat de professionnalisation**
- en formation initiale, l'augmentation des effectifs est à relier principalement à la filière « Santé »
- « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » est toujours la principale filière de formation aux niveaux II et I
- dans les filières « Chimie, plasturgie », « Finances, banque, assurances et immobilier », « Commerce, vente », les effectifs des niveaux II et I baissent quel que soit le dispositif

1. NIVEAU V

L'ESSENTIEL

Entre 2011 et 2013, on constate que :

- le niveau V reste le niveau le plus important pour **l'apprentissage et la formation continue des demandeurs d'emploi**
- il y a pratiquement **autant de demandeurs d'emploi en formation au niveau V que d'élèves en voie scolaire**
- le niveau V est marqué par la baisse des effectifs dans l'ensemble des dispositifs
- la forte baisse des effectifs est liée aux filières des services en voie scolaire et en formation continue des demandeurs d'emploi
- les formés du niveau V sont présents sur **la quasi-totalité des territoires**
- près de la moitié des territoires sont fortement touchés par la baisse des effectifs de niveau V, quel que soit le dispositif

Pratiquement autant de demandeurs d'emploi en formation au niveau V que d'élèves en voie scolaire

Les effectifs en formation de niveau V représentent en 2013 : 8 500 élèves de dernière année, 8 000 demandeurs d'emploi en formation, 7 200 apprentis en dernière année et 1 100 signataires d'un contrat de professionnalisation. La part de ce niveau reste majoritaire parmi les effectifs en formation continue des demandeurs d'emploi et en apprentissage (respectivement 60 % et 51 % des effectifs). Il rassemble 20 % des formés de la voie scolaire et 15 % des signataires d'un contrat de professionnalisation. Au sein de la formation initiale par voie scolaire et de la formation continue des demandeurs d'emploi, la part de ce niveau diminue de 3 points alors qu'il reste stable dans les autres dispositifs de formation (cf. graphique 1, page 20).

Un niveau marqué par la baisse des effectifs dans l'ensemble des dispositifs

Les effectifs en formation de niveau V diminuent entre 2011 et 2013 dans tous les dispositifs : - 6 % pour l'apprentissage, - 11 % pour la formation continue des demandeurs d'emploi. La voie scolaire et les contrats de professionnalisation affichent une baisse encore plus marquée : respectivement - 20 % et - 24 %. Au sein des trois premiers dispositifs, il s'agit du niveau qui enregistre la plus forte baisse. La suppression de la plupart des BEP dans le cadre de la réforme du bac professionnel explique cette fonte des effectifs, et notamment au sein de la voie scolaire. On note également un moindre recours au titre professionnel de niveau V dans la formation continue des demandeurs d'emploi.

Une forte baisse des effectifs liée aux filières des services en voie scolaire et en formation continue des demandeurs d'emploi

Trois filières de formation présentent une baisse de leurs effectifs au niveau V, quel que soit le dispositif : « Chimie, plasturgie », « Communication, information et culture » et « Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs ». Pour les autres filières, les évolutions diffèrent d'un dispositif à l'autre.

- Dans la filière « Moteurs et mécanique auto » par exemple, les effectifs au niveau V diminuent au sein de la formation initiale (voie scolaire et apprentissage) alors qu'ils augmentent sensiblement dans les deux dispositifs de formation continue.
- Le constat est inverse pour la filière « Agroalimentaire, alimentation, cuisine », qui gagne des effectifs en formation initiale et en perd en formation continue.

TABLEAU 12 EFFECTIFS DE NIVEAU V ET ÉVOLUTION PAR FILIÈRE DE FORMATION

	FI voie scolaire en dernière année			FI apprentissage en dernière année			FC demandeurs d'emploi			Contrat de professionnalisation		
	Effectifs niveau V 2011	Effectifs niveau V 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs niveau V 2011	Effectifs niveau V 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs niveau V 2011	Effectifs niveau V 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs niveau V 2011	Effectifs niveau V 2013	Évolution 2011-2013
	1NA01 - Sciences humaines appliquées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	127	159	↗↗	713	702	↘	460	418	↘	50	-	↘↘
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	666	685	↗	1 536	1 608	↗	582	232	↘↘	259	172	↘↘
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	539	549	↗	1 853	1 606	↘	1 121	1 085	↘	198	124	↘↘
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	233	209	↘	367	352	↘	196	228	↗	s	11	↗↗
2NA06 - Fonctions transversales de la production	472	476	→	824	664	↘	856	872	↗	160	30	↘↘
2NA07 - Formations industrielles	377	419	↗	482	383	↘↘	313	404	↗↗	16	34	↗↗
2NA08 - Chimie, plasturgie	18	14	↘↘	7	s	↘↘	-	-	-	-	-	-
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	230	219	↘	40	s	↘↘	52	53	↗	s	-	-
3NA10 - Transports, logistique	239	247	↗	144	145	→	1 134	1 008	↘	330	311	↘
3NA11 - Commerce, vente	394	415	↗	428	432	→	625	656	↗	11	15	↗↗
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	38	-	↘↘	-	-	-	551	281	↘↘	-	s	-
3NA13 - Travail social	2 719	760	↘↘	174	154	↘	1 678	1 529	↘	211	237	↗
3NA14 - Santé	3 224	3 416	↗	127	144	↗	23	22	↘	8	11	↗↗
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	672	352	↘↘	327	400	↗↗	464	328	↘↘	126	103	↘
3NA16 - Coiffure, esthétique	398	387	↘	609	555	↘	68	70	↗	9	s	→
3NA17 - Communication, information et culture	91	71	↘↘	30	18	↘↘	100	91	↘	-	-	-
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	171	157	↘	79	58	↘↘	743	681	↘	16	-	↘↘
Total	10 608	8 535	- 20 %	7 740	7 242	- 6 %	8 966	7 958	- 11 %	1 397	1 058	- 24 %

Sources ① ② ③ - Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale voie scolaire, 415 personnes préparant une certification professionnelle de niveau V se forment dans la filière « Commerce, vente ». Cet effectif est en augmentation par rapport à 2011.

↗↗ hausse supérieure à 20 %
↗ hausse de 1 à 20 %
→ évolution comprise entre + 0,9 % et - 0,9 %
↘ baisse de 1 % à 20 %
↘↘ baisse supérieure à 20 %

- La plupart des filières de la production enregistrent une baisse sensible des effectifs en niveau V au sein des contrats de professionnalisation, notamment dans celles de l'« Agroalimentaire, alimentation, cuisine », du « Bâtiment, travaux publics » et des « Fonctions transversales de la production », qui correspondent à des secteurs particulièrement sensibles à la dégradation de la conjoncture économique. Dans une moindre mesure, ces filières sont également en retrait au sein de l'apprentissage.

- Certaines filières présentent en revanche une augmentation importante de leurs effectifs au niveau V : « Accueil, hôtellerie, tourisme » en apprentissage, « Formations industrielles » en formation continue des demandeurs d'emploi. C'est également le cas de plusieurs filières au sein des contrats de professionnalisation mais celle-ci porte sur de faibles effectifs.
- À noter, enfin, la forte chute des effectifs de niveau V au sein de la voie scolaire, dans les filières « Travail social » et « Accueil, hôtellerie, tourisme », en lien principalement avec la suppression des BEP « Carrières sanitaires et sociales » et « Métiers de la restauration et de l'hôtellerie ». De la même manière, la filière « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » ne présente plus aucun effectif en 2013 du fait de la suppression du BEPA « Services – secrétariat accueil ». D'autres filières de formation sont désormais dépourvues d'effectifs en 2013 : il s'agit notamment d'« Agriculture, pêche, forêt et espaces verts », et des « Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs ».

Tout comme en 2011, les filières « Sciences humaines appliquées » et « Finances, banque, assurances et immobilier » ne comptent aucun effectif au niveau V.

TABLEAU 13 EFFECTIFS ET PART DU NIVEAU V PAR ZONE D'EMPLOI

	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation*	
	Effectifs niveau V 2013	Part niveau V 2013	Effectifs niveau V 2013	Part niveau V 2013	Effectifs niveau V 2013	Part niveau V 2013	Effectifs niveau V 2013	Part niveau V 2013
Aix-en-Provence	510	10 %	1 127	53 %	320	50 %	83	11 %
Arles	171	23 %	196	65 %	216	59 %	6	13 %
Avignon	879	28 %	1 192	51 %	852	70 %	132	23 %
Briançon	119	64 %	s	74 %	27	17 %	9	33 %
Cannes - Antibes	383	15 %	1 022	74 %	413	52 %	135	18 %
Cavaillon - Apt	155	39 %	-	-	133	77 %	21	28 %
Digne-les-Bains	225	31 %	268	59 %	162	43 %	13	27 %
Draguignan	63	16 %	357	78 %	104	63 %	11	21 %
Fréjus – Saint-Raphaël	163	20 %	79	56 %	129	53 %	42	23 %
Gap	184	22 %	170	56 %	356	63 %	19	16 %
Istres - Martigues	255	29 %	51	15 %	801	69 %	22	12 %
Manosque	74	22 %	-	-	104	54 %	7	12 %
Marseille - Aubagne	2 801	22 %	1 078	38 %	2 417	59 %	231	12 %
Menton – Vallée de la Roya	100	23 %	-	-	66	55 %	12	19 %
Nice	989	17 %	603	39 %	626	55 %	218	20 %
Orange	155	29 %	s	7 %	122	77 %	8	13 %
Salon-de-Provence	191	20 %	86	60 %	135	67 %	14	15 %
Toulon	1 118	19 %	972	54 %	975	62 %	74	12 %
Total PACA	8 535	20 %	7 242	51 %	7 958	60 %	1 057	16 %

Sources ① ② ③ – Traitement ORM.

* En 2013, pour 1 contrat de professionnalisation, la zone d'emploi de l'entreprise n'a pas pu être déterminée.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale voie scolaire, 22 % des personnes en formation dans un établissement de la zone d'emploi de Marseille - Aubagne (soit 2 801 personnes) préparent une certification professionnelle de niveau V.

Des formés au niveau V sur la quasi-totalité des territoires

Toutes les zones d'emploi de la région présentent des effectifs en formation de niveau V quel que soit le dispositif, excepté en apprentissage où trois zones sont toujours dépourvues d'apprentis à ce niveau (Manosque, Cavaillon - Apt et Menton - Vallée de la Roya ; dans ces deux derniers territoires il n'y pas d'apprentis quel que soit le niveau de formation).

Dans certaines zones d'emploi, la part de niveau V est très élevée : elle représente jusqu'à 78 % des apprentis dans la zone de Draguignan et 77 % des demandeurs d'emploi en formation dans les zones d'Orange et de Cavaillon - Apt. Toutefois la forte concentration des effectifs sur ce niveau tend à diminuer, toujours en lien avec la réforme de la voie professionnelle. En revanche, la part du niveau V est particulièrement faible dans les zones d'emploi d'Aix-en-Provence en voie scolaire et d'Orange en apprentissage.

Près de la moitié des territoires fortement touchés par la baisse des effectifs de niveau V quel que soit le dispositif

Les effectifs en formation de niveau V révèlent une baisse généralisée sur la quasi-totalité du territoire régional au sein de la voie scolaire ; seules les zones de Briançon et de Menton - Vallée de la Roya voient leurs effectifs légèrement augmenter. Au sein des contrats de professionnalisation, 11 territoires sur 18 enregistrent une baisse supérieure à 20 %. Dans ce dernier dispositif, les territoires d'Istres - Martigues et de Cavaillon - Apt ont vu leur effectif croître fortement.

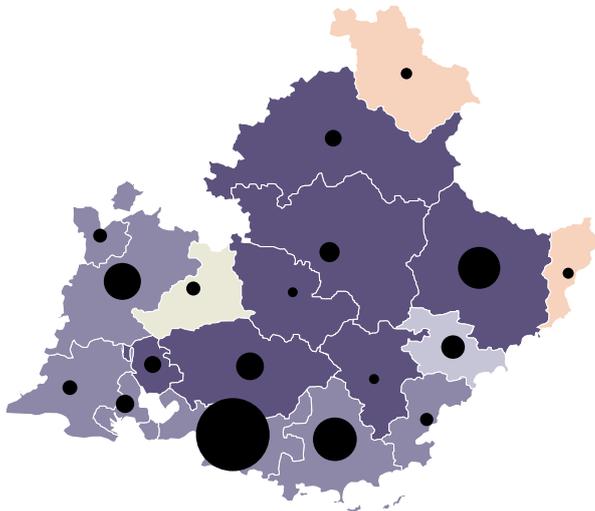
Dans les autres dispositifs, les évolutions apparaissent plus contrastées. C'est notamment le cas de la formation continue des demandeurs d'emploi, où les effectifs au niveau V augmentent fortement à Arles, mais chutent massivement dans cinq autres territoires : Briançon, Digne-les-Bains, Fréjus - Saint-Raphaël, Draguignan, Manosque. Au sein de l'apprentissage, les évolutions à la hausse ou à la baisse par zones d'emploi sont de moindre amplitude, hormis dans la zone d'emploi de Fréjus - Saint-Raphaël.

Globalement, huit zones d'emploi ont vu le nombre de formés de niveau V diminuer entre 2011 et 2013 quel que soit le dispositif. Il s'agit notamment de Digne-les-Bains, Toulon, Marseille - Aubagne, Aix-en-Provence, Manosque, Salon-de-Provence, Orange. Seule la zone d'emploi de Cavaillon - Apt a vu ses effectifs augmenter ou se maintenir.

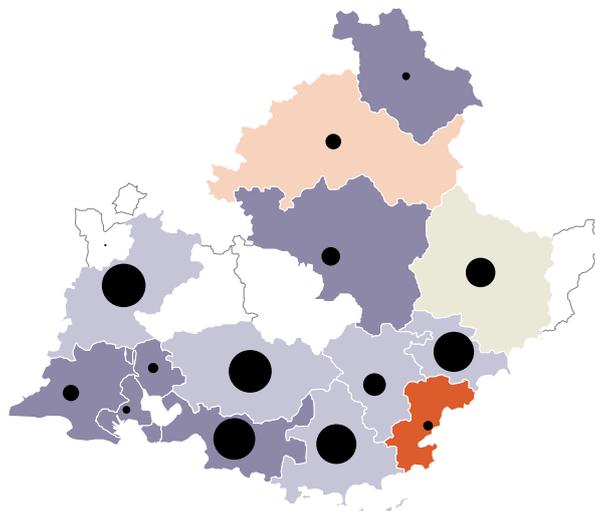
CARTE 3 LOCALISATION DES EFFECTIFS DE NIVEAU V ET ÉVOLUTION PAR ZONE D'EMPLOI

Formation initiale voie scolaire*

Formation initiale apprentissage*

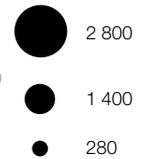


Évolution régionale : - 20 % (8 535 personnes en 2013)



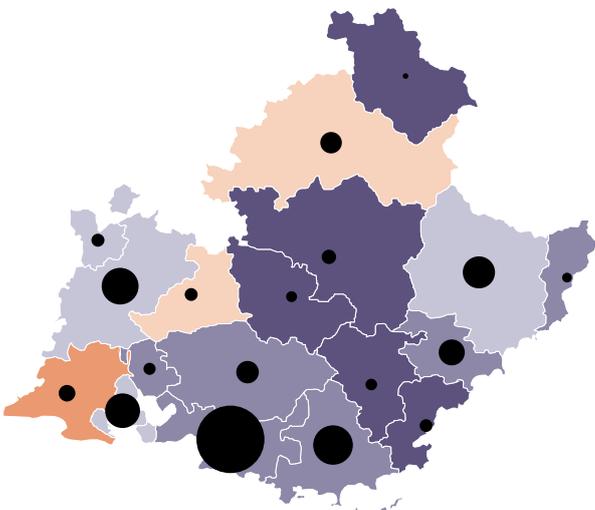
Évolution régionale : - 6 % (7 242 personnes en 2013)

Effectifs 2013 de niveau V

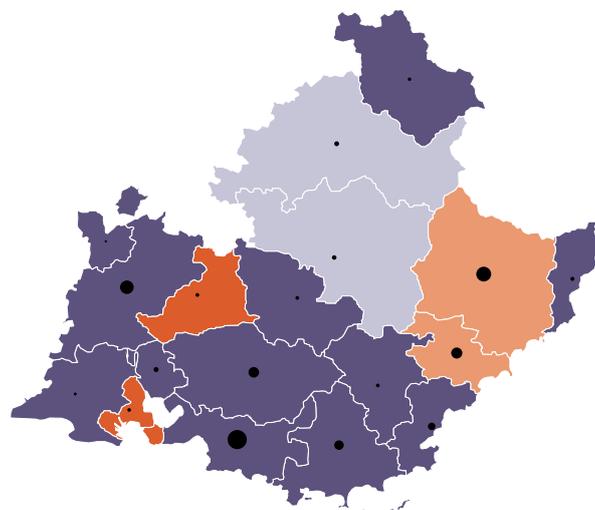


Formation continue des demandeurs d'emploi*

Contrat de professionnalisation**

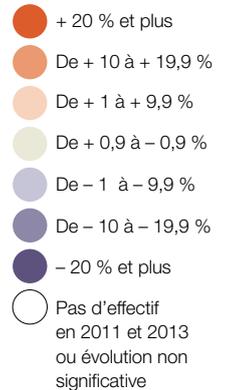


Évolution régionale : - 11 % (7 958 personnes en 2013)



Évolution régionale : - 24 % (1 057 personnes en 2013)

Évolution 2011-2013



* Localisation des effectifs au site de formation.

** Localisation des effectifs au site de l'employeur.

Sources ① ② ③ - Traitement ORM.

Note de lecture : C'est dans la zone d'emploi de Marseille - Aubagne que les effectifs en formation initiale voie scolaire de niveau V sont les plus importants en 2013. Dans cette zone, ces effectifs ont connu une baisse comprise entre 10 % et 19,9 % par rapport à 2011.

2. NIVEAU IV

L'ESSENTIEL

Entre 2011 et 2013, on constate que :

- le niveau IV reste le niveau le plus important dans **la formation initiale par voie scolaire**
- **la formation continue** des demandeurs d'emploi est le seul dispositif où le niveau IV **augmente**
- le nombre de formés au niveau IV croît fortement dans la filière « Travail social »
- les effectifs baissent au niveau IV dans les filières « Fonctions transversales de la production » et « Fonctions transverses des entreprises et administrations »
- le niveau IV est présent sur **la quasi-totalité des territoires**
- de nombreux territoires sont impactés par une forte baisse des effectifs de niveau IV de la voie scolaire et des contrats de professionnalisation

La part du niveau IV est relativement équilibrée d'un dispositif à l'autre

Les effectifs en formation de niveau IV représentent en 2013 : 13 000 élèves de dernière année, 4 000 demandeurs d'emploi en formation, 3 800 apprentis en dernière année et 1 000 signataires d'un contrat de professionnalisation. La part du niveau IV est relativement équilibrée d'un dispositif à l'autre : elle s'échelonne de 15 % en contrat de professionnalisation à 31 % en voie scolaire. Dans ce dernier dispositif, c'est le niveau qui concentre le plus de formés.

La formation continue des demandeurs d'emploi : seul dispositif où le niveau IV augmente

Seul le nombre de demandeurs d'emploi en formation augmente (+ 9 %) entre 2011 et 2013. Les autres dispositifs enregistrent des baisses d'effectifs allant de - 4 % pour l'apprentissage, à - 46 % pour les contrats de professionnalisation, dispositif au sein duquel ce niveau perd près de la moitié des signataires depuis 2011. La part du niveau IV a également évolué entre 2011 et 2013 pour les dispositifs de formation continue (+ 4 points en formation continue des demandeurs d'emploi ; - 6 points pour les contrats de professionnalisation) mais est restée stable en formation initiale (cf. graphique 1, page 20).

Une forte augmentation du nombre de formés dans la filière « Travail social » dans la plupart des dispositifs

Au niveau IV, les évolutions des effectifs dans les différentes filières de formation sont particulièrement marquées par la réforme du bac professionnel qui induit de nombreuses modifications de certifications.

- Deux filières de formation connaissent une baisse du nombre de formés, quel que soit le dispositif : « Fonctions transversales de la production » et « Fonctions transverses des entreprises et des administrations ». Ces filières sont notamment marquées par une chute du nombre de formés des bacs professionnels « Électrotechnique, énergie, équipements communicants », « Secrétariat » ou « Comptabilité » par exemple, qui concentrent de forts effectifs.
- En revanche deux filières voient leur effectif s'accroître sensiblement dans l'ensemble des dispositifs, hormis en contrats de professionnalisation : il s'agit d'« Agroalimentaire, alimentation, cuisine » et de « Travail social ». Dans le premier cas, l'arrivée du bac pro « Cuisine » remplace le bac pro « Restauration » (précédemment lié à la filière « Accueil, hôtellerie, tourisme »). Dans le second cas, on assiste à une montée en puissance des bacs pro de la filière « Travail social » tel que le bac pro « Accompagnement, soins et services à la personne », dont les effectifs arrivent pour la première fois en troisième et dernière année de formation en 2013.
- Deux autres filières connaissent une hausse des effectifs au niveau IV uniquement en formation continue : « Bâtiment, travaux publics » à travers le bac pro « Maçon » ; « Accueil, hôtellerie, tourisme » avec notamment le TP « Réceptionniste en hôtellerie » et le bac pro « Restaurant ».

Ces évolutions modifient la hiérarchie des filières par rapport à 2011. Ainsi la première filière de formation au niveau IV au sein de la voie scolaire est dorénavant « Travail social ». Elle dépasse celle des

« Fonctions transverses des entreprises et des administrations », qui occupe toujours le premier rang au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi. Au sein de l'apprentissage, la principale filière mobilisée à ce niveau de formation reste « Coiffure, esthétique ». Depuis 2012, au sein des contrats de professionnalisation, la filière « Commerce, vente » ne constitue plus la première filière en matière de formés : il s'agit comme l'an passé de la filière « Coiffure, esthétique ».

Enfin, comme au niveau V, les filières « Sciences humaines appliquées » et « Finances, banque, assurances et immobilier » ne présentent quasiment pas d'effectifs au niveau IV en 2013.

TABEAU 14 EFFECTIFS DE NIVEAU IV ET ÉVOLUTION PAR FILIÈRE DE FORMATION

	FI voie scolaire en dernière année			FI apprentissage en dernière année			FC demandeurs d'emploi			Contrat de professionnalisation		
	Effectifs niveau IV 2011	Effectifs niveau IV 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs niveau IV 2011	Effectifs niveau IV 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs niveau IV 2011	Effectifs niveau IV 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs niveau IV 2011	Effectifs niveau IV 2013	Évolution 2011-2013
1NA01 - Sciences humaines appliquées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	744	532	↘↘	381	377	↘	134	151	↗	20	-	↘↘
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	125	497	↗↗	206	271	↗↗	12	357	↗↗	98	33	↘↘
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	819	709	↘	466	371	↘↘	93	141	↗↗	70	78	↗
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	597	516	↘	276	271	↘	23	33	↗↗	10	-	↘↘
2NA06 - Fonctions transversales de la production	2 369	1 942	↘	497	470	↘	132	121	↘	126	104	↘
2NA07 - Formations industrielles	1 539	1 228	↘↘	219	221	→	59	102	↗↗	36	17	↘↘
2NA08 - Chimie, plasturgie	15	12	↘	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	382	272	↘↘	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3NA10 - Transports, logistique	279	283	↗	37	14	↘↘	103	89	↘	s	s	-
3NA11 - Commerce, vente	2 477	1 797	↘↘	379	408	↗	783	614	↘↘	475	201	↘↘
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	3 149	2 121	↘↘	50	42	↘	1 169	1 040	↘	126	57	↘↘
3NA13 - Travail social	528	2 316	↗↗	16	78	↗↗	40	197	↗↗	81	30	↘↘
3NA14 - Santé	13	53	↗↗	432	399	↘	-	-	-	19	17	↘
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	564	334	↘↘	130	124	↘	335	347	↗	95	117	↗↗
3NA16 - Coiffure, esthétique	69	101	↗↗	727	589	↘	15	19	↗↗	458	273	↘↘
3NA17 - Communication, information et culture	191	145	↘↘	62	35	↘↘	109	121	↗	s	s	-
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	53	s	↘↘
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	117	106	↘	35	92	↗↗	699	690	↘	117	40	↘↘
Total	13 977	12 964	- 7 %	3 913	3 762	- 4 %	3 706	4 022	+ 9 %	1 797	975	- 46 %

Sources ① ② ③ – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale voie scolaire, 1 797 personnes préparant une certification professionnelle de niveau IV se forment dans la filière « Commerce, vente ». Cet effectif est en forte diminution par rapport à 2011.

↗↗ hausse supérieure à 20 %
 ↗ hausse de 1 à 20 %
 → évolution comprise entre + 0,9 % et - 0,9 %
 ↘ baisse de 1 % à 20 %
 ↘↘ baisse supérieure à 20 %

TABLEAU 15 EFFECTIFS ET PART DU NIVEAU IV PAR ZONE D'EMPLOI

	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation*	
	Effectifs	Part	Effectifs	Part	Effectifs	Part	Effectifs	Part
	niveau IV 2013	niveau IV 2013	niveau IV 2013	niveau IV 2013	niveau IV 2013	niveau IV 2013	niveau IV 2013	niveau IV 2013
Aix-en-Provence	872	17 %	409	19 %	173	27 %	104	14 %
Arles	246	33 %	47	16 %	113	31 %	6	13 %
Avignon	1 211	39 %	699	30 %	290	24 %	101	18 %
Briançon	22	12 %	8	16 %	126	81 %	s	11 %
Cannes - Antibes	988	38 %	236	17 %	340	43 %	110	15 %
Cavaillon - Apt	189	48 %	-	-	26	15 %	s	5 %
Digne-les-Bains	219	30 %	125	28 %	162	43 %	6	12 %
Draguignan	209	52 %	103	22 %	62	37 %	10	19 %
Fréjus - Saint-Raphaël	386	48 %	37	26 %	115	47 %	18	10 %
Gap	402	48 %	82	27 %	169	30 %	10	8 %
Istres - Martigues	411	47 %	170	50 %	285	24 %	23	13 %
Manosque	192	58 %	24	67 %	65	34 %	11	19 %
Marseille - Aubagne	3 507	28 %	868	30 %	1 141	28 %	252	14 %
Menton - Vallée de la Roya	187	44 %	-	-	53	45 %	7	11 %
Nice	1 380	24 %	380	24 %	293	26 %	224	21 %
Orange	345	65 %	17	31 %	31	20 %	14	22 %
Salon-de-Provence	477	50 %	44	31 %	57	28 %	6	6 %
Toulon	1 721	30 %	513	29 %	521	33 %	64	10 %
Total PACA	12 964	31 %	3 762	26 %	4 022	30 %	973	15 %

Sources ① ② ③ - Traitement ORM.

* En 2013, pour 2 contrats de professionnalisation, la zone d'emploi de l'entreprise n'a pas pu être déterminée.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale voie scolaire, 28 % des personnes en formation dans un établissement de la zone d'emploi de Marseille - Aubagne (soit 3 507 personnes) préparent une certification professionnelle de niveau IV.

Le niveau IV, un niveau de formation présent sur la quasi-totalité des territoires

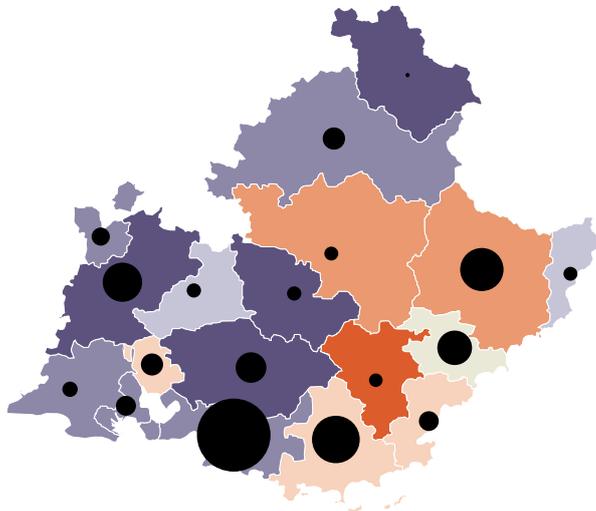
L'ensemble des zones d'emploi de la région présentent des effectifs en formation de niveau IV, excepté en apprentissage Cavaillon - Apt et Menton - Vallée de la Roya (zones dépourvues d'apprentis quel que soit le niveau). Ce niveau concentre une part très importante des effectifs du territoire d'Orange en voie scolaire (65 %), de Manosque en apprentissage (67 %) et de Briançon en formation continue des demandeurs d'emploi (81 %). Mais au sein des contrats de professionnalisation, ce niveau ressemble au maximum 22 % des formés dans la zone d'emploi d'Orange.

De nombreux territoires impactés par une forte baisse des effectifs de la voie scolaire et des contrats de professionnalisation

Au sein des contrats de professionnalisation, la baisse conséquente des effectifs au niveau IV entre 2013 et 2011 se répercute quasiment sur toutes les zones d'emploi de la région sauf à Istres - Martigues. Dans les autres dispositifs de formation, l'évolution par territoire est plus mesurée : pour l'apprentissage, les effectifs ont soit augmenté soit diminué de 10 %. Au sein de la voie scolaire, seule la zone d'emploi de Draguignan augmente de plus de 20 % alors que les zones d'Avignon, de Briançon, d'Aix-en-Provence et de Manosque enregistrent une baisse de plus de 20 %. Enfin, au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi, plusieurs territoires affichent une forte augmentation : c'est le cas à Orange, Arles, Digne-les-Bains, Marseille - Aubagne, Toulon, Fréjus - Saint-Raphaël, Menton - Vallée de la Roya. Seule la zone d'Avignon est dans une dynamique inverse avec une baisse supérieure à 20 % ; cette zone d'emploi diminue dans la quasi-totalité des dispositifs hormis en apprentissage (où le nombre de formés reste stable).

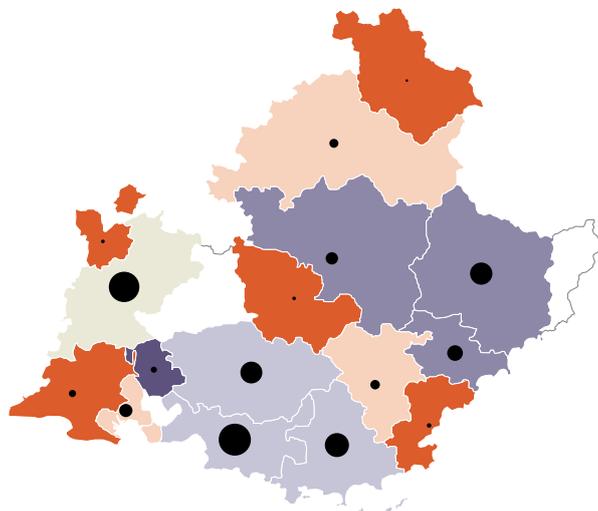
CARTE 4 LOCALISATION DES EFFECTIFS DE NIVEAU IV ET ÉVOLUTION PAR ZONE D'EMPLOI

Formation initiale voie scolaire*



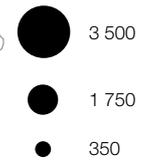
Évolution régionale : - 7 % (12 964 personnes en 2013)

Formation initiale apprentissage*

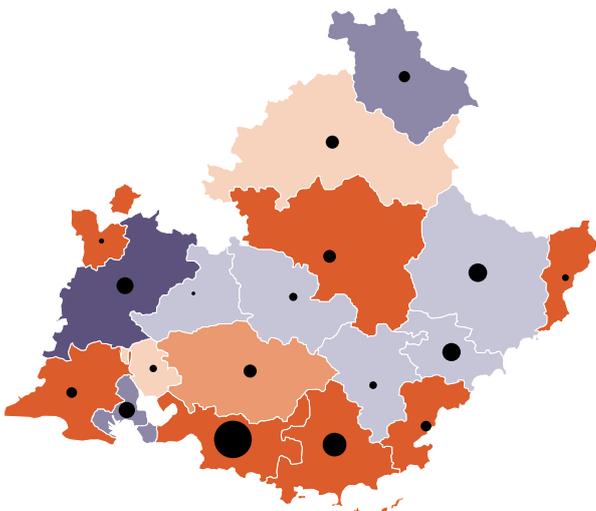


Évolution régionale : - 4 % (3 762 personnes en 2013)

Effectifs 2013
de niveau IV



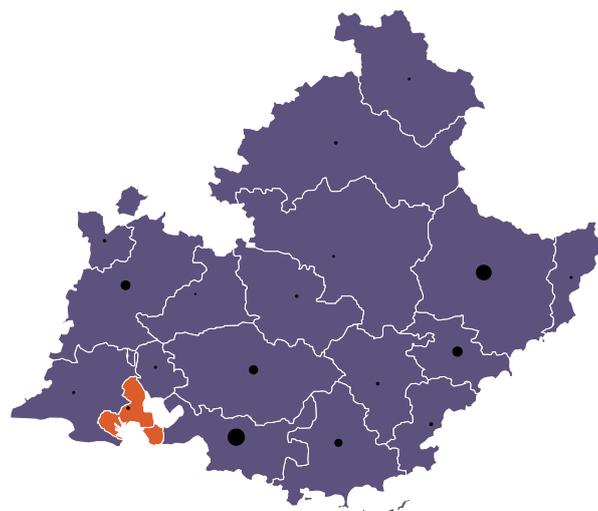
Formation continue des demandeurs d'emploi*



Évolution régionale : + 9 % (4 022 personnes en 2013)

* Localisation des effectifs au site de formation.

Contrat de professionnalisation**



Évolution régionale : - 46 % (973 personnes en 2013)

** Localisation des effectifs au site de l'employeur.

Évolution 2011-2013



Sources ① ② ③ - Traitement ORM.

Note de lecture : C'est dans la zone d'emploi de Marseille - Aubagne que les effectifs en formation initiale voie scolaire de niveau IV sont les plus importants en 2013. Dans cette zone, ces effectifs ont connu une baisse comprise entre 10 % et 19,9 % par rapport à 2011.

3. NIVEAU III

L'ESSENTIEL

Entre 2011 et 2013, on constate que :

- le niveau III reste le niveau le plus important pour **les contrats de professionnalisation**
- **l'apprentissage** est le seul dispositif où les effectifs de niveau III **se maintiennent**
- les baisses sont liées aux filières « Santé » pour la voie scolaire et « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » en formation continue
- « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » et « Commerce, vente » sont toujours les principales filières du niveau III
- les formés au niveau III sont présents sur **l'ensemble du territoire** en voie scolaire et en contrat de professionnalisation

L'apprentissage : seul dispositif où les effectifs de niveau III se maintiennent

Les effectifs en formation de niveau III représentent en 2013 : 11 100 élèves ou étudiants de dernière année, 3 500 signataires d'un contrat de professionnalisation, 1 900 apprentis en dernière année et 900 demandeurs d'emploi en formation. La part du niveau III varie de 7 % des effectifs en formation continue des demandeurs d'emploi à 54 % en contrat de professionnalisation. La prépondérance du niveau III dans ce dernier dispositif s'est accentuée entre 2011 et 2013 : sa part a augmenté de 2 points. Au niveau III, entre 2011 et 2013, seuls les effectifs en apprentissage restent stables, contrairement aux autres dispositifs : - 21 % pour les contrats de professionnalisation, - 15 % pour la voie scolaire et - 9 % pour la formation continue des demandeurs d'emploi.

Des baisses liées aux filières « Santé » pour la voie scolaire et « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » en formation continue

Pour la voie scolaire, la baisse du niveau III s'explique quasi exclusivement par la filière « Santé » et notamment par le changement de niveau du diplôme d'État « Infirmier » (passant du niveau III au niveau II à partir de 2012). Au sein de l'apprentissage, la filière « Santé » se réduit également fortement mais la baisse est compensée par l'augmentation des effectifs d'autres filières telles que « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts », « Fonctions transverses de la production » ou encore « Coiffure, esthétique ». Au sein des contrats de professionnalisation (- 21 %), la forte baisse est liée à la diminution du nombre de formés des filières qui concentrent les effectifs les plus importants à ce niveau de formation : « Commerce, vente », « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » ou encore « Finances, banque, assurances et immobilier ». Enfin, dans la formation continue des demandeurs d'emploi, la baisse est principalement imputable à la filière « Fonctions transverses des entreprises et des administrations ». Dans ce dernier dispositif, seules deux filières comptent plus de 100 stagiaires et huit filières sur les 18 sont dépourvues ou n'accueillent quasiment pas de formés.

À ce niveau de formation, seules les filières « Finances, banque, assurance et immobilier » et « Transports, logistique » ont une évolution similaire dans l'ensemble des dispositifs : la première diminue dans tous les cas, la seconde augmente (ou stagne pour les contrats de professionnalisation). Quant à la filière du « Commerce, vente », ses effectifs s'amenuisent dans les dispositifs en alternance (contrats de professionnalisation et apprentissage), et s'accroissent dans les deux autres dispositifs.

« Fonctions transverses des entreprises et des administrations » et « Commerce, vente » : toujours les principales filières du niveau III

Ces évolutions bouleversent peu la structure par filière de formation. Dans tous les dispositifs, les filières « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » et « Commerce, vente » rassemblent

une grande partie des effectifs au niveau III. Il en est de même pour la filière « Formations industrielles » en formation initiale. Les filières « Agroalimentaire, alimentation, cuisine », « Moteurs et mécanique auto », « Chimie, plasturgie » et « Mode, matériaux souples et céramique » comptent également peu de formés en formation continue.

La filière « Sciences humaines appliquées » reste dépourvue d'effectif quel que soit le dispositif de formation.

TABLEAU 16 EFFECTIFS DE NIVEAU III ET ÉVOLUTION PAR FILIÈRE DE FORMATION

	FI voie scolaire en dernière année			FI apprentissage en dernière année			FC demandeurs d'emploi			Contrat de professionnalisation		
	Effectifs niveau III	Effectifs niveau III	Évolution	Effectifs niveau III	Effectifs niveau III	Évolution	Effectifs niveau III	Effectifs niveau III	Évolution	Effectifs niveau III	Effectifs niveau III	Évolution
	2011	2013	2011-2013	2011	2013	2011-2013	2011	2013	2011-2013	2011	2013	2011-2013
1NA01 - Sciences humaines appliquées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	366	390	↗	120	148	↗↗	26	26	→	27	s	↘↘
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	61	65	↗	21	22	↗	-	-	-	-	s	-
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	210	228	↗	40	36	↘	28	17	↘↘	122	120	↘
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	51	64	↗↗	50	44	↘	-	-	-	24	16	↘↘
2NA06 - Fonctions transversales de la production	843	836	→	144	202	↗↗	27	30	↗	113	101	↘
2NA07 - Formations industrielles	1 170	1 114	↘	234	268	↗	37	42	↗	63	39	↘↘
2NA08 - Chimie, plasturgie	354	420	↗	22	21	↘	-	-	-	s	15	↘↘
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	61	59	↘	-	-	-	-	-	-	s	-	-
3NA10 - Transports, logistique	135	141	↗	59	66	↗	10	18	↗↗	60	60	→
3NA11 - Commerce, vente	1 787	1 833	↗	272	258	↘	121	132	↗	1 984	1 663	↘
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	2 468	2 465	→	282	333	↗	600	492	↘	1 223	819	↘↘
3NA13 - Travail social	1 058	1 068	→	91	74	↘	66	66	→	43	20	↘↘
3NA14 - Santé	2 881	779	↘↘	223	20	↘↘	s	s	-	105	122	↗
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	548	592	↗	133	113	↘	29	23	↘↘	161	114	↘↘
3NA16 - Coiffure, esthétique	18	35	↗↗	35	107	↗↗	s	-	↘↘	45	50	↗
3NA17 - Communication, information et culture	560	548	↘	37	29	↘↘	26	48	↗↗	66	46	↘↘
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	298	253	↘	146	143	↘	28	22	↘↘	422	336	↘↘
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	177	180	↗	24	57	↗↗	18	s	↘	32	24	↘↘
Total	13 046	11 070	- 15 %	1 933	1 941	0 %	1 022	934	- 9 %	4 510	3 549	- 21 %

Sources ① ② ③ – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale voie scolaire, 1 833 personnes préparant une certification professionnelle de niveau III se forment dans la filière « Commerce, vente ». Cet effectif est en augmentation par rapport à 2011.

↗↗ hausse supérieure à 20 %
 ↗ hausse de 1 à 20 %
 → évolution comprise entre + 0,9 % et - 0,9 %
 ↘ baisse de 1 % à 20 %
 ↘↘ baisse supérieure à 20 %

TABEAU 17 EFFECTIFS ET PART DU NIVEAU III PAR ZONE D'EMPLOI

	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation*	
	Effectifs niveau III 2013	Part niveau III 2013	Effectifs niveau III 2013	Part niveau III 2013	Effectifs niveau III 2013	Part niveau III 2013	Effectifs niveau III 2013	Part niveau III 2013
	Aix-en-Provence	1 136	22 %	181	9 %	26	4 %	407
Arles	172	23 %	57	19 %	29	8 %	27	59 %
Avignon	779	25 %	306	13 %	63	5 %	265	46 %
Briançon	14	7 %	5	10 %	s	1 %	14	52 %
Cannes - Antibes	873	33 %	123	9 %	44	6 %	407	56 %
Cavaillon - Apt	49	12 %	-	-	13	8 %	42	57 %
Digne-les-Bains	188	26 %	57	13 %	43	11 %	17	35 %
Draguignan	104	26 %	-	-	-	-	28	53 %
Fréjus - Saint-Raphaël	184	23 %	25	18 %	-	-	109	59 %
Gap	146	17 %	9	3 %	23	4 %	82	69 %
Istres - Martigues	157	18 %	122	36 %	80	7 %	94	51 %
Manosque	66	20 %	12	33 %	24	12 %	35	59 %
Marseille - Aubagne	4 035	32 %	579	20 %	357	9 %	976	53 %
Menton - Vallée de la Roya	82	19 %	-	-	-	-	40	65 %
Nice	1 459	25 %	202	13 %	160	14 %	507	47 %
Orange	29	5 %	34	62 %	s	3 %	36	57 %
Salon-de-Provence	203	21 %	13	9 %	9	4 %	64	68 %
Toulon	1 394	24 %	216	12 %	56	4 %	392	63 %
Total PACA	11 070	26 %	1 941	14 %	934	7 %	3 542	54 %

Sources ① ② ③ - Traitement ORM.

*En 2013, pour 7 contrats de professionnalisation, la zone d'emploi de l'entreprise n'a pas pu être déterminée.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale voie scolaire, 32 % des personnes en formation dans un établissement de la zone d'emploi de Marseille - Aubagne (soit 4 035 personnes) préparent une certification professionnelle de niveau III.

Des formés au niveau III présents sur l'ensemble du territoire en voie scolaire et en contrat de professionnalisation

En voie scolaire comme en contrat de professionnalisation, les effectifs en formation de niveau III se répartissent sur l'ensemble des zones d'emploi de la région. En apprentissage et en formation continue des demandeurs d'emploi, trois zones d'emploi ne présentent aucun effectif à ce niveau (il s'agit de Menton - Vallée de la Roya et Draguignan, accompagnées de Cavaillon - Apt pour l'apprentissage et de Fréjus - Saint-Raphaël pour la formation continue des demandeurs d'emploi).

Le niveau III représente une part importante des effectifs dans certains territoires comme Marseille - Aubagne et Cannes - Antibes en voie scolaire, ou Orange en apprentissage. Dans la plupart des zones d'emploi, il regroupe plus de la moitié des personnes ayant signé un contrat de professionnalisation. En revanche, au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi, il rassemble tout au plus 14 % des formés de la zone d'emploi de Nice.

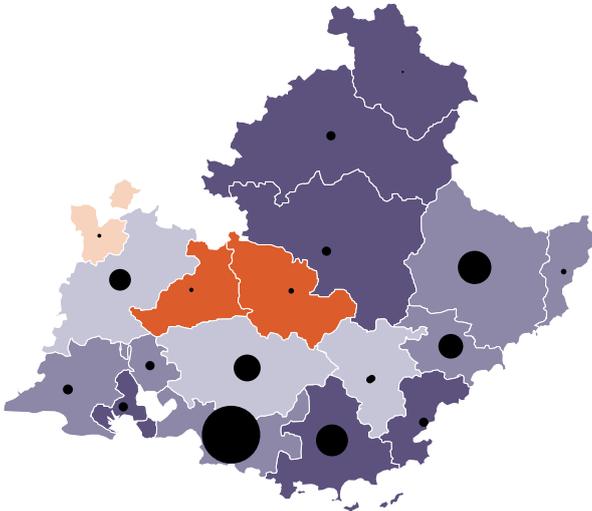
Voie scolaire et contrat de professionnalisation : une diminution du nombre de formés au niveau III dans la majorité des territoires

La baisse des effectifs en formation de niveau III en voie scolaire et en contrat de professionnalisation (dispositifs où elle est la plus conséquente) se répercute sur 15 zones d'emploi de la région. Certains territoires enregistrent des baisses d'effectif dans l'ensemble des dispositifs : Nice, Marseille - Aubagne, Cannes - Antibes, mais aussi de Fréjus - Saint-Raphaël et Draguignan. À noter, les zones d'emploi alpines voient le nombre de formés dans les dispositifs en alternance augmenter de 20 %. Parallèlement, le nombre de formés dans les territoires d'Arles, de Salon de Provence et d'Istres - Martigues ont fortement augmenté en apprentissage et au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi.

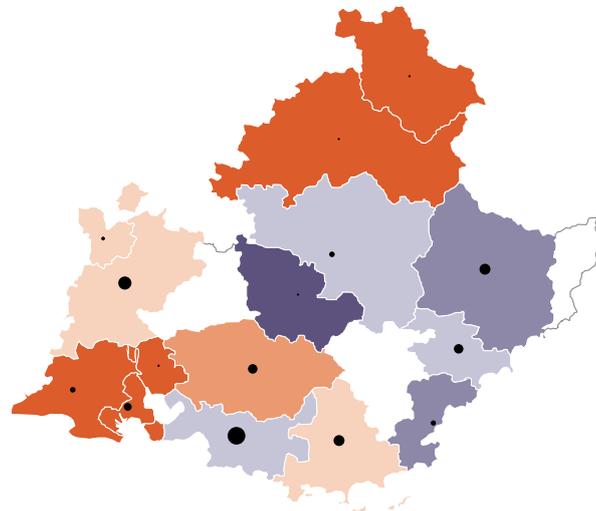
CARTE 5 LOCALISATION DES EFFECTIFS DE NIVEAU III ET ÉVOLUTION PAR ZONE D'EMPLOI

Formation initiale voie scolaire*

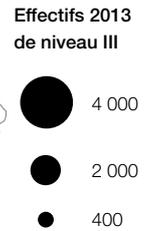
Formation initiale apprentissage*



Évolution régionale : - 15 % (11 070 personnes en 2013)

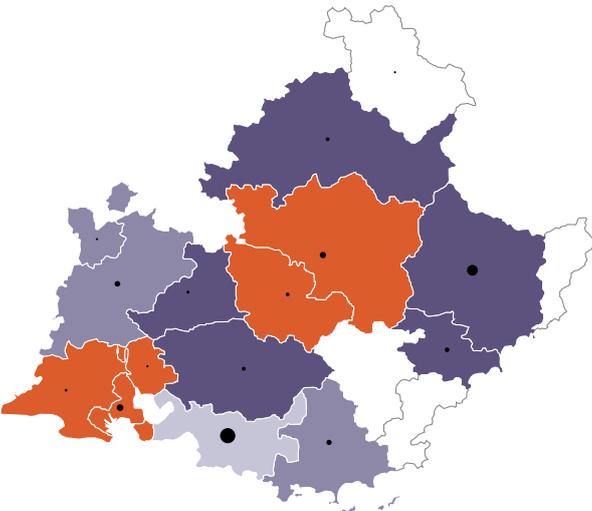


Évolution régionale : 0 % (1 941 personnes en 2013)

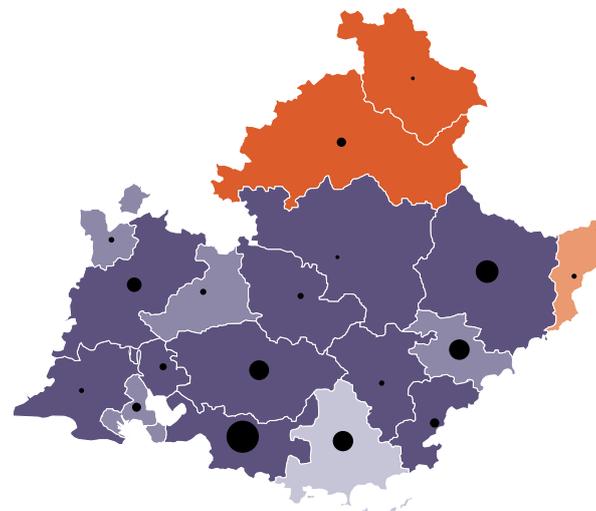


Formation continue des demandeurs d'emploi*

Contrat de professionnalisation**



Évolution régionale : - 9 % (934 personnes en 2013)



Évolution régionale : - 21 % (3 542 personnes en 2013)



* Localisation des effectifs au site de formation.

** Localisation des effectifs au site de l'employeur.

Sources ① ② ③ - Traitement ORM.

Note de lecture : C'est dans la zone d'emploi de Marseille - Aubagne que les effectifs en formation initiale voie scolaire de niveau III sont les plus importants en 2013. Dans cette zone, ces effectifs ont connu une baisse comprise entre 10 % et 19,9 % par rapport à 2011.

4. NIVEAUX II ET I

L'ESSENTIEL

Entre 2011 et 2013, on constate que :

- la part des niveaux II et I **se renforce en voie scolaire et en contrat de professionnalisation**
- en formation initiale, l'augmentation des effectifs est à relier principalement à la filière « Santé »
- « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » reste la principale filière de formation aux niveaux II et I
- dans les filières « Chimie, plasturgie », « Finances, banque, assurances et immobilier », « Commerce, vente », les effectifs des niveaux II et I baissent quel que soit le dispositif
- les effectifs aux niveaux II et I restent concentrés sur quelques zones d'emploi

Renforcement de la part des niveaux II et I formation en voie scolaire et en contrat de professionnalisation

Les effectifs en formation de niveaux II et I représentent en 2013 : 9 800 étudiants de dernière année, 1 400 apprentis en dernière année, 1 000 signataires d'un contrat de professionnalisation et 400 demandeurs d'emploi en formation. Les niveaux II et I rassemblent 24 % des étudiants de la voie scolaire, contre 3 % des demandeurs d'emploi en formation.

Depuis 2011, la part de ces niveaux a connu une augmentation en formation initiale par voie scolaire et en contrat de professionnalisation (+ 4 points dans les deux cas) mais a stagné dans les autres dispositifs (cf. graphique 1, page 20).

En formation initiale, une augmentation des effectifs à relier principalement à la filière « Santé »

Entre 2011 et 2013, les effectifs en dernière année dans les niveaux II et I, en voie scolaire comme en apprentissage, ont connu une hausse importante (+ 10 % chacun). Au sein de la voie scolaire, cette évolution marquée, qui va à l'encontre de la tendance générale à la baisse des niveaux de formation, s'explique par le transfert des effectifs préparant le diplôme d'État « Infirmier » du niveau III vers le niveau II. L'augmentation observée au sein de l'apprentissage s'explique en partie par l'augmentation de la filière « Santé » ainsi que par celle des filières « Commerce, vente » et « Fonctions transverses des entreprises et des administrations ». Dans les dispositifs de formation continue, qui mettent peu en œuvre le diplôme d'État « Infirmier », les effectifs en niveaux II et I se réduisent. Toutefois, concernant les contrats de professionnalisation, cette baisse est très faible (- 2 % aux niveaux II et I, contre - 25 % tous niveaux confondus).

Concernant les filières de formation :

- C'est logiquement dans la filière « Santé » que l'on retrouve la hausse la plus importante des effectifs en voie scolaire et, dans une moindre mesure, en apprentissage.
- Toutefois, on notera également une augmentation des effectifs de niveaux II et I dans la filière « Bâtiments, travaux publics » en voie scolaire, ainsi que dans les filières « Commerce, vente » et « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » dans le cadre de l'apprentissage.
- La filière « Formations industrielles » se caractérise par une croissance de ses effectifs en formation continue, conjuguée à une réduction en formation initiale.
- Plusieurs filières enregistrent une baisse de leurs effectifs aux niveaux II et I, quel que soit le dispositif : « Sciences humaines appliquées », « Travail social », « Chimie, plasturgie » et « Finances, banque, assurances et immobilier ».

« Fonctions transverses des entreprises et des administrations » reste la principale filière de formation aux niveaux II et I

Suite à ces évolutions, si « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » reste la première filière en matière d'effectifs de niveaux II et I dans tous les dispositifs, « Santé » devient dès 2012 la deuxième filière au sein de la formation initiale. La filière « Formations industrielles » occupe désormais la deuxième place pour les contrats de professionnalisation et la troisième place en apprentissage.

TABLEAU 18 EFFECTIFS DE NIVEAUX II ET I ET ÉVOLUTION PAR FILIÈRE DE FORMATION

	FI voie scolaire en dernière année			FI apprentissage en dernière année			FC demandeurs d'emploi			Contrat de professionnalisation		
	Effectifs niveaux II et I	Effectifs niveaux II et I	Évolution	Effectifs niveaux II et I	Effectifs niveaux II et I	Évolution	Effectifs niveaux II et I	Effectifs niveaux II et I	Évolution	Effectifs niveaux II et I	Effectifs niveaux II et I	Évolution
	2011	2013	2011-2013	2011	2013	2011-2013	2011	2013	2011-2013	2011	2013	2011-2013
1NA01 - Sciences humaines appliquées	395	261	↘↘	-	-	-	21	11	↘↘	s	-	-
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	193	56	↘↘	33	24	↘↘	7	11	↗↗	7	s	↘↘
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	81	11	↘↘	-	-	-	-	s	-	10	13	↗↗
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	s	58	↗↗	22	20	↘	-	-	-	20	31	↗↗
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2NA06 - Fonctions transversales de la production	116	95	↘	-	6	↗↗	s	s	-	97	55	↘↘
2NA07 - Formations industrielles	352	240	↘↘	162	135	↘	14	19	↗↗	68	119	↗↗
2NA08 - Chimie, plasturgie	179	136	↘↘	71	40	↘↘	5	s	↘	25	16	↘↘
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	s	34	↗↗	-	-	-	s	s	-	6	15	↗↗
3NA10 - Transports, logistique	91	-	↘↘	-	-	-	-	s	-	5	9	↗↗
3NA11 - Commerce, vente	408	237	↘↘	84	118	↗↗	41	19	↘↘	63	64	↗
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	4 123	3 576	↘	538	661	↗↗	204	240	↗	511	499	↘
3NA13 - Travail social	216	189	↘	-	-	-	46	17	↘↘	s	s	-
3NA14 - Santé	350	2 837	↗↗	21	145	↗↗	11	7	↘↘	24	36	↗↗
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	201	235	↗	51	47	↘	10	16	↗↗	-	-	-
3NA16 - Coiffure, esthétique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3NA17 - Communication, information et culture	931	1 066	↗	90	85	↘	48	38	↘↘	20	29	↗↗
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	705	516	↘↘	174	87	↘↘	10	8	↘	120	98	↘
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	572	276	↘↘	17	21	↗↗	46	40	↘	62	31	↘↘
Total	8 942	9 823	+ 10 %	1 263	1 389	+ 10 %	468	438	- 6 %	1 043	1 020	- 2 %

Sources ① ② ③ – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale voie scolaire, 237 personnes préparant une certification professionnelle de niveaux II et I se forment dans la filière « Commerce, vente ». Cet effectif est en forte diminution par rapport à 2011.

- ↗↗ hausse supérieure à 20 %
- ↗ hausse de 1 à 20 %
- évolution comprise entre + 0,9 % et - 0,9 %
- ↘ baisse de 1 % à 20 %
- ↘↘ baisse supérieure à 20 %

TABLEAU 19 EFFECTIFS ET PART DES NIVEAUX II ET I PAR ZONE D'EMPLOI

	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation	
	Effectifs	Part	Effectifs	Part	Effectifs	Part	Effectifs	Part
	niveaux II et I 2013	niveaux II et I 2013	niveaux II et I 2013	niveaux II et I 2013	niveaux II et I 2013	niveaux II et I 2013	niveaux II et I 2013	niveaux II et I 2013
Aix-en-Provence	2 681	52 %	391	19 %	125	19 %	133	18 %
Arles	157	21 %	-	-	8	2 %	7	15 %
Avignon	270	9 %	159	7 %	17	1 %	73	13 %
Briançon	32	17 %	-	-	-	-	s	4 %
Cannes - Antibes	376	14 %	s	0 %	s	0 %	81	11 %
Cavaillon - Apt	-	-	-	-	-	-	7	9 %
Digne-les-Bains	100	14 %	s	0 %	s	2 %	13	27 %
Draguignan	27	7 %	-	-	-	-	s	8 %
Fréjus - Saint-Raphaël	73	9 %	-	-	-	-	15	8 %
Gap	113	13 %	42	14 %	14	2 %	7	6 %
Istres - Martigues	53	6 %	-	-	-	-	44	24 %
Manosque	-	-	-	-	-	-	6	10 %
Marseille - Aubagne	2 326	18 %	327	11 %	191	5 %	393	21 %
Menton - Vallée de la Roya	58	14 %	-	-	-	-	s	5 %
Nice	1 901	33 %	379	24 %	55	5 %	130	12 %
Orange	-	-	-	-	-	-	5	8 %
Salon-de-Provence	88	9 %	-	-	-	-	10	11 %
Toulon	1 568	27 %	86	5 %	20	1 %	88	14 %
Total PACA	9 823	23 %	1 389	10 %	438	3 %	1 020	15 %

Sources ① ② ③ - Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale voie scolaire, 18 % des personnes en formation dans un établissement de la zone d'emploi de Marseille - Aubagne (soit 2 326 personnes) préparent une certification professionnelle de niveau II ou I.

Des effectifs qui restent concentrés sur quelques zones d'emploi

Dans la voie scolaire comme dans les contrats de professionnalisation, la plupart des zones d'emploi de la région présentent des effectifs en formation de niveaux II et I. En apprentissage et en formation continue des demandeurs d'emploi, ces niveaux sont accessibles dans un peu plus de la moitié des territoires. Depuis 2011, le nombre de zones d'emploi couvertes par ces deux dispositifs n'a pas changé. Quatre zones d'emploi (Aix-en-Provence, Marseille - Aubagne, Nice et Toulon), où se situent des pôles universitaires importants, concentrent toujours la majeure partie des effectifs de niveaux II et I quel que soit le dispositif. Ces territoires concentrent de 73 % des signataires d'un contrat de professionnalisation à 89 % des demandeurs d'emploi en formation à ce niveau. En apprentissage, la zone d'emploi d'Avignon comprend également une part importante des effectifs (11 % des apprentis de ces niveaux).

Des évolutions sur les territoires liés principalement aux diplômés d'infirmier et à la diminution des master pro

En formation initiale, plusieurs zones d'emploi enregistrent une hausse conséquente de leurs effectifs aux niveaux II et I, en lien avec la réforme du diplôme d'État « Infirmier ». À l'inverse, les zones d'emploi d'Aix-en-Provence et de Draguignan enregistrent une forte baisse de leurs effectifs. Dans le premier cas, cela s'explique par la moindre mise en œuvre de master professionnel, et dans le second cas par la disparition d'une des licences professionnelles présente sur ce territoire.

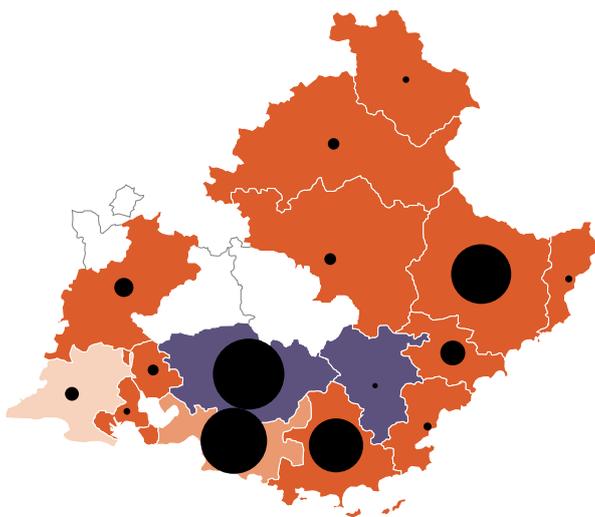
En ce qui concerne les contrats de professionnalisation, où ces niveaux de formation sont les plus diffus en région, six territoires voient leurs effectifs augmenter, dont quatre très fortement (Istres - Martigues, Gap, Digne-les-Bains, Nice). *A contrario*, cinq zones connaissent une situation inverse : Orange, Avignon, Cavaillon - Apt, Manosque et Fréjus - Saint-Raphaël.

Les zones d'emploi de Nice et de Gap présentent une hausse de leurs effectifs quel que soit le dispositif, contrairement à celle d'Aix-en-Provence (hormis en contrat de professionnalisation). Dans les zones d'emploi de Cavaillon - Apt et d'Orange, ces niveaux de formation sont représentés uniquement via les contrats de professionnalisation.

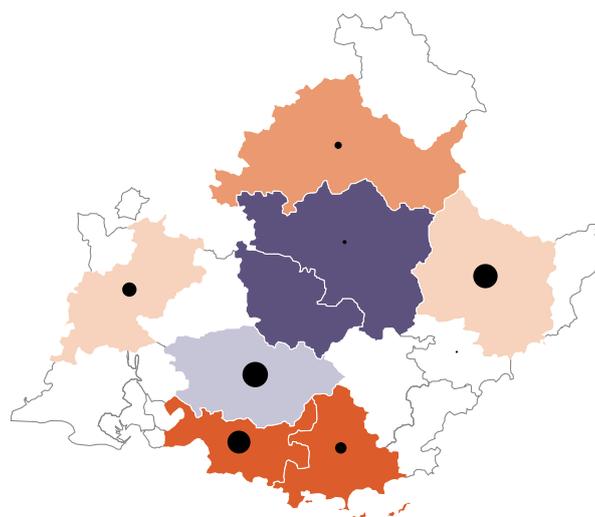
CARTE 6 LOCALISATION DES EFFECTIFS DE NIVEAUX II ET I ET ÉVOLUTION PAR ZONE D'EMPLOI

Formation initiale voie scolaire*

Formation initiale apprentissage*

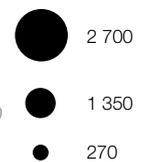


Évolution régionale : + 10 % (9 823 personnes en 2013)



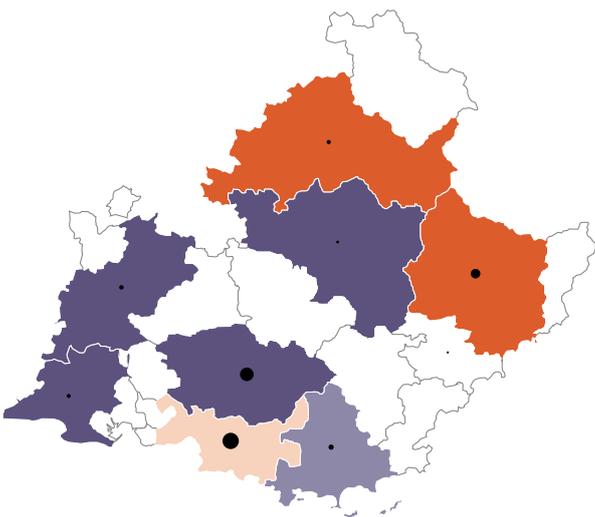
Évolution régionale : + 10 % (1 389 personnes en 2013)

Effectifs 2013 de niveaux II et I

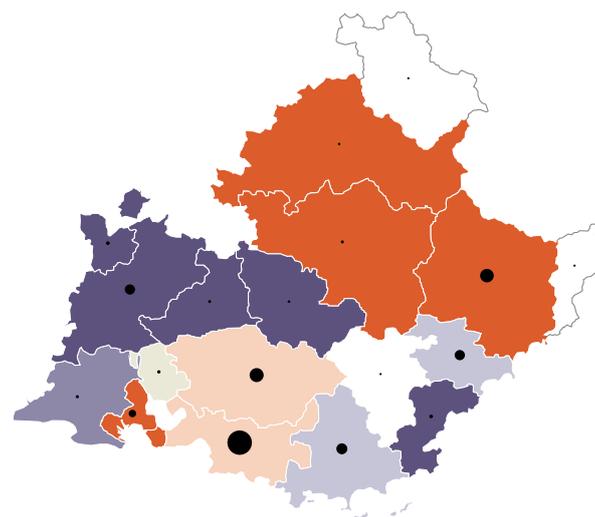


Formation continue des demandeurs d'emploi*

Contrat de professionnalisation**



Évolution régionale : - 6 % (438 personnes en 2013)



Évolution régionale : - 2 % (1 020 personnes en 2013)

Évolution 2011-2013



* Localisation des effectifs au site de formation.

** Localisation des effectifs au site de l'employeur.

Sources ① ② ③ - Traitement ORM.

Note de lecture : C'est dans la zone d'emploi d'Aix-en-Provence que les effectifs en formation initiale voie scolaire de niveaux II et I sont les plus importants en 2013. Dans cette zone, ces effectifs ont connu une hausse supérieure à 20 % par rapport à 2011.

CHAPITRE 5

EFFECTIFS PRÉPARANT UNE VAE EN PACA

L'ESSENTIEL

Entre 2011 et 2013, on constate que :

- les effectifs inscrits dans une démarche de VAE **diminuent**, et en particulier aux niveaux II et I
- les niveaux V et III restent les niveaux pivots de la VAE

TABLEAU 20 EFFECTIFS INSCRITS DANS UNE DÉMARCHE DE VAE ET ÉVOLUTION PAR NIVEAU DE FORMATION

	Dossier recevable			Passage devant jury			Validation partielle			Validation totale		
	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013
Niveau V	1 810	1 877	↗	1 733	1 580	↘	422	427	↗	1 122	947	↘
Niveau IV	1 222	1 307	↗	898	707	↘↘	192	112	↘↘	612	525	↘
Niveau III	2 042	2 011	↘	1 599	1 438	↘	417	382	↘	975	810	↘
Niveaux II et I	988	666	↘↘	771	436	↘↘	273	132	↘↘	465	235	↘↘
Total	6 062	5 861	- 3 %	5 001	4 161	- 17 %	1 304	1 053	- 19 %	3 174	2 517	- 21 %

Source ④ – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013, 1 877 dossiers de VAE recevables portent sur une certification professionnelle de niveau V. Cet effectif est en augmentation par rapport à 2011.

- ↗↗ hausse supérieure à 20 %
- ↗ hausse de 1 à 20 %
- évolution comprise entre + 0,9 % et - 0,9 %
- ↘ baisse de 1 % à 20 %
- ↘↘ baisse supérieure à 20 %

Une baisse globale, notamment marquée aux niveaux II et I

Les indicateurs proposés ici ne peuvent être analysés dans une logique de parcours car ils ne concernent pas les mêmes individus.

En 2013, le nombre de dossiers recevables, de passages devant un jury, de validations partielles ou encore de validations totales est en diminution par rapport à 2011. Cette évolution est notamment très marquée pour les VAE portant sur les niveaux II et I : la baisse est supérieure à 20 % à chacune des étapes. Le nombre de passages devant un jury et le nombre de validations partielles de certification sont également en forte diminution pour les certifications professionnelles de niveau IV.

GRAPHIQUE 5 RÉPARTITION DES EFFECTIFS INSCRITS DANS UNE DÉMARCHE DE VAE PAR NIVEAU DE FORMATION



Source ④ – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013, 32 % des dossiers de VAE recevables visent une certification professionnelle de niveau V. Cette proportion était de 30 % en 2011.

Les niveaux V et III restent les niveaux pivots de la VAE

Les démarches de VAE portant sur les niveaux V et III restent prédominantes : ces niveaux concentrent de 66 % des dossiers recevables à 77 % des validations partielles de 2013. À toutes les étapes, la part des démarches VAE de niveau V augmente entre 2011 et 2013 alors que celle des niveaux II et I diminue.

PARTIE II

APPROFONDISSEMENT

PAR DISPOSITIF

SOURCES MOBILISÉES DANS CETTE PARTIE :

Sources ①

Formation initiale (FI) voie scolaire :

EN-DEPP (BCP), Draaf, Drees

Effectifs inscrits en dernière année durant les années scolaires 2011-2012 et 2013-2014

Formation initiale (FI) apprentissage :

Conseil régional

Effectifs apprentis inscrits en CFA au 31.12.2011 et au 31.12.2013

Sources ②

Formation continue des demandeurs d'emploi – « commande publique » :

Conseil régional, DR AFPA, Pôle emploi PACA

Effectifs entrés en formation qualifiante au cours des années civiles 2011 et 2013, dans le cadre :

- *des Espaces territoriaux d'accès à la qualification (ETAQ) mis en œuvre par le Conseil régional PACA ;*
- *d'une action de formation conventionnée (AFC) financée par Pôle emploi PACA*
- *d'une formation relevant du « marché public spécifique » financée par l'État ou l'Agefiph et le Fiphfp (et dispensée par l'AFPA PACA)*

Sources ⑤

Formation continue des demandeurs d'emploi – dispositifs financés par les OPCA et Opacif :

Afdas PACA, Agefos-PME PACA, Fongecif PACA, Unifaf PACA et Uniformation PACA

Effectifs entrés dans une formation certifiante au cours de l'année 2013, dans le cadre :

- *d'un CIF (CDD ou CDI)*
- *d'une période de professionnalisation*
- *d'une POE*
- *d'un CSP*
- *d'une formation hors temps de travail*

PÉRIMÈTRE D'OBSERVATION DES VOIES DE QUALIFICATION :

Extrait du périmètre d'observation selon les dispositifs (cf. pages 10 et 11).

	Effectif	Effectifs pris en compte dans la cartographie	Part des effectifs pris en compte dans la cartographie
Formation initiale voie scolaire (en dernière année)	111 532	42 392	38 %
Formation initiale apprentissage (en dernière année)	15 252	14 334	94 %
Formation continue des demandeurs d'emploi – « commande publique »	16 540	13 352	81 %
Formation continue des demandeurs d'emploi et des salariés – OPCA / Opacif	7 999	3 137	39 %

CHAPITRE 1

FORMATION INITIALE – MISE EN PERSPECTIVE DE LA VOIE SCOLAIRE ET DE L'APPRENTISSAGE

L'ESSENTIEL

Entre 2011 et 2013, on constate que :

- les apprentis représentent **toujours 25 % des effectifs** en formation initiale
- la part de l'apprentissage augmente dans les filières liées aux services et diminue dans celles de la production
- l'apprentissage reste un dispositif de formation masculin
- la part de l'apprentissage augmente ou stagne sur la majorité des territoires

Les apprentis représentent toujours 25 % des effectifs en formation initiale

En 2013, une personne sur quatre préparant une certification professionnelle en formation initiale a le statut d'apprenti. Cette proportion reste relativement stable par rapport à 2011 (+ 1 point).

Toutefois, selon les niveaux de formation les évolutions sont différentes. La part de l'apprentissage augmente aux niveaux V (+ 4 points), III (+ 2 points) et I (+ 2 points). Aux niveaux V et III, l'augmentation s'explique par le fait que le nombre d'apprentis a diminué moins rapidement ou est resté stable, alors que les effectifs de la voie scolaire baissaient plus fortement. Au niveau I, la transformation de certains masters professionnels en masters indifférenciés ou en masters enseignement implique la disparition de ces diplômes dans le champ d'observation de la cartographie des effectifs en formation professionnelle. Ces masters étant plus concentrés dans la voie scolaire, la part de l'apprentissage augmente alors mécaniquement.

La part de l'apprentissage diminue uniquement au niveau II du fait du changement de niveau du diplôme d'État « Infirmier » qui fait croître le nombre d'étudiants en voie scolaire. Quant au niveau IV, la part des apprentis parmi les élèves en formation initiale est en 2013 similaire à celle de 2011 : la baisse des effectifs se formant à ce niveau a eu lieu dans les mêmes proportions au sein de ces deux voies d'accès à la qualification.

La part de l'apprentissage augmente dans les filières liées aux services et diminue dans celles de la production

Entre 2011 et 2013, la part de l'apprentissage s'est renforcée dans plusieurs filières de formation. Cette évolution est portée par une augmentation du nombre d'apprentis dans les filières « Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs », « Accueil, hôtellerie, tourisme » (notamment au niveau V où la part de l'apprentissage gagne 20 points), « Commerce, vente » et « Fonctions transverses des entreprises et des administrations ».

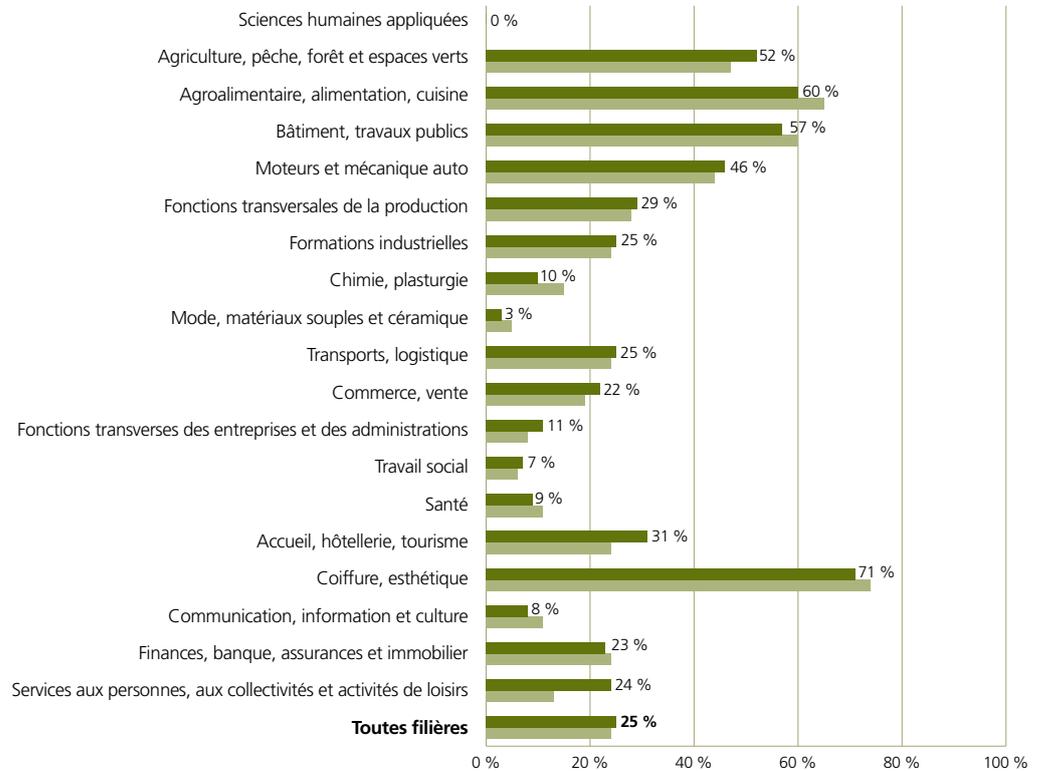
À l'inverse, d'autres filières ont vu la part de l'apprentissage s'amoindrir : c'est le cas de « Agroalimentaire, alimentation, cuisine » (notamment au niveau IV où la part de l'apprentissage perd plus de 20 points), « Chimie, plasturgie », « Bâtiment, travaux publics », « Mode, matériaux souples et céramiques » ou encore « Coiffure, esthétique ».

Au sein d'une même filière de formation, l'évolution de la part d'apprentissage par niveau est rarement homogène : cette part diminue pour certains niveaux de formation et augmente pour d'autres. Les filières « Bâtiment, travaux publics » et « Communication, information et culture » font ici exception puisque la proportion d'apprentis baisse sur l'ensemble des niveaux de formation.

Malgré ces évolutions, « Coiffure, esthétique » reste la filière mobilisant le plus ce dispositif, aux côtés des filières « Agroalimentaire, alimentation, cuisine », « Bâtiment, travaux publics » et « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts ».

GRAPHIQUE 6 PART DE L'APPRENTISSAGE AU SEIN DE LA FORMATION INITIALE PAR FILIÈRE DE FORMATION

Part de l'apprentissage
● 2013
● 2011

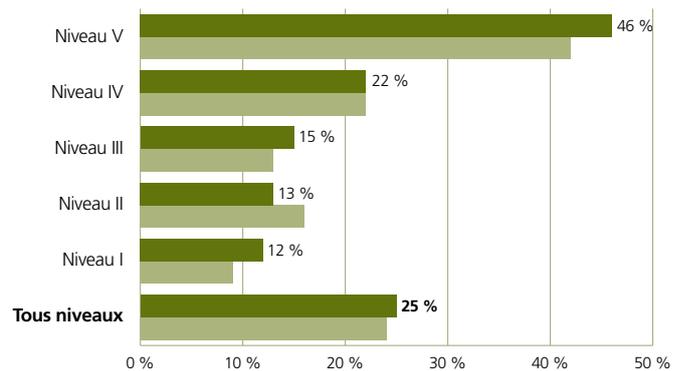


Sources ① – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale, 22 % des personnes préparant une certification professionnelle de la filière « Commerce, vente » le font par la voie de l'apprentissage. Cette part est en augmentation par rapport à 2011.

GRAPHIQUE 7 PART DE L'APPRENTISSAGE AU SEIN DE LA FORMATION INITIALE PAR NIVEAU DE FORMATION

Part de l'apprentissage
● 2013
● 2011



Sources ① – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale, 46 % des personnes préparant une certification professionnelle de niveau V le font par la voie de l'apprentissage. Cette part est en augmentation par rapport à 2011.

TABEAU 21 EFFECTIFS EN FORMATION INITIALE (FI) ET ÉVOLUTION SELON LA FILIÈRE DE FORMATION ET LE NIVEAU

	Niveau V			Niveau IV			Niveau III			Niveaux II et I		
	Effectif total FI	Effectif total FI	Évolution	Effectif total FI	Effectif total FI	Évolution	Effectif total FI	Effectif total FI	Évolution	Effectif total FI	Effectif total FI	Évolution
	2011	2013	2011-2013	2011	2013	2011-2013	2011	2013	2011-2013	2011	2013	2011-2013
1NA01 - Sciences humaines appliquées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	395	261	↘↘
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	840	861	↗	1 125	909	↘	486	538	↗	226	80	↘↘
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	2 202	2 293	↗	331	768	↗↗	82	87	↗	81	11	↘↘
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	2 392	2 155	↘	1 285	1 080	↘	250	264	↗	23	78	↗↗
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	600	561	↘	873	787	↘	101	108	↗	-	-	-
2NA06 - Fonctions transversales de la production	1 296	1 140	↘	2 866	2 412	↘	987	1 038	↗	116	101	↘
2NA07 - Formations industrielles	859	802	↘	1 758	1 449	↘	1 404	1 382	↘	514	375	↘↘
2NA08 - Chimie, plasturgie	25	18	↘↘	15	12	↘	376	441	↗	250	176	↘↘
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	270	236	↘	382	272	↘↘	61	59	↘	28	34	↗↗
3NA10 - Transports, logistique	383	392	↗	316	297	↘	194	207	↗	91	-	↘↘
3NA11 - Commerce, vente	822	847	↗	2 856	2 205	↘↘	2 059	2 091	↗	492	355	↘↘
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	38	-	↘↘	3 199	2 163	↘↘	2 750	2 798	↗	4 661	4 237	↘
3NA13 - Travail social	2 893	914	↘↘	544	2 394	↗↗	1 149	1 142	→	216	189	↘
3NA14 - Santé	3 351	3 560	↗	445	452	↗	3 104	799	↘↘	371	2 982	↗↗
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	999	752	↘↘	694	458	↘↘	681	705	↗	252	282	↗
3NA16 - Coiffure, esthétique	1 007	942	↘	796	690	↘	53	142	↗↗	-	-	-
3NA17 - Communication, information et culture	121	89	↘↘	253	180	↘↘	597	577	↘	1 021	1 151	↗
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	-	-	-	-	-	-	444	396	↘	879	603	↘↘
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	250	215	↘	152	198	↗↗	201	237	↗	589	297	↘↘
Total	18 348	15 777	- 14 %	17 890	16 726	- 7 %	14 979	13 011	- 13 %	10 205	11 212	+ 10 %

Sources ① – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale, 847 personnes préparent une certification professionnelle de niveau V de la filière « Commerce, vente ». Cet effectif est en augmentation par rapport à 2011.

↗↗ hausse supérieure à 20 %
 ↗ hausse de 1 à 20 %
 → évolution comprise entre + 0,9 % et - 0,9 %
 ↘ baisse de 1 % à 20 %
 ↘↘ baisse supérieure à 20 %

TABEAU 22 PART DE L'APPRENTISSAGE AU SEIN DE LA FORMATION INITIALE ET ÉVOLUTION SELON LA FILIÈRE DE FORMATION ET LE NIVEAU

	Niveau V			Niveau IV			Niveau III			Niveaux II et I		
	Part de l'apprentissage 2011	Part de l'apprentissage 2013	Évolution 2011-2013	Part de l'apprentissage 2011	Part de l'apprentissage 2013	Évolution 2011-2013	Part de l'apprentissage 2011	Part de l'apprentissage 2013	Évolution 2011-2013	Part de l'apprentissage 2011	Part de l'apprentissage 2013	Évolution 2011-2013
1NA01 - Sciences humaines appliquées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0 %	0 %	→
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	85 %	82 %	↘	34 %	41 %	↗	25 %	28 %	↗	15 %	30 %	↗
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	70 %	70 %	→	62 %	35 %	↘↘	26 %	25 %	→	0 %	0 %	→
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	77 %	75 %	↘	36 %	34 %	↘	16 %	14 %	↘	96 %	26 %	↘↘
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	61 %	63 %	↗	32 %	34 %	↗	50 %	41 %	↘	-	-	-
2NA06 - Fonctions transversales de la production	64 %	58 %	↘	17 %	19 %	↗	15 %	19 %	↗	0 %	6 %	↗
2NA07 - Formations industrielles	56 %	48 %	↘	12 %	15 %	↗	17 %	19 %	↗	32 %	36 %	↗
2NA08 - Chimie, plasturgie	28 %	22 %	↘	0 %	0 %	→	6 %	5 %	↘	28 %	23 %	↘
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	15 %	7 %	↘	0 %	0 %	→	0 %	0 %	→	0 %	0 %	→
3NA10 - Transports, logistique	38 %	37 %	→	12 %	5 %	↘	30 %	32 %	↗	0 %	-	-
3NA11 - Commerce, vente	52 %	51 %	↘	13 %	19 %	↗	13 %	12 %	→	17 %	33 %	↗
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	0 %	-	-	2 %	2 %	→	10 %	12 %	↗	12 %	16 %	↗
3NA13 - Travail social	6 %	17 %	↗	3 %	3 %	→	8 %	6 %	↘	0 %	0 %	→
3NA14 - Santé	4 %	4 %	→	97 %	88 %	↘	7 %	3 %	↘	6 %	5 %	→
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	33 %	53 %	↗↗	19 %	27 %	↗	20 %	16 %	↘	20 %	17 %	↘
3NA16 - Coiffure, esthétique	60 %	59 %	↘	91 %	85 %	↘	66 %	75 %	↗	-	-	-
3NA17 - Communication, information et culture	25 %	20 %	↘	25 %	19 %	↘	6 %	5 %	↘	9 %	7 %	↘
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	-	-	-	-	-	-	33 %	36 %	↗	20 %	14 %	↘
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	32 %	27 %	↘	23 %	46 %	↗↗	12 %	24 %	↗	3 %	7 %	↗
Total	42 %	46 %	+ 4 pts	22 %	22 %	+ 1 pt	13 %	15 %	+ 2 pts	12 %	12 %	0 pt

Sources ① – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale, 51 % des personnes préparant une certification professionnelle de niveau V de la filière « Commerce, vente » le font par la voie de l'apprentissage. Cette part est en diminution par rapport à 2011.

↗↗ hausse supérieure à 20 %
 ↗ hausse de 1 à 20 %
 → évolution comprise entre + 0,9 % et - 0,9 %
 ↘ baisse de 1 % à 20 %
 ↘↘ baisse supérieure à 20 %

L'apprentissage, un dispositif de formation qui reste masculin

L'apprentissage reste majoritairement masculin : ce dispositif concerne 33 % des hommes et 17 % des femmes. Ces proportions et les constats qui suivent n'évoluent pas entre 2011 et 2013. La moindre part d'apprentis chez les femmes se vérifie quel que soit le niveau, c'est également le cas pour la majorité des filières de formation. Certaines font exceptions comme les filières « Chimie, plasturgie », « Commerce, vente » et « Transports, logistique », où l'apprentissage est légèrement plus développé chez les femmes que chez les hommes. Dans les filières « Santé », « Travail social », « Fonctions transversales des entreprises et des administrations » et « Finances, banque, assurances et immobilier », qui concentrent essentiellement des formations de l'enseignement supérieur, la part des apprentis est similaire chez les hommes et chez les femmes.

La part des femmes en apprentissage au niveau V augmente de manière mécanique

Si globalement la part de l'apprentissage chez les hommes et chez les femmes semble avoir peu évolué entre 2011 et 2013, des spécificités sont à souligner. Ainsi cette part peut être en augmentation pour les femmes mais en diminution pour les hommes : c'est le cas au niveau V (respectivement + 6 points et - 1 point) ou par exemple dans les filières « Agroalimentaire, cuisine, alimentation », « Formations industrielles », « Transports, logistique » et « Finances, banque, assurances et immobilier ». Le phénomène inverse se produit dans les filières « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » et « Coiffure, esthétique ».

D'une manière générale, l'augmentation de la part des femmes dans l'apprentissage en formation initiale est à relier à la réforme de la voie professionnelle qui a entraîné une baisse des effectifs en voie scolaire, notamment à travers la disparition des BEP et des BEPA, et fait donc augmenter mécaniquement la part de l'apprentissage sans que le nombre d'apprentis ait augmenté pour autant.

À noter, dans les filières « Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs » et « Accueil, hôtellerie, restauration », la part de l'apprentissage augmente autant chez les hommes que chez les femmes.

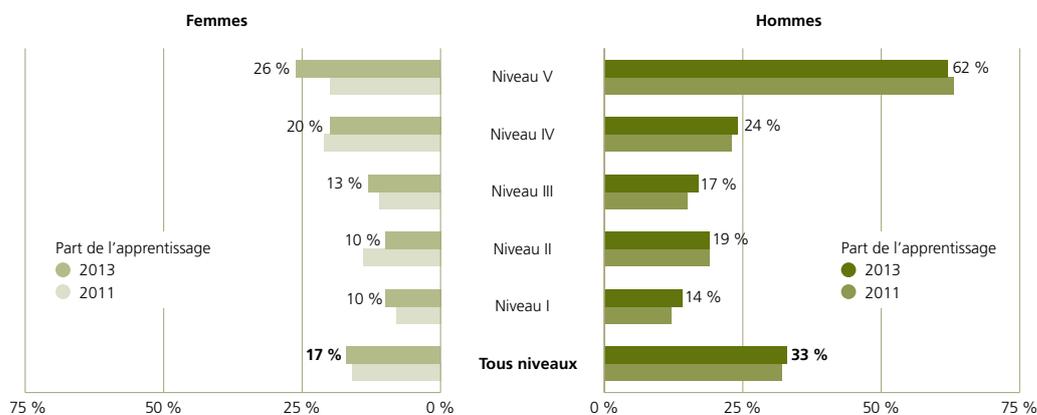
Une stabilité ou une croissance de la part de l'apprentissage dans la majorité des territoires dues à la baisse des effectifs en voie scolaire

La part de l'apprentissage au sein de la formation initiale varie d'une zone d'emploi à l'autre, allant de 9 % à Orange à 53 % à Draguignan. L'apprentissage est fortement mobilisé dans les territoires d'Avignon, de Digne-les-Bains et de Cannes - Antibes, où ce dispositif rassemble plus d'un tiers des formés. À l'inverse, il concentre au maximum de 10 % des effectifs en formation initiale dans les zones d'emploi d'Orange et de Manosque. Les territoires de Cavillon - Apt et de Menton - Vallée de la Roya restent dépourvus de centres de formation d'apprentis.

Entre 2011 et 2013, la part de l'apprentissage évolue différemment d'un territoire à l'autre. Ces dynamiques sont issues de la combinaison de deux facteurs : l'évolution du nombre d'apprentis, d'une part, et l'évolution du nombre d'élèves et d'étudiants, d'autre part. Pour dix zones d'emploi sur 18, la part de l'apprentissage a augmenté. Dans la grande majorité des cas, cette augmentation résulte d'une croissance, même modeste, du nombre d'apprentis sur le territoire. Pour six autres territoires, on observe une stabilité de la part de l'apprentissage alors que le nombre d'apprentis a diminué. Dans ce cas de figure, c'est la baisse des effectifs de la voie scolaire qui a plus joué sur cette stabilité.

La part de l'apprentissage a baissé dans une seule zone d'emploi : celle de Digne-les-Bains. Dans ce territoire, le nombre d'apprentis a diminué plus fortement que le nombre de formés en voie scolaire. Cette baisse est notamment sensible parmi les apprentis préparant un CAP des filières « Bâtiment, travaux publics » et « Formations industrielles ».

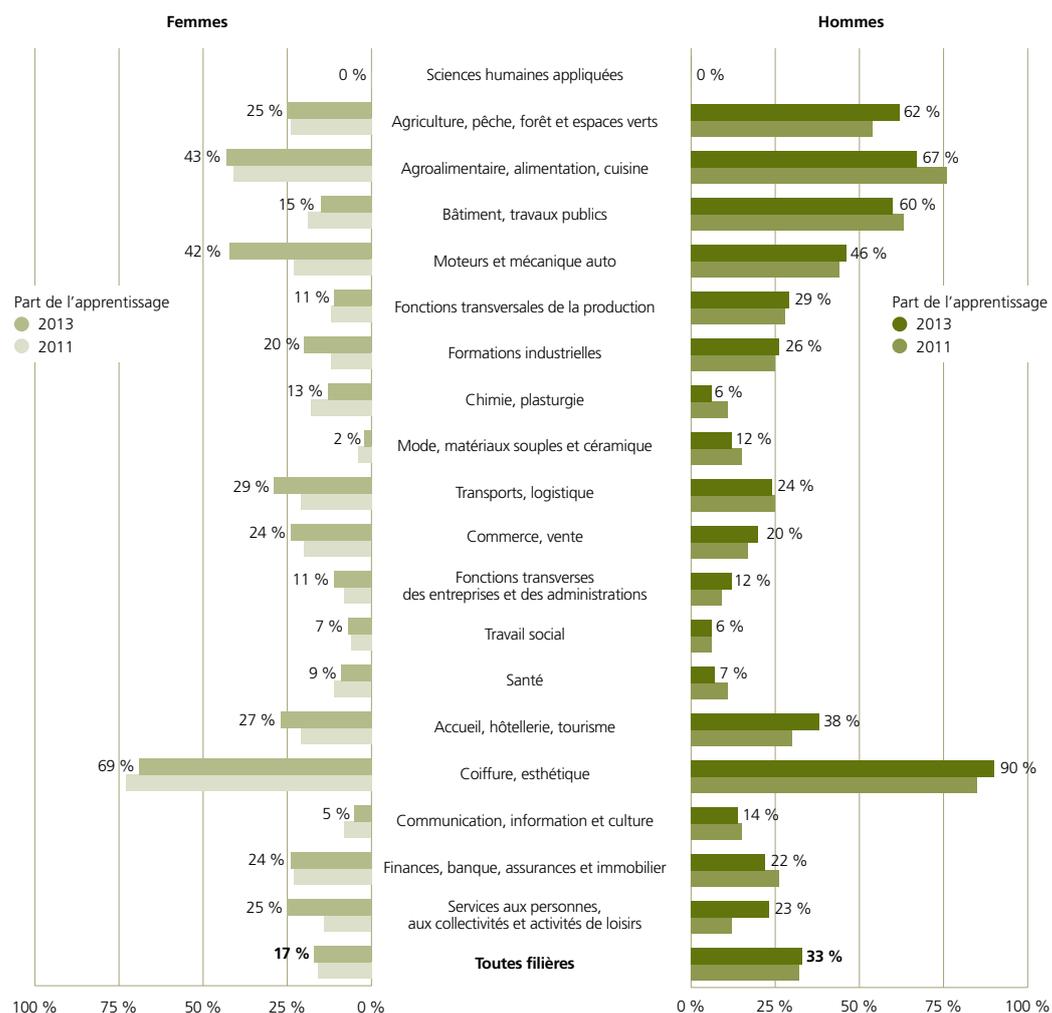
GRAPHIQUE 8 PART DE L'APPRENTISSAGE AU SEIN DE LA FORMATION INITIALE SELON LE SEXE PAR NIVEAU



Sources ① – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale, 26 % des femmes et 62 % des hommes préparant une certification professionnelle de niveau V le font par la voie de l'apprentissage. Cette part chez les femmes est en augmentation par rapport à 2011, elle est stable chez les hommes.

GRAPHIQUE 9 PART DE L'APPRENTISSAGE AU SEIN DE LA FORMATION INITIALE SELON LE SEXE PAR FILIÈRE DE FORMATION



Sources ① – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale, 24 % des femmes et 20 % des hommes préparant une certification professionnelle de la filière « Commerce, vente » le font par la voie de l'apprentissage. Ces parts sont en augmentation par rapport à 2011.

TABLEAU 23 EFFECTIFS EN FORMATION INITIALE ET PART DE L'APPRENTISSAGE PAR ZONE D'EMPLOI

	Effectifs FI 2011	Effectifs FI 2013	Évolution 2011-2013	Part de l'apprentissage 2011	Part de l'apprentissage 2013	Évolution 2011-2013
Aix-en-Provence	8 577	7 307	↘	25 %	29 %	↗
Arles	1 153	1 046	↘	26 %	29 %	↗
Avignon	6 034	5 495	↘	40 %	43 %	↗
Briançon	235	237	→	20 %	21 %	→
Cannes - Antibes	4 067	4 004	↘	35 %	35 %	→
Cavaillon - Apt	395	393	→	0 %	0 %	→
Digne-les-Bains	1 326	1 184	↘	40 %	38 %	↘
Draguignan	936	863	↘	51 %	53 %	↗
Fréjus – Saint-Raphaël	886	947	↗	12 %	15 %	↗
Gap	1 289	1 148	↘	22 %	26 %	↗
Istres - Martigues	1 334	1 219	↘	24 %	28 %	↗
Manosque	422	368	↘	7 %	10 %	↗
Marseille - Aubagne	17 099	15 521	↘	18 %	18 %	→
Menton – Vallée de la Roya	423	427	→	0 %	0 %	→
Nice	7 489	7 293	↘	22 %	21 %	→
Orange	685	584	↘	6 %	9 %	↗
Salon-de-Provence	1 231	1 102	↘	12 %	13 %	↗
Toulon	7 841	7 588	↘	23 %	24 %	→
Total PACA	61 422	56 726	- 8 %	24 %	25 %	+ 1 pt

Sources ① – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation initiale, 15 521 personnes préparent une certification professionnelle dans la zone d'emploi de Marseille - Aubagne. Ces effectifs sont en diminution par rapport à 2011. En 2013 au sein de la formation initiale, la part de l'apprentissage dans cette zone d'emploi est de 18 %. Cette part est stable par rapport à 2011.

Évolution des effectifs :

- ↗↗ hausse supérieure à 20 %
- ↗ hausse de 1 à 20 %
- évolution comprise entre + 0,9 % et - 0,9 %
- ↘ baisse de 1 % à 20 %
- ↘↘ baisse supérieure à 20 %

Évolution de la part :

- ↗ hausse supérieure ou égale à 1 point
- évolution comprise entre + 0,9 point et - 0,9 point
- ↘ baisse supérieure ou égale à 1 point

CHAPITRE 2

FORMATION CONTINUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI – MISE EN PERSPECTIVE DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS

La formation continue des demandeurs d'emploi englobe ici deux catégories de dispositifs :

- la « commande publique », qui comprend les Espaces territoriaux d'accès à la qualification mis en œuvre par le Conseil régional PACA, les AFC financées par Pôle emploi et les formations dits du « marché publics spécifiques » mises en œuvre par l'AFPA PACA et financées par l'État ou l'Agefiph et le Fiphfp ;
- les actions de formation financées par les OPCA et Opacif (CIF CDD, CSP, POE).

1. MISE EN PERSPECTIVE DES DISPOSITIFS RELEVANT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

L'ESSENTIEL

Entre 2011 et 2013, on constate que :

- *la part des formations financées par la Région **augmente sensiblement***
- *la filière « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » conserve une place de premier plan malgré une perte d'effectifs généralisée à l'ensemble des dispositifs de la commande publique*
- ***le niveau V concentre encore la majorité des stagiaires** mais **baisse** fortement*
- *hormis Arles, toutes les zones d'emploi subissent une diminution d'effectifs au moins dans l'un de ces dispositifs*

« Marché publics spécifiques »

Le marché destiné aux publics spécifiques correspond à un marché national passé par entre l'État et obtenu par l'AFPA en 2009. Il s'adresse à cinq types de bénéficiaires : les résidents d'outre-mer, les militaires en reconversion, les détenus, les Français de l'étranger, et les personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Concernant les travailleurs handicapés et suite à la loi de finance 2011, l'État a transféré la dernière année de ce marché à l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées) et au Fiphfp (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) – période concernée : du 01.07.2011 au 15.06.2012.

À compter du 17.06.2012, l'Agefiph et le Fiphfp prennent directement en charge les formations des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (dont font partis les travailleurs handicapés) dans le cadre de demandes individuelles.

Ces formations viennent en complément de celles financées par Pôle emploi et le Conseil régional, qui accueillent également des personnes en situation de handicap, dans le cadre du droit commun.

Dans une logique de suivi, propre au présent outil, l'expression « Marché publics spécifiques » et le périmètre en cours 2011 ont toutefois été conservés.

TABLEAU 24 EFFECTIFS ET ÉVOLUTION PAR FILIÈRE DE FORMATION

	« Marché publics spécifiques » (État, Agefiph, Fiphfp)			AFC (Pôle emploi)			SPRFPA (Région)		
	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013
1NA01 - Sciences humaines appliquées	-	-	-	-	-	-	21	s	↘↘
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	23	6	↘↘	-	-	-	604	600	→
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	7	s	↘↘	76	81	↗	511	508	→
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	59	48	↘	60	-	↘↘	1 123	1 195	↗
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	6	7	↗	46	-	↘↘	167	254	↗↗
2NA06 - Fonctions transversales de la production	59	50	↘	167	82	↘↘	793	893	↗
2NA07 - Formations industrielles	30	21	↘↘	19	77	↗↗	374	469	↗↗
2NA08 - Chimie, plasturgie	-	-	-	-	-	-	5	s	↘
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	-	-	-	-	-	-	53	55	↗
3NA10 - Transports, logistique	24	7	↘↘	249	213	↘	974	897	↘
3NA11 - Commerce, vente	20	22	↗	58	71	↗↗	1 492	1 328	↘
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	188	76	↘↘	178	59	↘↘	2 158	1 918	↘
3NA13 - Travail social	27	19	↘↘	144	58	↘↘	1 659	1 732	↗
3NA14 - Santé	-	-	-	-	-	-	35	31	↘
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	33	18	↘↘	-	-	-	805	696	↘
3NA16 - Coiffure, esthétique	-	-	-	-	-	-	88	89	↗
3NA17 - Communication, information et culture	6	s	↘↘	-	22	↗↗	277	274	↘
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	-	-	-	-	-	-	38	30	↘↘
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	23	11	↘↘	-	11	↗↗	1 483	1 405	↘
Total	505	289	- 43 %	997	674	- 32 %	12 660	12 389	- 2 %
Part du dispositif parmi la commande publique	4 %	2 %	- 1 pt	7 %	5 %	+ 2 pts	89 %	93 %	+ 3 pts

Sources © – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi relevant de la commande publique, 71 personnes bénéficiant d'une AFC financée par Pôle emploi préparent une certification professionnelle de la filière « Commerce, vente ». Cet effectif est en forte augmentation par rapport à 2011.

- ↗↗ hausse supérieure à 20 %
- ↗ hausse de 1 à 20 %
- évolution comprise entre + 0,9 % et - 0,9 %
- ↘ baisse de 1 % à 20 %
- ↘↘ baisse supérieure à 20 %

AFC de Pôle emploi

Les **actions de formation conventionnées** (AFC) sont des formations collectives pour les demandeurs d'emploi qui ont besoin d'un renforcement de leurs capacités professionnelles pour répondre à des besoins de qualification identifiés au sein du marché du travail local. Elles permettent d'acquérir une certification, une pré-qualification ou de suivre des formations d'adaptation au poste de travail.

SPRFPA

Le **Service public régional de formation permanente et d'apprentissage** (SPRFPA) mis en place par la Région PACA a pour objectif de faciliter l'accès à une première qualification et à la formation tout au long de la vie des jeunes et des adultes.

Parmi les différents dispositifs qui le composent, les formations qualifiantes visent l'obtention d'une certification professionnelle (diplôme, titre ou certificat) et concernent prioritairement les jeunes de 16 à 25 ans et les adultes sans emploi et sans qualification professionnelle. Les « parcours de formation accompagnés » permettent également l'accès à une formation certifiante ainsi que des prestations d'accompagnement renforcées.

Entre 2011 et 2013, la part des formations financées par la Région augmente sensiblement

En 2013, parmi les dispositifs publics de formation continue des demandeurs d'emploi, le Service public régional de formation permanente et d'apprentissage (SPRFPA) du Conseil régional permet à 12 400 personnes de suivre une formation conduisant à une certification professionnelle. Par ailleurs, 670 personnes sont inscrites dans une action de formation conventionnée (AFC) de Pôle emploi et 290 dans une action dite du « marché publics spécifiques » financée par l'État ou l'Agefiph et le Fiphfp (abrégées ici via l'expression « publics spécifiques »). La Région prend ainsi en charge 93 % des demandeurs d'emploi en formation certifiante relevant de la commande publique. Cette part est en hausse par rapport à 2011 (+ 3 points). Le nombre de stagiaires diminue néanmoins au sein du SPRFPA entre 2011 et 2013, mais de façon modérée (- 2 %) au regard des deux autres dispositifs. Cette baisse est en effet plus marquée pour les AFC (- 32 %). Avec - 43 %, les actions « publics spécifiques » affichent la plus forte diminution, faisant écho au repli de l'État dans le financement de la formation continue des demandeurs d'emploi, également observé au plan national.

« Fonctions transverses des entreprises et des administrations » : une place maintenue au premier plan malgré une perte d'effectifs généralisée

Ces évolutions générales se jouent différemment selon les filières de formation. Deux d'entre elles voient leurs effectifs diminuer quel que soit le dispositif mobilisé : « Transports, logistique » et « Fonctions transverses des entreprises et des administrations ». Dans les autres filières, les évolutions diffèrent d'un dispositif à l'autre. Dans les actions « publics spécifiques », toutes les filières représentées suivent la tendance générale et perdent des effectifs, à l'exception des filières « Moteurs et mécanique auto » (où le volume de formés est très faible) et « Commerce, vente ». Dans les AFC et le SPRFPA, les variations sont plus contrastées. Par exemple, les effectifs augmentent dans la filière « Formations industrielles » de manière concomitante dans ces deux dispositifs. En revanche, dans « Bâtiment, travaux publics » ou dans « Fonctions transversales de la production », le nombre de formés croît dans le SPRFPA tandis qu'il diminue dans les AFC.

Malgré l'ensemble de ces évolutions, les premières filières en nombre d'effectifs restent, en 2013, « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » au sein des actions « publics spécifiques » comme du SPRFPA et « Transports, logistique » au sein des AFC. Ainsi, comme en 2011, le SPRFPA demeure le seul dispositif de la commande publique où toutes les filières de formation sont représentées.

TABLEAU 25 EFFECTIFS ET ÉVOLUTION PAR NIVEAU DE FORMATION

	« Marché publics spécifiques » (État, Agefiph, Fiphfp)			AFC (Pôle emploi)			SPRFPA (Région)		
	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013
Niveau V	244	133	↘↘	752	522	↘↘	7 970	7 303	↘
Niveau IV	169	93	↘↘	120	106	↘	3 417	3 823	↗
Niveau III	92	s	↘↘	125	46	↘↘	805	826	↗
Niveau II	-	s	↗↗	-	-	-	188	206	↗
Niveau I	-	-	-	-	-	-	280	231	↘
Total	505	289	- 43 %	997	674	- 32 %	12 660	12 389	- 2 %

Sources ② – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi relevant de la commande publique, 522 personnes bénéficiant d'une AFC financée par Pôle emploi préparent une certification professionnelle de niveau V. Cet effectif est en forte diminution par rapport à 2011.

↗↗	hausse supérieure à 20 %
↗	hausse de 1 à 20 %
→	évolution comprise entre + 0,9 % et - 0,9 %
↘	baisse de 1 % à 20 %
↘↘	baisse supérieure à 20 %

Le niveau V concentre encore la majorité des stagiaires mais baisse fortement

La diminution globale des effectifs se répercute différemment sur les niveaux de formation, selon le dispositif. Dans le cadre du SPRFPA, le nombre de stagiaires augmente sensiblement du niveau IV au niveau II tandis qu'il baisse aux deux extrêmes des niveaux de formation. Au sein des AFC, en revanche, le nombre de stagiaires diminue à tous les niveaux de formation représentés. Il en va de même pour les actions destinées aux « publics spécifiques », hormis au niveau II (où le volume de formés est très faible). Au final, même s'il concentre encore la majorité des demandeurs d'emploi en formation dans les différents dispositifs relevant de la commande publique, le niveau V décroît dans chacun d'eux, et ce de manière souvent forte.

Par ailleurs, en 2013 comme en 2011, c'est le Conseil régional qui prend en charge la quasi-totalité des stagiaires de l'enseignement supérieur.

TABEAU 26 EFFECTIFS ET ÉVOLUTION PAR ZONE D'EMPLOI

	« Marché publics spécifiques » (État, Agefiph, Fiphfp)			AFC (Pôle emploi)			SPRFPA (Région)		
	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013	Effectifs 2011	Effectifs 2013	Évolution 2011-2013
Aix-en-Provence	-	-	-	21	10	↘↘	688	634	↘
Arles	-	-	-	33	44	↗↗	282	322	↗
Avignon	88	31	↘↘	138	119	↘	1 173	1 072	↘
Briançon	-	-	-	31	-	↘↘	173	155	↘
Cannes - Antibes	41	21	↘↘	72	60	↘	779	717	↘
Cavaillon - Apt	-	-	-	44	12	↘↘	130	160	↗↗
Digne-les-Bains	s	s	-	24	-	↘↘	316	372	↗
Draguignan	-	-	-	45	12	↘↘	165	154	↘
Fréjus - Saint-Raphaël	s	s	-	33	23	↘↘	210	216	↗
Gap	22	19	↘	12	34	↗↗	495	509	↗
Istres - Martigues	113	41	↘↘	55	58	↗	1 077	1 067	→
Manosque	-	-	-	23	20	↘	202	173	↘
Marseille - Aubagne	114	86	↘↘	224	133	↘↘	4 001	3 887	↘
Menton - Vallée de la Roya	-	-	-	-	-	-	114	119	↗
Nice	61	28	↘↘	118	68	↘↘	1 029	1 038	→
Orange	-	-	-	21	12	↘↘	137	146	↗
Salon-de-Provence	-	-	-	44	33	↘↘	161	168	↗
Toulon	43	56	↗↗	59	36	↘↘	1 528	1 480	↘
Total	505	289	- 43 %	997	674	- 32 %	12 660	12 389	- 2 %

Sources © – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi relevant de la commande publique, 133 personnes bénéficiant d'une AFC financée par Pôle emploi préparent une certification professionnelle dans la zone d'emploi de Marseille - Aubagne. Cet effectif est en forte diminution par rapport à 2011.

↗↗ hausse supérieure à 20 %
 ↗ hausse de 1 à 20 %
 → évolution comprise entre + 0,9 % et - 0,9 %
 ↘ baisse de 1 % à 20 %
 ↘↘ baisse supérieure à 20 %

Les effectifs relevant de la formation continue des demandeurs d'emploi – commande publique sont localisés géographiquement au site de formation, quel que soit le dispositif observé.

Hormis Arles, toutes les zones d'emploi subissent une diminution d'effectifs au moins dans l'un des dispositifs

Entre 2011 et 2013, toutes les zones d'emploi de la région hormis Arles affichent une baisse d'effectifs au moins dans l'un des trois dispositifs observés. Cela concerne notamment les actions destinées aux « publics spécifiques », en diminution dans les neuf territoires où elles sont mises en œuvre (hormis Toulon). Dans les territoires d'Aix-en-Provence, Avignon, Briançon, Cannes - Antibes, Draguignan, Manosque, Marseille - Aubagne et Nice, le nombre de demandeurs d'emploi en formation diminue ou, plus rarement, se maintient, dans tous les dispositifs représentés.

Les évolutions sont plus contrastées dans les autres zones d'emploi. Dans le territoire de Cavaillon - Apt, par exemple, les effectifs augmentent fortement dans le cadre du SPRFPA mais décroissent dans les mêmes proportions dans les AFC. Seuls Arles et Gap connaissent une augmentation substantielle de leurs effectifs dans deux dispositifs sur trois.

Comme en 2011, seules les formations prises en charge par le Conseil régional sont présentes sur l'ensemble des territoires infrarégionaux.

LES AIDES INDIVIDUELLES À LA FORMATION (AIF) FINANÇÉES PAR PÔLE EMPLOI

L'AIF est une formation individuelle, subsidiaire aux AFC, mobilisée quand il n'existe pas de réponse collective.

En 2013, 2 000 demandeurs d'emploi préparent une formation certifiante par le biais d'une AIF (contre 270 en 2011 et 1 030 en 2012). Ils représentent 32 % des demandeurs d'emploi bénéficiant d'une AIF.

Comme en 2011, plus de la moitié des effectifs sont inscrits dans deux filières de formation : « Transports, logistique » (37 %) et « Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs » (18 %). Toutefois, les parts de ces filières connaissent des évolutions différentes : la part de la première diminue alors que celle de la seconde augmente entre 2011 et 2013.

Parmi ces formés, on décompte en 2013 :

- 32 % de femmes ; cette proportion est stable depuis 2011.
- 5 % de jeunes de moins de 26 ans et 33 % de 45 ans et plus. La part des 45 ans et plus augmente fortement cette année (+ 6 points) pendant que celle des jeunes reste constante.

EFFECTIFS ET RÉPARTITION DES AIF MENANT À L'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION PAR FILIÈRE DE FORMATION

	Effectifs 2013	Répartition 2013	Évolution de la répartition 2011-2013
1NA01 - Sciences humaines appliquées	13	1 %	→
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	57	3 %	↘
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	52	3 %	↗
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	53	3 %	→
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	5	0 %	→
2NA06 - Fonctions transversales de la production	86	4 %	↗
2NA07 - Formations industrielles	20	1 %	↘
2NA08 - Chimie, plasturgie	7	0 %	→
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	8	0 %	→
3NA10 - Transports, logistique	739	37 %	↘
3NA11 - Commerce, vente	18	1 %	→
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	206	10 %	→
3NA13 - Travail social	60	3 %	→
3NA14 - Santé	63	3 %	→
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	54	3 %	→
3NA16 - Coiffure, esthétique	59	3 %	↘
3NA17 - Communication, information et culture	26	1 %	→
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	29	1 %	→
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	366	18 %	↗
Autre	78	4 %	→
Total	1 999	100 %	-

Source : Pôle emploi PACA – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013, parmi les personnes en formation certifiante dans le cadre d'une AIF, 37 % (soit 739 personnes) visent une certification de la filière « Transport, logistique ».

- ↗ hausse supérieure ou égale à 1 point
- évolution comprise entre + 0,9 point et - 0,9 point
- ↘ baisse supérieure ou égale à 1 point

2. MISE EN PERSPECTIVE DES DISPOSITIFS FINANÇÉS PAR LES OPCA ET OPACIF

L'ESSENTIEL

En 2013, on constate que :

- la POE se démarque des CIF CDD et des CSP en termes de filière et de niveau de formation
- **les femmes et les jeunes sont minoritaires** dans tous ces dispositifs
- ces dispositifs se répartissent de manière très hétérogène sur le territoire régional

TABEAU 27 EFFECTIFS ET RÉPARTITION PAR FILIÈRE DE FORMATION

	CIF CDD		CSP		POE*	
	Effectifs 2013	Répartition 2013	Effectifs 2013	Répartition 2013	Effectifs 2013	Répartition 2013
1NA01 - Sciences humaines appliquées	-	-	-	-	-	-
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	8	2 %	s	s	-	-
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	39	8 %	7	4 %	-	-
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	27	5 %	14	8 %	8	10 %
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	5	1 %	-	-	-	-
2NA06 - Fonctions transversales de la production	36	7 %	21	12 %	-	-
2NA07 - Formations industrielles	12	2 %	-	0 %	-	-
2NA08 - Chimie, plasturgie	-	-	-	0 %	-	-
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	s	s	s	s	-	-
3NA10 - Transports, logistique	44	9 %	11	6 %	s	s
3NA11 - Commerce, vente	15	3 %	13	7 %	46	56 %
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	94	19 %	71	39 %	23	28 %
3NA13 - Travail social	48	10 %	11	6 %	s	s
3NA14 - Santé	69	14 %	6	3 %	-	-
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	21	4 %	9	5 %	-	-
3NA16 - Coiffure, esthétique	22	4 %	s	s	-	-
3NA17 - Communication, information et culture	12	2 %	s	s	-	-
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	s	s	s	s	-	-
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	34	7 %	6	3 %	-	-
Total	494	100 %	181	100 %	82	100 %

Sources © – Traitement ORM. *Hors données Unifformation.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi relevant des dispositifs financés par les OPCA et Opacif partenaires, 3 % des bénéficiaires d'un CIF CDD (soit 15 personnes) préparent une certification professionnelle de la filière « Commerce, vente ».

CIF CDD

Le **congé individuel de formation en CDD** est destiné aux anciens salariés en CDD, y compris les jeunes ayant accompli plusieurs contrats courts. En fonction des priorités de formation qu'il définit annuellement, l'organisme paritaire agréé au titre du CIF (Opacif) de l'ancien employeur finance les frais pédagogiques de l'action de formation. Celle-ci peut permettre au salarié de se reconverter, d'obtenir une certification ou de perfectionner ses connaissances et compétences. Pendant le CIF, le salarié en CDD devient stagiaire de la formation professionnelle.

Les données présentées dans cette partie concernent pour cette édition l'Afdas, l'Agefos-PME, le Fongecif, Unifaf et Unifformation. Les données issues d'autres OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé) et Opacif (Organisme paritaire agréé au titre du congé individuel de formation) pourront venir enrichir les éditions suivantes.

CSP

Depuis 2011, un **contrat de sécurisation professionnelle** doit être proposé aux salariés dont le licenciement économique est envisagé dans une entreprise non soumise à l'obligation de proposer un congé de reclassement. D'une durée maximale de 12 mois, le CSP permet au salarié de mettre en œuvre un parcours de retour à l'emploi comprenant notamment un accompagnement par Pôle emploi et des périodes de formation. Ces formations préparent à des métiers pour lesquels les besoins de main-d'œuvre ne sont pas satisfaits ou à des métiers qui recrutent. Les OPCA, le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels ou le Conseil régional (dans le cadre du CPRDFP) peuvent contribuer au financement de ces formations.

POE

La **préparation opérationnelle à l'emploi** permet aux demandeurs d'emploi de développer leurs compétences ou d'acquérir une qualification préalable à leur recrutement sur un contrat durable. D'une durée maximum de 400 heures, la formation est prise en charge par Pôle emploi. Elle peut être co-financée par l'OPCA du futur employeur pour les formations dont le coût dépasse le plafond fixé par Pôle emploi. Il existe des POE individuelles et collectives.

TABLEAU 28 EFFECTIFS ET RÉPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION

	CIF CDD		CSP		POE*	
	Effectifs 2013	Répartition 2013	Effectifs 2013	Répartition 2013	Effectifs 2013	Répartition 2013
Niveau V	238	48 %	64	35 %	13	16 %
Niveau IV	90	18 %	51	28 %	46	56 %
Niveau III	102	21 %	51	28 %	23	28 %
Niveau II	40	8 %	8	4 %	-	-
Niveau I	24	5 %	7	4 %	-	-
Total	494	100 %	181	100 %	82	100 %

Sources ⑤ – Traitement ORM. *Hors données Uniformalion.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi relevant des dispositifs financés par les OPCA et Opacif partenaires, 48 % des personnes bénéficiant d'un CIF CDD (soit 238 personnes) préparent une certification professionnelle de niveau V.

En 2013, parmi les dispositifs de formation continue financés par les OPCA et Opacif, le CIF CDD permet à 490 demandeurs d'emploi de préparer une certification professionnelle. 180 personnes accèdent à une formation certifiante via un CSP et 80 par le biais d'une POE (collective ou individuelle).

Les POE se démarquent des CIF CDD et des CSP en termes de filière et de niveau de formation

Au sein des CIF CDD, toutes les filières de formation sont représentées hormis « Sciences humaines appliquées » et « Chimie, plasturgie ». À l'opposé, la POE ne mobilise que cinq filières sur 19. Dans les CIF CDD comme dans les CSP, la première filière en termes d'effectifs est celle des « Fonctions transverses des entreprises et des administrations ». Cette filière rassemble également une part conséquente des demandeurs d'emploi en formation dans le cadre de la POE, mais c'est la filière « Commerce, vente » qui concentre la majorité des effectifs du dispositif.

Concernant la répartition par niveau de formation, ces trois dispositifs se caractérisent par une concentration des effectifs aux trois premiers niveaux de formation, avec une prépondérance du niveau V dans les CIF CDD et les CSP. En revanche, plus de la moitié des demandeurs d'emploi en formation par le biais d'une POE préparent une certification de niveau IV. Dans ce dispositif, seuls les trois premiers niveaux de formation sont représentés.

TABLEAU 29 CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS

	CIF CDD	CSP	POE *
Effectifs femmes 2013	243	72	25
Part des femmes 2013	49 %	40 %	30 %
Effectifs moins de 26 ans 2013	62	17	31
Part des moins de 26 ans 2013	13 %	9 %	38 %
Effectifs 45 ans et plus 2013	76	49	10
Part des 45 ans et plus 2013	15 %	27 %	12 %

Sources © – Traitement ORM. *Hors données Uniformation.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi relevant des dispositifs financés par les OPCA et Opacif partenaires, 49 % des personnes bénéficiant d'un CIF CDD (soit 243 personnes) sont des femmes.

Des dispositifs où les femmes et les jeunes sont minoritaires

Les femmes comme les jeunes de moins de 26 ans sont minoritaires dans ces trois dispositifs de formation continue des demandeurs d'emploi financés par les OPCA et Opacif. Ce constat est similaire à celui établi plus haut pour les dispositifs de formation continue des demandeurs d'emploi financés dans le cadre de la commande publique (cf. partie I, chapitre 2, page 22). Cette caractéristique générale renvoie à la configuration du marché du travail.

La proportion de femmes et de jeunes diffère toutefois fortement d'un dispositif à l'autre. Ainsi la part des femmes varie de 49 % dans les CIF CDD à 30 % dans les POE tandis que celle des jeunes s'échelonne de 38 % dans les POE à seulement 9 % dans les CSP. Cette dernière caractéristique est à relier à la nature de ces dispositifs, qui peuvent être mobilisés à des étapes différentes d'un parcours professionnel : insertion dans un emploi durable, par exemple, pour les POE ; reconversion professionnelle, notamment, suite à un licenciement économique, pour les CSP. C'est d'ailleurs dans ce dernier dispositif que la part des seniors est la plus élevée.

Les effectifs relevant des dispositifs de formation continue des demandeurs d'emploi financés par les OPCA et Opacif sont localisés géographiquement grâce à l'implantation de l'employeur (dernier employeur pour les CIF CDD et les CSP, futur employeur pour les POE). Sauf pour les CIF CDD financés par l'Afdas (lieu de résidence du bénéficiaire de l'action de formation).

TABLEAU 30 EFFECTIFS ET RÉPARTITION PAR ZONE D'EMPLOI

	CIF CDD		CSP		POE *	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
Aix-en-Provence	27	5 %	17	9 %	-	-
Arles	7	1 %	-	-	-	-
Avignon	31	6 %	34	19 %	s	s
Briançon	22	4 %	s	s	-	-
Cannes - Antibes	52	11 %	26	14 %	-	-
Cavaillon - Apt	5	1 %	s	s	-	-
Digne-les-Bains	8	2 %	-	-	-	-
Draguignan	7	1 %	-	-	-	-
Fréjus – Saint-Raphaël	18	4 %	s	s	-	-
Gap	25	5 %	6	3 %	-	-
Istres - Martigues	21	4 %	s	s	s	s
Manosque	8	2 %	s	s	-	-
Marseille - Aubagne	141	29 %	34	19 %	s	s
Menton – Vallée de la Roya	5	1 %	-	-	-	-
Nice	34	7 %	12	7 %	-	-
Orange	7	1 %	-	-	-	-
Salon-de-Provence	18	4 %	-	-	-	-
Toulon	52	11 %	28	15 %	s	s
Hors PACA ou non renseignés	6	1 %	15	8 %	77	93 %
Total	494	100 %	181	100 %	82	100 %

Sources © – Traitement ORM. *Hors données Uniformation.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi relevant des dispositifs financés par les OPCA et Opacif partenaires, 29 % des personnes bénéficiant d'un CIF CDD (soit 141 personnes) avaient leur dernier employeur situé dans la zone d'emploi de Marseille - Aubagne.

Une répartition territoriale très hétérogène entre les trois dispositifs

La répartition territoriale des effectifs fait apparaître des spécificités propres à chacun des dispositifs. Bien qu'ils soient davantage localisés dans les zones d'emploi de Marseille - Aubagne, Toulon, Cannes - Antibes et Nice, les effectifs en CIF CDD sont représentés dans tous les territoires de la région. Dans le cadre des POE, les formés dont le futur employeur est soit situé hors PACA, soit non localisé, sont nombreux (93 %). De ce fait, aucune zone d'emploi ne présente d'effectifs significatifs dans ce dispositif. Les effectifs en CSP se trouvent dans une situation intermédiaire à ces deux cas de figure en matière de répartition territoriale. Leur dernier employeur se situe principalement dans les zones d'emploi de Marseille - Aubagne, Avignon et Toulon, mais neuf autres territoires mobilisent de manière plus ou moins significative ce dispositif qui concerne les demandeurs d'emploi inscrits en formation suite à un licenciement.

LES CQP PRÉPARÉS DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS DE FORMATION CONTINUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI FINANCÉS PAR LES OPCA ET OPACIF PARTENAIRES

Dans le cadre des dispositifs de formation continue des demandeurs d'emploi financés par les OPCA et Opacif partenaires, près de 60 personnes préparent, en 2013, un certificat de qualification professionnelle (CQP). La POE est davantage mobilisée que le CIF CDD ou le CSP pour obtenir cette certification reconnue par les branches professionnelles. Dans l'ensemble de ces dispositifs, c'est la filière « Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs » qui concentre la majorité des effectifs. Au sein de la POE, la filière « Commerce vente » rassemble un tiers des formés.

EFFECTIFS ET CARACTÉRISTIQUES DES FORMÉS PRÉPARANT UN CQP

	CIF CDD	CSP	POE *
Nombre de formés visant un CQP	9	12	38
Part des femmes	33 %	92 %	89 %
Part des moins de 26 ans	44 %	-	61 %
Part des 45 ans et plus	-	42 %	5 %

Sources ⑤ – Traitement ORM. *Hors données Uniformalion.

Note de lecture : En 2013, 89 % des personnes préparant un CQP dans le cadre d'une POE sont des femmes.

CHAPITRE 3

FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS – MISE EN PERSPECTIVE DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS FINANÇÉS PAR LES OPCA ET OPACIF

L'ESSENTIEL

En 2013, on constate que :

- des similitudes en termes de filières de formation par les CIF CDI et les formations hors temps de travail
- quel que soit le dispositif, la moitié des formés visent une formation de niveau V
- les femmes sont majoritaires au sein des CIF CDI et des formations hors temps de travail
- les trois dispositifs sont fortement mobilisés par les salariés de la zone d'emploi de Marseille - Aubagne

Les données présentées dans cette partie concernent pour cette édition l'Afdas, l'Agefos-PME, le Fongecif, Unifaf et Uniformation. Les données issues d'autres OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé) et Opacif (Organisme paritaire agréé au titre du congé individuel de formation) pourront venir enrichir les éditions suivantes.

TABLEAU 31 EFFECTIFS ET RÉPARTITION PAR FILIÈRE DE FORMATION

	CIF CDI		Période de professionnalisation		Formation hors temps de travail	
	Effectifs 2013	Répartition 2013	Effectifs 2013	Répartition 2013	Effectifs 2013	Répartition 2013
1NA01 - Sciences humaines appliquées	s	s	s	s	-	-
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	15	1 %	s	s	s	s
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	51	5 %	7	1 %	6	4 %
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	60	6 %	379	31 %	5	3 %
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	s	s	-	-	s	s
2NA06 - Fonctions transversales de la production	80	8 %	s	s	13	9 %
2NA07 - Formations industrielles	15	1 %	s	s	s	s
2NA08 - Chimie, plasturgie	-	-	-	-	-	-
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	11	1 %	s	s	-	-
3NA10 - Transports, logistique	126	13 %	11	1 %	21	14 %
3NA11 - Commerce, vente	27	3 %	14	1 %	6	4 %
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	204	20 %	174	14 %	39	26 %
3NA13 - Travail social	108	11 %	379	31 %	6	4 %
3NA14 - Santé	161	16 %	53	4 %	28	19 %
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	31	3 %	46	4 %	s	s
3NA16 - Coiffure, esthétique	45	4 %	8	1 %	5	3 %
3NA17 - Communication, information et culture	17	2 %	7	1 %	s	s
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	s	s	24	2 %	s	s
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	38	4 %	115	9 %	s	s
Total	1 006	100 %	1 225	100 %	148	100 %

Sources © - Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation continue des salariés relevant des dispositifs financés par les OPCA et Opacif partenaires, 3 % des personnes bénéficiant d'un CIF CDI (soit 27 personnes) préparent une certification professionnelle de la filière « Commerce, vente ».

CIF CDI

Le **congé individuel de formation** est à l'initiative du salarié en CDI. Il constitue un droit à l'absence, pendant lequel le contrat de travail est suspendu, pour suivre une formation de son choix afin de changer de profession, d'activité, d'accéder à un niveau supérieur de qualification... Ce dispositif conduit à des formations longues (d'une durée maximale d'un an, à temps complet). Les frais pédagogiques et la rémunération sont pris en charge totalement ou partiellement par un Opacif.

Période de professionnalisation

La **période de professionnalisation** favorise le maintien dans l'emploi de salariés en CDI en situation de fragilité face à l'emploi, ainsi que les bénéficiaires d'un contrat unique d'insertion (CUI). Elle leur permet d'acquérir une qualification ou de participer à une action de formation reconnue prioritaire par les branches professionnelles. Lorsqu'elle est à l'initiative de l'employeur, elle est mise en œuvre dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, en bâtissant un parcours de professionnalisation basé sur l'alternance. Elle est financée par un OPCA.

Formation hors temps de travail

Instaurée par la loi du 24 novembre 2009, la formation hors temps de travail (FHTT) permet la prise en charge, par un Opacif, des frais pédagogiques d'une formation, d'une durée minimale de 120 heures, se déroulant hors temps de travail (cours du soir, par exemple). Ce dispositif récent s'adresse aux salariés en CDI et en CDD qui souhaitent concrétiser leur projet professionnel ou personnel en suivant une formation de leur choix. Elle peut être complémentaire à la VAE ou au CIF pour financer des modules non obtenus ou des préparations de concours d'entrée en formation.

CIF CDI et formation hors temps de travail : une répartition par filière similaire mais un nombre de formés très différents

En 2013, au sein des dispositifs de formation continue financés par les OPCA et Opacif, 1 000 salariés préparent une certification professionnelle dans le cadre d'un congé individuel de formation (CIF CDI) ; 1 225 via une période de professionnalisation et 150 par le biais d'une formation hors temps de travail. S'agissant des CIF CDI, toutes les filières de formation sont mobilisées, hormis la filière « Chimie, plasturgie ». Les deux premières filières en termes d'effectifs sont « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » et « Santé ». Concernant les périodes de professionnalisation, seules les filières « Moteurs et mécanique auto » et à nouveau « Chimie, plasturgie » ne sont pas représentées. « Travail social », « Bâtiment, travaux publics » et « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » couvrent trois quarts des effectifs de ce dispositif. Les salariés en formation hors temps de travail (FHTT) sont présents dans 16 filières sur 19, même si elles ne rassemblent souvent que de très faibles effectifs. Dans ce dispositif, la répartition des effectifs par filières est relativement proche de celle observée au sein des CIF CDI. Ainsi, « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » et « Santé » rassemblent près de la moitié des salariés en FHTT. La filière « Travail social » fait toutefois exception avec seulement 4 % des formés par le biais d'une formation hors temps de travail pour 11 % des effectifs en CIF CDI.

TABLEAU 32 EFFECTIFS ET RÉPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION

	CIF CDI		Période de professionnalisation		Formation hors temps de travail	
	Effectifs 2013	Répartition 2013	Effectifs 2013	Répartition 2013	Effectifs 2013	Répartition 2013
Niveau V	535	53 %	728	59 %	72	49 %
Niveau IV	138	14 %	130	11 %	18	12 %
Niveau III	175	17 %	110	9 %	31	21 %
Niveau II	108	11 %	105	9 %	22	15 %
Niveau I	50	5 %	152	12 %	5	3 %
Total	1 006	100 %	1 225	100 %	148	100 %

Sources © – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation continue des salariés relevant des dispositifs financés par les OPCA et Opacif partenaires, 53 % des personnes bénéficiant d'un CIF CDI (soit 535 personnes) préparent une certification professionnelle de niveau V.

Quel que soit le dispositif, la moitié des formés visent une formation de niveau V

Si ces trois dispositifs permettent d'accéder à l'ensemble des niveaux de formation, tous forment plus de la moitié de leur effectif au niveau V. Au sein des CIF CDI comme des formations hors temps de travail, les effectifs restants se répartissent de manière relativement homogène du niveau IV au niveau II. Les périodes de professionnalisation se démarquent de cette configuration avec une plus forte surreprésentation des effectifs au niveau I.

TABLEAU 33 CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS

	CIF CDI	Période de professionnalisation	Formation hors temps de travail
Effectifs femmes 2013	551	511	95
Part des femmes 2013	55 %	42 %	64 %
Effectifs moins de 26 ans 2013	13	330	8
Part des moins de 26 ans 2013	1 %	27 %	5 %
Effectifs 45 ans et plus 2013	312	230	29
Part des 45 ans et plus 2013	31 %	19 %	20 %

Sources © – Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation continue des salariés relevant des dispositifs financés par les OPCA et Opacif partenaires, 55 % des personnes bénéficiant d'un CIF CDI (soit 551 personnes) sont des femmes.

Une majorité de femmes au sein des CIF CDI et des formations hors temps de travail

S'agissant des caractéristiques des publics, les femmes sont majoritaires au sein des CIF CDI et des formations hors temps de travail tandis qu'elles sont minoritaires dans les périodes de professionnalisation. Dans ce dernier dispositif, les jeunes de moins de 26 ans regroupent près d'un tiers des effectifs et sont plus représentés que les 45 ans et plus. La part des jeunes est en revanche très faible dans les CIF CDI comme dans les formations hors temps de travail, qui nécessitent tous deux d'être salarié en CDI et de justifier d'au moins un an d'ancienneté dans l'entreprise, conditions que les jeunes salariés ont plus de difficultés à réunir. Ainsi, les seniors sont plus nombreux dans ces deux dispositifs, sans pour autant être majoritaires.

TABLEAU 34 EFFECTIFS ET RÉPARTITION PAR ZONE D'EMPLOI

	CIF CDI		Période de professionnalisation		Formation hors temps de travail	
	Effectifs 2013	Répartition 2013	Effectifs 2013	Répartition 2013	Effectifs 2013	Répartition 2013
Aix-en-Provence	116	12 %	117	10 %	26	18 %
Arles	20	2 %	s	s	s	s
Avignon	100	10 %	74	6 %	11	7 %
Briançon	9	1 %	s	s	-	-
Cannes - Antibes	39	4 %	44	4 %	15	10 %
Cavaillon - Apt	17	2 %	11	1 %	s	s
Digne-les-Bains	s	s	13	1 %	-	-
Draguignan	8	1 %	7	1 %	-	-
Fréjus - Saint-Raphaël	34	3 %	12	1 %	6	4 %
Gap	13	1 %	20	2 %	-	-
Istres - Martigues	13	1 %	s	s	5	3 %
Manosque	19	2 %	s	s	s	s
Marseille - Aubagne	344	34 %	625	51 %	40	27 %
Menton - Vallée de la Roya	s	s	s	s	s	s
Nice	118	12 %	93	8 %	25	17 %
Orange	10	1 %	14	1 %	s	s
Salon-de-Provence	12	1 %	9	1 %	s	s
Toulon	112	11 %	108	9 %	9	6 %
Hors PACA ou non renseignés	15	1 %	56	5 %	s	s
Total	1 006	100 %	1 225	100 %	148	100 %

Sources ⑤ - Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013 au sein de la formation continue des salariés relevant des dispositifs financés par les OPCA et Opacif partenaires, 34 % des personnes bénéficiant d'un CIF CDI (soit 344 personnes) ont leur employeur situé dans la zone d'emploi de Marseille - Aubagne.

Des dispositifs fortement mobilisés par les salariés de la zone d'emploi de Marseille - Aubagne

Les CIF CDI comme les périodes de professionnalisation se déploient dans l'ensemble des zones d'emploi de la région. Le territoire de Marseille - Aubagne regroupe toutefois un tiers des bénéficiaires d'un CIF CDI et plus de la moitié des salariés en période de professionnalisation. Moins diffuses sur le territoire régional, les formations hors temps de travail sont fortement mobilisées dans quatre zones d'emploi : Marseille - Aubagne, Aix-en-Provence, Nice et Cannes - Antibes.

LES CQP PRÉPARÉS DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS DE FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS FINANCÉS PAR LES OPCA ET OPACIF PARTENAIRES

Dans le cadre des dispositifs de formation continue des salariés financés par les OPCA et Opacif, près de 350 personnes préparent, en 2013, un certificat de qualification professionnelle (CQP). La période de professionnalisation est davantage mobilisée que le CIF CDI ou la formation hors temps de travail pour obtenir cette certification reconnue par les branches professionnelles. C'est dans la filière « Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs » que se concentrent la majorité des effectifs quel que soit le dispositif.

EFFECTIFS ET CARACTÉRISTIQUES DES FORMÉS PRÉPARANT UN CQP

	CIF CDI	Période de professionnalisation	Formation hors temps de travail
Nombre de formés visant un CQP	32	311	6
Part des femmes	63 %	51 %	33 %
Part des moins de 26 ans	-	11 %	-
Part des 45 ans et plus	34 %	49 %	-

Sources ⑤ - Traitement ORM.

Note de lecture : En 2013, 63 % des personnes préparant un CQP dans le cadre d'une période de professionnalisation sont des femmes.

Les effectifs relevant des dispositifs de formation continue des salariés financés par les OPCA et Opacif sont localisés géographiquement grâce à l'implantation de l'employeur.

ANNEXE 1

LES 19 FILIÈRES RÉGIONALES DE FORMATION ET LEURS CARACTÉRISTIQUES

Filière de formation	NSF	Commentaire
1NA01 - Sciences humaines appliquées	120 - Spécialités pluridisciplinaires. Sciences humaines et droit. 121 - Géographie. 123 - Sciences sociales (y compris démographie et anthropologie). 124 - Psychologie. 125 - Linguistique. 127 - Philosophie, éthique et théologie.	Cette filière de formation regroupe des spécialités des domaines disciplinaires de la nomenclature NSF. Elle comprend uniquement des licences et des masters professionnels, appartenant principalement au champ de la psychologie (psychologie sociale, psychologie clinique, neuropsychologie) ou des sciences humaines et sociales. Contrairement aux autres filières, ce regroupement de diplômes professionnels ne correspond pas à une logique de filière en termes de parcours de formation comme de métiers. <i>Les diplômes qui constituent cette filière n'étaient pas pris en compte dans la nomenclature de 2003.</i>
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	210 - Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture. 110 - Spécialités pluriscientifiques 118 - Sciences de la vie. 211 - Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...) 212 - Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y compris vétérinaires). 213 - Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche. 214 - Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sports).	Cette filière regroupe les formations visant l'ensemble des métiers du secteur agricole, de la nature et du vivant. Elle inclut notamment des spécialités disciplinaires (formations de l'enseignement supérieur) dédiées à la conduite de projet en agronomie, mais aussi les formations aux métiers de l'aménagement paysager. Ces formations peuvent viser des prestations de services telles que l'entretien des espaces verts, qui relèvent du secteur tertiaire. <i>Dans la nomenclature de 2003, cette filière n'était composée que des spécialités technico-professionnelles de la production.</i>
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	221 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine.	Cette filière, constituée d'une seule NSF, regroupe des formations menant à des métiers qui s'exercent dans des secteurs différents : industrie agroalimentaire, artisanat (métiers de bouche), hôtellerie-restauration (cuisine) et commerce (vente en alimentation). Si cette diversité questionne la cohérence de la filière de formation au regard des acteurs économiques concernés, elle correspond toutefois à une logique de filière économique et de métiers, construite autour de la mise en œuvre des produits alimentaires, qui dépasse l'entrée sectorielle. <i>Cette filière préexistait dans la nomenclature de 2003.</i>
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	230 - Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois. 231 - Mines et carrières, génie civil, topographie. 232 - Bâtiment : construction et couverture. 233 - Bâtiment : finitions. 234 - Travail du bois et de l'ameublement.	Cette filière regroupe l'ensemble des formations visant les métiers du bâtiment et du génie civil, qui relèvent du champ bien défini de plusieurs branches professionnelles et OPCA. La spécialité relative au travail du bois est intégrée dans cette filière, même si elle a pour spécificité de comprendre certaines formations à caractère artistique (ébénisterie, arts du bois, lutherie notamment). <i>Cette filière préexistait dans la nomenclature de 2003.</i>
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	252 - Moteurs et mécanique auto.	Cette filière est constituée d'une seule NSF, dont les formations relèvent du champ bien défini d'une branche professionnelle. <i>Cette filière préexistait dans la nomenclature de 2003.</i>
2NA06 - Fonctions transversales de la production	227 - Énergie, génie climatique (y compris énergie nucléaire, thermique, hydraulique ; utilités : froid, climatisation, chauffage). 255 - Électricité, électronique (non compris automatismes, productique).	Cette filière regroupe les formations visant les fonctions transversales de la production, marquées par la polyvalence des professionnels qui s'insèrent dans le BTP comme dans l'industrie. <i>Cette filière n'existait pas dans la nomenclature 2003.</i>

<p>2NA07 - Formations industrielles</p>	<p>250 - Spécialités pluritechnologiques, mécanique-électricité (y compris maintenance mécano-électrique). 251 - Mécanique générale et de précision, usinage. 253 - Mécanique aéronautique et spatiale. 254 - Structures métalliques (y compris soudure, carrosserie, coque de bateau, cellule d'avion). 223 - Métallurgie (y compris sidérurgie, fonderie, non-ferreux). 201 - Technologies de commandes des transformations industrielles (automatismes et robotique industriels, informatique industrielle). 200 - Technologies industrielles fondamentales (génie industriel et procédés de transformation, spécialités à dominante fonctionnelle). 115 - Physique. 209 - Spécialités non spécifiées du domaine 20. 220 - Spécialités pluritechnologiques des transformations. 226 - Papier, carton.</p>	<p>Cette filière est essentiellement constituée du rapprochement de l'ensemble des formations industrielles correspondant au champ de l'UIMM (mécanique, métallurgie, aéronautique, génie industriel) et de l'OPCAIM (organisme paritaire collecteur agréé des industries de la métallurgie). Les diplômés de l'enseignement supérieur « à visée professionnelle » de la spécialité « Physique » sont inclus dans ce regroupement car ils relèvent du génie industriel (R&D). <i>Cette filière n'existait pas dans sa configuration actuelle dans la nomenclature de 2003.</i></p>
<p>2NA08 - Chimie, plasturgie</p>	<p>222 - Transformations chimiques et apparentés (y compris industrie pharmaceutique). 111 - Physique-chimie 112 - Chimie-biologie, biochimie. 116 - Chimie. 225 - Plasturgie, matériaux composites.</p>	<p>Cette filière est constituée des formations du domaine de la chimie-plasturgie, qu'il s'agisse des diplômés visant les métiers de la production ou les fonctions de R&D (diplômes du supérieur). Ces spécialités industrielles ont été isolées car elles correspondent à des interlocuteurs économiques spécifiques (OPCA et branches professionnelles). <i>Cette filière n'existait pas dans la nomenclature de 2003.</i></p>
<p>2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique</p>	<p>240 - Spécialités pluritechnologiques. Matériaux souples. 241 - Textile. 242 - Habillement (y compris mode, couture). 243 - Cuir et peaux. 224 - Matériaux de construction, verre, céramique.</p>	<p>Cette filière comprend en majorité des formations à caractère artistique, qu'elles visent les métiers de la mode ou les métiers de l'artisanat en céramique. C'est cette spécificité qui a prévalu au rapprochement de la spécialité « Matériaux de construction, verre, céramique » et des spécialités liées aux matériaux souples. <i>Cette filière n'existait pas dans sa configuration actuelle dans la nomenclature de 2003.</i></p>
<p>3NA10 - Transports, logistique</p>	<p>311 - Transport, manutention, magasinage.</p>	<p>Cette filière est constituée d'une seule NSF, dont les formations relèvent du champ bien défini de plusieurs branches professionnelles et d'un OPCA. <i>Cette filière préexistait dans la nomenclature de 2003.</i></p>
<p>3NA11 - Commerce, vente</p>	<p>312 - Commerce, vente.</p>	<p>Cette filière est constituée d'une seule NSF, dont les formations relèvent du champ bien défini de plusieurs branches professionnelles et OPCA. Ces formations visent une pluralité de métiers et d'activités : commerce de détail, grande distribution, e-commerce... <i>Cette filière préexistait dans la nomenclature de 2003.</i></p>
<p>3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations</p>	<p>300 - Spécialités plurivalentes des services 310 - Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y compris administration générale des entreprises et des collectivités). 314 - Comptabilité, gestion. 315 - Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi. 333 - Enseignement, formation. 324 - Secrétariat, bureautique. 136 - Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales. 326 - Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données. 114 - Mathématiques. 128 - Droit, sciences politiques.</p>	<p>Cette filière regroupe les spécialités relevant des fonctions supports de l'activité des entreprises et des administrations, qu'elles soient externalisées ou internalisées. Il s'agit des fonctions de gestion et administration (y compris ressources humaines, formation, traduction). Elle comprend également des formations visant des services à technicité plus élevée (informatique, statistiques, appui juridique) qui relèvent pour partie des domaines disciplinaires. <i>Cette filière n'existait pas dans la nomenclature de 2003.</i></p>

<p>3NA13 - Travail social</p>	<p>330 - Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales. 332 - Travail social.</p>	<p>Cette filière isole les formations relatives au travail social. Elle regroupe ainsi les diplômés des écoles du secteur sanitaire et social (auxiliaire de vie sociale, aide médico-psychologique, éducateur spécialisé, assistant de service social...) et les autres certifications se rapportant au champ du social (petite enfance, carrières sanitaires et sociales, économie sociale et familiale...).</p> <p><i>Dans la nomenclature de 2003, ces spécialités étaient associées à celle de la santé.</i></p>
<p>3NA14 - Santé</p>	<p>331 - Santé.</p>	<p>Cette filière isole les formations relatives à la santé, spécifiques par le caractère réglementé des métiers auxquels elles conduisent. Elle regroupe ainsi les diplômés des écoles du secteur sanitaire et social (aide-soignant, infirmier, auxiliaire de puériculture...) et les autres certifications se rapportant au champ de la santé (préparateur en pharmacie, analyse de biologie médicale...).</p> <p><i>Dans la nomenclature de 2003, cette spécialité était associée à celles du travail social.</i></p>
<p>3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme</p>	<p>334 - Accueil, hôtellerie, tourisme.</p>	<p>Cette filière est constituée d'une seule NSF qui regroupe les formations du champ de l'hôtellerie-restauration (accueil, réception, service, gestion hôtelière...) ainsi que du tourisme (conseil, animation touristique, vente de produits touristiques, management de projet touristique, économie du tourisme...).</p> <p><i>Cette filière préexistait dans la nomenclature de 2003.</i></p>
<p>3NA16 - Coiffure, esthétique</p>	<p>336 - Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes.</p>	<p>Cette filière est constituée d'une seule NSF, dont les formations relèvent du champ bien défini de deux branches professionnelles.</p> <p><i>Cette filière préexistait dans la nomenclature de 2003.</i></p>
<p>3NA17 - Communication, information et culture</p>	<p>320 - Spécialités plurivalentes de la communication 321 - Journalisme et communication (y compris communication graphique et publicité). 322 - Techniques de l'imprimerie et de l'édition. 323 - Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle. 130 - Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes. 132 - Arts plastiques. 133 - Musique, arts du spectacle. 134 - Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes. 325 - Documentation, bibliothèques, administration des données. 131 - Français, littérature et civilisation française. 342 - Protection et développement du patrimoine culturel.</p>	<p>Cette filière isole les spécialités qui relèvent des fonctions de communication et d'information quel qu'en soit le support (papier, image, son...). Les spécialités des domaines disciplinaires à caractère artistique et culturel ont été intégrées dans cette filière du fait de leur proximité avec les formations des domaines technico-professionnels relatives à la photo, au cinéma, au spectacle vivant, à la musique... Ceci est renforcé par la cohérence en termes d'OPCA représentatif de l'ensemble de ces activités : l'Afdas (Assurance formation des activités du spectacle). La gestion du patrimoine culturel (médiation culturelle, protection...) est également contenue dans cette filière.</p> <p><i>Cette filière n'existait pas dans la nomenclature de 2003.</i></p>
<p>3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier</p>	<p>313 - Finances, banque, assurances. 122 - Économie. 345 - Application des droits et statuts des personnes.</p>	<p>Cette filière regroupe les formations visant les métiers de la finance, banque, assurance et de l'immobilier qui relèvent de branches professionnelles bien identifiées. Une partie de ces formations appartient aux domaines disciplinaires. Les diplômés liés à la gestion du patrimoine financier et immobilier ont également été intégrés dans cette filière.</p> <p><i>Cette filière n'existait pas dans la nomenclature de 2003.</i></p>
<p>3NA19 - Services aux personnes et aux collectivités et activités de loisirs</p>	<p>335 - Animation culturelle, sportive et de loisirs. 340 - Spécialités plurivalentes des services à la collectivité. 341 - Aménagement du territoire, développement, urbanisme. 343 - Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement. 117 - Sciences de la Terre. 113 - Sciences naturelles (biologie-géologie). 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité). 346 - Spécialités militaires</p>	<p>Cette filière est centrée autour de deux axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les services aux collectivités : protection de l'environnement*, y compris les fonctions de R&D ; aménagement du territoire ; nettoyage ; surveillance... • Les services aux personnes et activités de loisirs : sécurité ; animation culturelle, sportive et de loisirs. <p><i>Cette filière n'existait pas dans sa configuration actuelle dans la nomenclature de 2003.</i></p> <p>* Pour autant, la spécialité 343 « Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement » ne recouvre pas la totalité du champ des formations professionnelles environnementales, réparties dans de nombreuses spécialités de formation.</p>

ANNEXE 2

LISTE DES CERTIFICATIONS PRISES EN COMPTE DANS LA CARTOGRAPHIE

<p>Niveau V</p>	<p>Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien (Bapaat) Brevet d'études professionnelles (BEP) Brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA) Brevet professionnel agricole de niveau V (BPA5) Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) Certification de spécialisation de niveau V (CS5) Certificat technique des métiers (CTM) Diplôme d'État du secteur sanitaire et social de niveau V Mention complémentaire de niveau V (MC5) Titre de formation professionnelle maritime de niveau V (TFPM V) Titre professionnel de niveau V (TP V)</p>
<p>Niveau IV</p>	<p>Baccalauréat professionnel en 3 ans (bac pro) Baccalauréat professionnel agricole en 3 ans (bac pro agri) Brevet d'État d'éducateur sportif 1^{er} degré (BEES 1) Brevet des métiers d'art (BMA) Brevet professionnel (BP) Brevet professionnel en 3 ans Brevet professionnel agricole de niveau IV (BPA4) Brevet d'État de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (BPJEPS) Brevet de technicien (BT) Brevet technique des métiers en 3 ans (BTM) Certificat de spécialisation de niveau IV (CS4) Diplôme d'État du secteur sanitaire et social de niveau IV Diplôme de technicien (DT) Mention complémentaire de niveau IV (MC4) Titre de formation professionnelle maritime de niveau IV (TFPM IV) Titre professionnel de niveau IV (TP IV)</p>
<p>Niveau III</p>	<p>Brevet des métiers (BM) Brevet de technicien supérieur (BTS) Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) Certificat de spécialisation de niveau III (CS3) Diplôme d'État de niveau III (DE3) Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (DEJEPS) Diplôme d'État du secteur sanitaire et social de niveau III Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (Deust) Diplôme des métiers d'art (DMA) Diplôme national de technicien supérieur (DNTS) Diplôme universitaire de technologie (DUT) Titre de formation professionnelle maritime de niveau III (TFPM III) Titre professionnel de niveau III (TP III)</p>
<p>Niveau II</p>	<p>Brevet d'État Jeunesse et Sport de niveau II Certificat d'études supérieures de niveau II Diplôme de comptabilité et gestion (DCG) Diplôme d'État du secteur sanitaire et social de niveau II Diplôme d'État supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport de niveau II (DESJEPS) Diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA) Licence professionnelle Master professionnel 1 Titre de formation professionnelle maritime de niveau II (TFPM II) Titre professionnel de niveau II (TP II)</p>
<p>Niveau I</p>	<p>Diplôme d'État du secteur sanitaire et social de niveau 1 Diplôme d'expertise comptable Diplôme par le gouvernement (DPLG) Diplôme supérieur de comptabilité et gestion (DSCG) Master professionnel 2 Titre de formation professionnelle maritime de niveau I (TFPM I)</p>

Dernières publications de l'ORM

Les discriminations en question
Semestriel n° 7

Collection *Les périodiques de l'ORM*

Décembre 2015

Quels sont les métiers que l'on peut
exercer sans diplôme en PACA ?

Collection *En Ligne – Questions métiers*, n° 8

2^e édition – Décembre 2015

La formation initiale et continue en PACA
Quelques données
essentielles et tendances

Collection *En Ligne – Note Formation*, n° 2

Novembre 2015

Enquête sur l'apprentissage dans les
métiers de l'animation et du sport en région

Provence - Alpes - Côte d'Azur

Quels leviers et quels freins

au recrutement des apprentis ?

Collection *En Ligne – Rapport d'étude*, n° 5

Septembre 2015

La formation professionnelle dans la
métropole d'Aix-Marseille-Provence

Qui se forme dans

le territoire métropolitain ?

Collection *En Ligne – Rapport d'étude*, n° 5

Juillet 2015

Portrait régional emploi-formation du
secteur sanitaire et social en PACA

(13 métiers étudiés)

Collection *En Ligne – Bulletin sanitaire social*, n° 11 à 23

Juin 2015

Territoires et qualifications
> Analyse de la relation formation-emploi
sur les 18 zones d'emploi de la région

Provence – Alpes – Côte d'Azur

Collection *Outils d'analyse* – n° 18

3^e édition – Juin 2015

Quand l'école est finie en PACA...
> Premiers pas dans la vie active de la
Génération 2010 – Enquête 2013

Collection *Études* – n° 26

Juin 2015

Quand l'école est finie en PACA...
> Synthèse des premiers pas dans la vie
active de la Génération 2010

Collection *En Ligne – Note Parcours*, n° 6

Juin 2015

CETTE PUBLICATION A ÉTÉ RÉALISÉE DANS LE CADRE DE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Observatoire Régional des Métiers

41, la Canebière - 13001 Marseille - Tél. 04 96 11 56 56 - Fax 04 96 11 56 59 - E-mail info@orm-paca.org

Retrouvez l'ensemble de nos publications en ligne sur : www.orm-paca.org